



Projet “Intégration de la gestion des inondations et des sécheresses et l’alerte précoce pour l’adaptation au changement climatique dans le bassin de la Volta”

Manuel sur la gestion à base communautaire des inondations et de la sécheresse dans le bassin de la Volta



Septembre 2022

NOTE GÉNÉRALE	3
TABLE DES ABRÉVIATIONS	4
1. INTRODUCTION	5
1.1. Le parcours suivi pour la préparation de ce Manuel et ses objectifs	5
1.2. Choix des communautés du Bassin de la Volta pour la gestion communautaire des inondations et de la sécheresse	8
1.3. Profil général des communautés choisies dans la région du bassin de la Volta.....	9
1.4. Impacts des inondations et de la sécheresse dans le Bassin de la Volta	14
2. CONTEXTE : PERSONNES/STRUCTURE COMMUNAUTAIRE ET PARTICIPATION.....	16
2.1. La participation communautaire – Quelques principes généraux et historique	16
2.2. La participation communautaire – Quelques spécificités en relation à la gestion des inondations et de la sécheresse	21
2.3. Organiser la participation communautaire	28
3. APPROCHE « MULTI-STAKEHOLDER » (multipartenaire) DANS LA GESTION DES INONDATIONS ET DE LA SÉCHERESSE.....	31
4. ACTIVITÉS COMMUNAUTAIRES DE GESTION DES INONDATIONS ET DE LA SÉCHERESSE.....	36
4.1. Préparation aux inondations et à la sécheresse	36
4.2. Réponses aux inondations et à la sécheresse	60
4.3. Récupération post-inondations et post-sécheresse	71
4. CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS	75
RÉFÉRENCES	78
ANNEXES	81
Annexe A – Principales étapes à suivre pour la gestion communautaire des inondations	82
Annexe B – Principales étapes à suivre pour la gestion communautaire de la sécheresse.....	84
Annexe C – Outil d’analyse des risques, des vulnérabilités et des capacités	86
Annexe D – Modèle de plan CGCIS.....	97
Annexe E – Tableau avec liste générale des activités sur CGCIS	99

Le développement économique et social affecte les moyens de subsistance et l'aménagement du territoire et peut potentiellement causer une dégradation de l'environnement. En conséquence, les catastrophes naturelles deviennent de plus en plus imprévisibles et de plus en plus graves dans le monde entier. L'une des leçons tirées de ces catastrophes a été la prise de conscience (par les gouvernements nationaux et locaux, les communautés et le secteur privé) de l'importance de l'atténuation des risques de catastrophe à travers d'une préparation accrue antérieure aux calamités. Dans le cadre du Programme Associé sur la Gestion des Inondations (une initiative conjointe de l'Organisation météorologique mondiale – OMM et du Partenariat mondial pour l'eau – GWP), en collaboration avec l'autorité du bassin de la Volta et d'autres partenaires, le Projet de Gestion des Inondations et des Sécheresses de la Volta ([Volta Flood and Drought Management Project – VFDM](#)) a démarré en 2019. Ces trois organisations collaborent pour renforcer les capacités en matière de réduction des risques d'inondation et de sécheresse, en assurant la préparation et en améliorant la résilience, en commençant au niveau des ménages individuels et en s'étendant à l'ensemble de la communauté. Nous tenons à exprimer notre reconnaissance à toutes les parties prenantes pour leur contribution à la construction de communautés durables et résilientes aux catastrophes.

L'objectif de cette publication est de fournir des outils et des idées pour réduire la vulnérabilité et améliorer la capacité et la participation des communautés locales en les sensibilisant à l'évaluation des risques et à la planification de la préparation vis-à-vis des inondations et de la sécheresse, à la gestion, au suivi et aux systèmes d'alerte précoce, et en intégrant des plans de préparation individuels et communautaires pour les interventions d'urgence. Nous souhaitons que ce manuel de gestion communautaire des inondations et de la sécheresse devienne un outil utile pour les communautés et pour d'autres organisations de gestion des inondations et des sécheresses.

Bien évidemment, nous ne pouvons pas garantir que le fait de suivre les indications contenues dans ce manuel puisse préserver les communautés du bassin de la Volta des effets néfastes des inondations et des sécheresses, car ces phénomènes sont souvent difficiles à prévoir et peuvent avoir une intensité qui les rend ingérables. En outre, les contextes sociaux et environnementaux sont très différents et, par conséquent, chaque indication et suggestion doit être appliquée en tenant compte du contexte spécifique de son application. Enfin, les ressources disponibles localement peuvent ne pas être suffisantes. Néanmoins, le manuel fournit des principes et des lignes d'action auxquels se référer dans différents contextes, en adaptant les initiatives d'intervention aux réalités locales. A cet effet, il existe également de nombreux exemples et outils dont on peut s'inspirer pour intervenir en cas de besoin.

TABLE DES ABRÉVIATIONS

- ABV = Autorité du Bassin de la Volta
- APFM = Programme Associé sur la Gestion des Inondations
- CGC = Comités de gestion communautaire des risques (par exemple, inondations et/ou sécheresses)
- CGCIS = Comités de gestion communautaire des inondations et des sécheresses
- CODESUR = Conseil Départemental de Secours d'Urgence et de Réhabilitation
- DEWS = Drought Early Warning System (Systèmes d'alerte précoce en cas de sécheresse)
- FEWS = Floods Early Warning System (Systèmes d'alerte précoce en cas d'inondation)
- GCI = Gestion Communautaire des Inondations
- GCIS = Gestion Communautaire des Inondations et de la Sécheresse
- GFDRR = Global Facility for Disaster Reduction and Recovery (Facilité mondiale pour la prévention des catastrophes et le recouvrement)
- GWP = Partenariat mondial pour l'eau
- IDMP = Programme intégré de gestion des sécheresses
- LGBTQ = Lesbian, Gay, Bisexual, Transgender, and Queer/Questioning (lesbiennes, gays, bisexuelles, transgenres et en questionnement)
- OBF = Organisation de gestion des Bassins Fluviaux
- OC = Organisation communautaires
- OMM = Organisation Météorologique Mondiale
- ONG = Organisation Non-Gouvernementale
- PRA = évaluation rurale participatives
- RRA = évaluation rurale rapide
- SAP = Systèmes d'Alerte Précoce
- SODEXAM = Société d'Exploitation et de Développement Aéroportuaire, Aeronautique et Météorologique
- VFDM = Projet de Gestion des Inondations et des Sécheresses de la Volta

1. INTRODUCTION

La participation communautaire a été – du moins en ligne de principe – au cours des 40 dernières années au cœur de toute politique de développement et d'intervention d'urgence impliquant les personnes, partant du principe qu'une approche « descendante » n'est pas adéquate pour la mise en œuvre et la durabilité à long terme des interventions et de leurs résultats. En fait, si les communautés sont impliquées dans la conception et le développement d'une solution, elles ont plus de chances de la maintenir pendant une période plus longue. La politique de développement et l'intervention d'urgence en cas de catastrophe doit être associée à une approche de base ou ascendante (voir Chapitre 2) ainsi qu'à une approche descendante. Cela est également vrai dans toute politique/intervention en matière de gestion communautaire des inondations et de la sécheresse. C'est une étape importante pour permettre aux communautés (et aux acteurs sociétaux en général) d'être reconnus comme protagonistes dans ce contexte et de s'aider eux-mêmes à cet égard et de soutenir ces efforts.

De plus, en l'absence de participation au niveau communautaire (c'est-à-dire collectif), la plupart des activités sont menées au niveau individuel ou familial, et elles sont basées par des nécessités individuelles. De telles activités sont donc limitées dans leur efficacité et pourraient être insuffisantes pour protéger la communauté dans son ensemble et les individus à long terme des effets néfastes des inondations et de la sécheresse. Par contre, si les activités basées sur des initiatives individuelles sont mutualisées et menées de manière organisée au niveau communautaire, la vulnérabilité et les risques dus aux inondations et à la sécheresse peuvent être sensiblement réduits. C'est un processus par lequel les communautés concernées fonctionnent et contribuent à réaliser une activité prédéterminée en tant que groupe cohérent, tout en reconnaissant et en valorisant les différences en leur sein. Les personnes/communautés ne sont plus considérées comme des destinataires ; elles sont plutôt devenues des parties prenantes essentielles qui ont un rôle majeur à jouer dans la gestion des programmes communautaires de gestion des inondations et de la sécheresse. L'implication de la communauté est plus efficace lorsque les gens sont pleinement conscients, responsabilisés et formés.

Il est donc important que les gens aient la possibilité de jouer un rôle plus actif et que les services étatiques, parties prenantes de la gestion des risques facilitent et fournissent un soutien catalytique aux programmes communautaires de gestion des inondations et de la sécheresse.

1.1. Le parcours suivi pour la préparation de ce Manuel et ses objectifs

En 2019, dans le cadre du Programme Associé sur la Gestion des Inondations APFM, l'OMM a démarré, conjointement avec l'Autorité du Bassin de la Volta et le GWP, [le Volta Flood and Drought Management Project](#) (Projet de Gestion des Inondations et des Sécheresses de la Volta). Ce programme a pour objectif général d'aider les agences nationales des six pays du Bassin de la Volta (Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Ghana, Mali et Togo) à mettre en œuvre des mesures coordonnées et conjointes pour améliorer leurs plans existants de gestion des inondations et de la sécheresse aux niveaux régional, national et local. Il s'appuie sur les enseignements tirés du

passé, ainsi que sur les projets actuels et en cours liés à la réduction des risques de catastrophe et à l'adaptation au changement climatique.

Une composante importante de ce Projet est la gestion à base communautaire des inondations et de la sécheresse dans le Bassin de la Volta. C'est dans le cadre de cette composante du VFDM que ce Manuel a été conçu en « joignant » les approches méthodologiques et opérationnelles de l'APFM (en faisant référence aux documents et aux projets antérieurement cités) avec les expériences concrètes développées, dans le cadre du programme VFDM, dans six communautés du Bassin de la Volta (une pour chacun des pays du Bassin de la Volta, choisies selon les critères décrits dans le par. 1.2.). En effet, à l'intérieur de cette composante également, différentes activités communautaires de gestion des inondations et/ou des sécheresses ont été testées, desquelles nous avons également extrait les « voix du terrain », qui représentent des exemples d'expériences concrètes auxquelles pouvoir s'inspirer pour des situations similaires.

Cette « joncture » a été possible sur la base d'une interaction continue tout au long d'une période de 10 mois (d'août 2021 jusqu'à juin 2022) entre les auteurs de ce document et les 6 groupes de ces activités. La première « table des matières » de ce document a été présentée aux partenaires locaux dans les 6 Pays (ainsi qu'à l'IMM, l'ABV et le GWP) en août 2021 ; sur cette base et sur la base de toutes les interactions successives, ces derniers ont fourni directement (ou indirectement¹) des « voix de terrain » des personnes/groupes impliqués, ainsi que des descriptions de « pratiques » (et matériaux relatifs) de gestion communautaire des inondations ou de la sécheresse mises concrètement en œuvre dans ces 6 sites. Finalement, le premier draft de ce texte a été analysé par les partenaires locaux et les commentaires et suggestions incorporés.

Ce travail se fonde sur des activités antérieures mises en œuvre par le APFM, étant donnée l'énorme importance que l'APFM² a toujours attribué aux interventions sur base communautaire pour une meilleure gouvernance de la gestion des inondations et de la sécheresse aux niveaux local, national et régional. Dès 2007, l'APFM a publié un premier document à cet égard (« Organizing Community Participation » – « Organiser la participation communautaire ») et, dix ans plus tard, en 2017, un deuxième document de la même collection APFM (« Community-Based Flood Management » – « Gestion à base communautaire des inondations »). Plusieurs parmi les contenus de ces deux publications sont repris dans cet ouvrage (notamment, dans les Chapitres 2 et 3). Entre temps, l'APFM a également promu et réalisé des projets fondés sur la gestion à base communautaire des inondations (en premier lieu) et des inondations et de la sécheresse (plus tard). Le projet pilote « Approches communautaires de la gestion des inondations (CBFM) en Thaïlande et en République démocratique populaire du Laos » a été mené de juin 2013 à mars 2016 par l'APFM (en coopération avec l'Asian Disaster Preparedness Center) pour développer les capacités d'auto-assistance et la résilience de quatre communautés frappées par les inondations³. D'autres projets ont également traité ce thème, dont le Programme national mexicain de prévention des inondations au Mexique.

¹ K&I (auteur de ce document) durant la période en question, a eu une dizaine de rencontres avec les partenaires locaux avec lesquels il y a eu un échange continu de documents et d'information.

² Et pareillement par l'Integrated Drought Management Program (programme associé de la gestion de la sécheresse), qui est, également, une initiative conjointe de l'Organisation météorologique mondiale (OMM) et du Partenariat mondial pour l'eau (GWP).

³ Dans le cadre de ce projet a été, entre autres, publié une brochure « VOICES FROM THE FIELD: Community-Based Approaches to Flood Management », <https://www.floodmanagement.info/floodmanagement/wp->

Ce document (tout comme ceux antérieurement rédigés dans le cadre de l'APFM et cités plus haut – mais en élargissant l'attention également aux sécheresses) se propose de fournir des lignes directrices générales et spécifiques pour organiser/renforcer efficacement les activités afin d'assurer la participation communautaire à différents niveaux de prise de décision dans le cadre de la gestion des inondations et de la sécheresse. Il est destiné à s'adresser aux dirigeants locaux, mais aussi aux communautés locales elles-mêmes, et aux gestionnaires de catastrophes sur la manière d'organiser/valoriser la participation des personnes/les activités communautaires et de renforcer la gestion des risques naturels au niveau local. Certaines questions sont également abordées afin de faciliter la création des cadres institutionnels nécessaires pour renforcer la participation communautaire (et/ou valoriser les réseaux existants). Celles-ci sont principalement liées à l'engagement des gestionnaires de risques/catastrophes, des ONG et de la société civile au sens large, des entrepreneurs et des décideurs politiques dans l'harmonisation des activités communautaires avec d'autres politiques de développement et de gestion des catastrophes naturelles.

Ce document a, plus spécifiquement, un quadruple objectif :

- a) contribuer, sur la base spécifique du projet VFDM, à une progression de la réflexion de l'APFM sur la gestion communautaire des inondations et de la sécheresse ;
- b) mettre en évidence les activités mises en œuvre, les expériences et les résultats du CBFDM dans les pays du bassin de la Volta dans le cadre du projet VFDM à cet égard⁴ ;
- c) mettre à la disposition de les acteurs qui, depuis différentes perspectives (administrations locales, services techniques, ONG et organisations de la société civile, leaders communautaires et communautés, monde de la recherche scientifique, etc.) sont impliqués dans la gestion quotidienne des inondations et de la sécheresse une série de concepts, suggestions et instruments utiles ;
- d) analyser comment des outils, des méthodologies et des stratégies de mise en œuvre similaires peuvent être appliqués dans d'autres communautés de la région du bassin de la Volta ayant des besoins similaires en matière de gestion des inondations et des sécheresses.

Ce document contient cinq chapitres.

- ce Chapitre, lequel sera complété ci-dessous en illustrant les critères adoptés pour la sélection des 6 sites ;
- le Chapitre 2 présentant le contexte et les principes de la gestion communautaire des inondations et de la sécheresse (structure et participation des personnes/communautés et informations de base nécessaires pour valoriser les acteurs sociétaux et organiser une participation communautaire efficace) ;
- le Chapitre 3 présente les approches multi-acteurs dans la gestion des inondations et des sécheresses, en élargissant un peu le champ d'application du chapitre précédent ;
- le Chapitre 4 illustrant les activités communautaires de gestion des inondations et de la sécheresse, à partir, essentiellement mais non exclusivement, des 6 sites du Bassin de la Volta, en suivant le « cycle de la gestion des risques » (Préparation aux inondations et à la

[content/uploads/2020/08/Voices-from-the-Field-brochure-CBFM-project-in-Thailand-and-Lao-PDR_compressed.pdf](#) qui a inspiré quelques-uns parmi les cas cités dans cet ouvrage.

⁴ Au terme temporel juin 2022, quand ce document a été finalisé, le VFDM allant bien au-delà de ce terme temporel.

- sécheresse, Réponses aux inondations et à la sécheresse, Récupération post-inondations et post-sécheresse) ;
- le Chapitre 5 dédié aux conclusions et aux recommandations.

En Annexe quelques exemples d'instruments utiles pour la gestion communautaire des inondations et de la sécheresse.

1.2. Choix des communautés du Bassin de la Volta pour la gestion communautaire des inondations et de la sécheresse

La sélection des zones ou communautés pilotes a été basée sur les résultats d'une cartographie communautaire de la vulnérabilité, de l'exposition aux aléas naturels et des capacités réelles (VFDM, 2021) mise en œuvre en 2020 dans 60 sites pilotes du bassin de la Volta (15 au Burkina Faso et au Ghana ; 8 au Bénin et en Côte d'Ivoire ; 7 au Mali et au Togo).

Sur la base des données collectées, une communauté présentant l'un des plus hauts indices de vulnérabilité⁵ et/ou d'exposition aux inondations et/ou à la sécheresse⁶ a été sélectionnée dans chacun des 6 pays du bassin de la Volta.

Dans le tableau ci-dessous est reportée la liste des six sites (avec la division administrative et le Pays de référence) ainsi que les noms des partenaires locaux responsables, dans le site, des activités de gestion communautaire des inondations et de la sécheresse.

Pays	Site	Division administrative	Partenaire local
<i>BENIN</i>	Tabota	Département de Atakora	Alpha Oméga
<i>BURKINA FASO</i>	Badara	Département de LA COMOE'	PNE BF – Programme National de l'Eau du Burkina Faso
<i>COTE IVOIRE</i>	Sangbalili	District de ZANZAN	LACIBES – La Colombe Ivoirienne pour le Bien-Etre social
<i>GHANA</i>	Kunkua	District de BONGO	ORGIIS – Organisation for Indigenous Initiative and Sustainability Ghana
<i>MALI</i>	Kandé Commune de Bakass	Région de MOPTI	DEMESSO/DELTA SURVIE
<i>TOGO</i>	Daoudé (Commune de Assoli)	Région de KARA	JVE – Jeunes Volontaires pour l'Environnement

⁵ L'indice de vulnérabilité dans chacun des 60 sites a été calculé sur la base des informations collectées dans le site correspondant relatives à (i) logement inadéquat, infrastructures (routes, WSS, électricité) ; (ii) santé (malnutrition, maladie, présence / qualité des services de santé, disponibilité des médicaments) ; (iii) éducation (analphabétisme, présence / qualité des services éducatifs, enfants non scolarisés pour travailler) ; (iv) chômage / emploi inadéquat ; agriculteurs sans terre ; manque de revenus ; migration ; (v) criminalité / manque de sécurité ; (vi) conflits (ethniques, religieux, politiques, entre agriculteurs et éleveurs) ; (vii) fragilité de la famille (par exemple, grands ménages, personnes âgées vivant seules, etc.) ; (viii) gaps entre les sexes ; (viii) mauvais fonctionnement de l'administration publique.

⁶ En considérant la fréquence de ces événements naturels au cours des 5 dernières années et au cours de la dernière année, ainsi que leur intensité calculée sur la base des dégâts aux personnes, aux infrastructures et à l'écosystème.

1.3. Profil général des communautés choisies dans la région du bassin de la Volta

Tabota – Bénin

Tabota est située dans la commune de Boukombé est située dans le département de l'Atacora, au Nord-ouest du Bénin. Porte d'entrée sur le Togo, par Nadoba (4 km) et Lama Kara (84 km) d'une part, et Takpapiéni (4 km) d'autre part, Boukombé est située à 54 km de Natitingou, chef-lieu du département et à environ 600 km de Cotonou

Vaste pénélaine reposant en grande partie sur les séries de Kandé-Boukombé, bordé à l'Ouest par celles du Buem et à l'Est par le dernier maillon de la chaîne de l'Atacora, sa végétation et faune composées de Forêt claire et savane arborée et arbustive (le baobab, le rônier, le néré, le karité, le kapokier, le faux acajou, le neem et le tamarinier) et de quelques antilopes (biches), des singes, des reptiles, de petits rongeurs et une diversité d'oiseaux (francolins et pintades Sauvages) subissent les affres des effets de changement climatique Tabota bénéficie d'un climat de type Soudano-Guinéen sec comprenant une saison des pluies de cinq mois (mi-mai à mi-octobre) et une saison sèche de sept mois (mi-octobre à mi-mai). La commune enregistre une pluviométrie qui oscille entre 1.000 et 1.200mm/an. La température moyenne est de 27° C.

L'état des lieux en matière de ressources naturelles révèle l'existence d'une gamme variée de ressources au sein de la commune de Boukombé. Il s'agit notamment des forêts sacrées et bosquet, des savanes, des bas-fonds, des plans et cours d'eau, des sources d'eau naturelles, des sols (terres cultivables), des ressources halieutiques, des ressources minières (site/carrières), c'est-à-dire du sable, du gravier, de l'argile, etc. On y dénombre également des plantations réalisées soit par l'Etat, soit par la commune, soit par des personnes privées.

La sécheresse agit de manière négative sur les rendements agricoles des cultures les rendements se dépréciant de plus de la moitié dans la majorité des cas. L'observation du paysage à Tabota toute comme dans toute la commune de Boukoubé révèle clairement une aridification du climat. Comme effets : diminution des opportunités de travail, tension sociale entre agriculteurs et éleveurs (les troupeaux de bovins et d'ovins pâturent hors des couloirs de transhumance qui crée de violents conflits) mais également entre agriculteurs en ce sens que la pression foncière est très forte, les terres fertiles étant en bordure des cours d'eau leur superficie sont très insuffisante pour la population. Autres effets de la sécheresse concernent : disponibilité réduite d'aliments et d'une nourriture adéquate ; disponibilité réduite d'eau potable ; perte de production agricole ; perte de bétail ; diminution des opportunités de travail et aussi d'importantes vagues de chaleur. Les cultures donnent des rendements extrêmement faibles et la rivière s'assèche totalement.

Les inondations ont une portée moins nocive. Il s'agit plus d'érosion et ce phénomène est récurrent et survient chaque année. Il s'agit dans le cas d'espèce d'un ruissellement important sur les pentes abruptes des montagnes qui provoque la destruction des cultures à travers une érosion importante des sols. L'érosion des sols avec des dommages sur les cultures en place sur les terrains pentus est courante et survient donc chaque année. Les inondations dues à une saison de pluie trop riche et à un dépassement des capacités de rétention des basfonds connaît des cycles variables. Dans les basfonds une accumulation importante des eaux en provenance des hauteurs peut provoquer un débordement des basfonds au-delà des limites habituelles. Les inondations et les érosions ne touchent pas les zones habitées mais plutôt les champs. Quand il s'agit des maisons décoiffées ou détruites par le vent ou la pluie, les résidents rejoignent les habitations de leurs familles.

Les maisons sont solides et construites pour la plupart en Banco (terre battue), en matériaux définitifs avec des toits soit en paille soit en tôle pour la plupart. Il n'existe pas de bidonvilles.

Badara – Burkina Faso

Le village de Badara est situé dans le département de Bama, plus précisément dans la province du Houet, région des Hauts-Bassins. Il est situé à environ 25 km de Bobo Dioulasso. Sa population a été estimée à 3.097 habitants en 2019, dont 50,3% de femmes, 47% d'enfants et 3% de personnes âgées. Le climat est de type soudanais et sa végétation est constituée de savane, de forêt villageoise et de zone humide. Sur le plan socio-économique, la population de Badara est essentiellement composée de musulmans. L'agriculture est la principale activité suivie du commerce. Le village est caractérisé par des habitations informelles, des commerces/infrastructures, des infrastructures dans les cours d'eau, etc. Ci-dessous, la carte du village.



Source : PNF-BF-Plan GCIS, Juin 2022

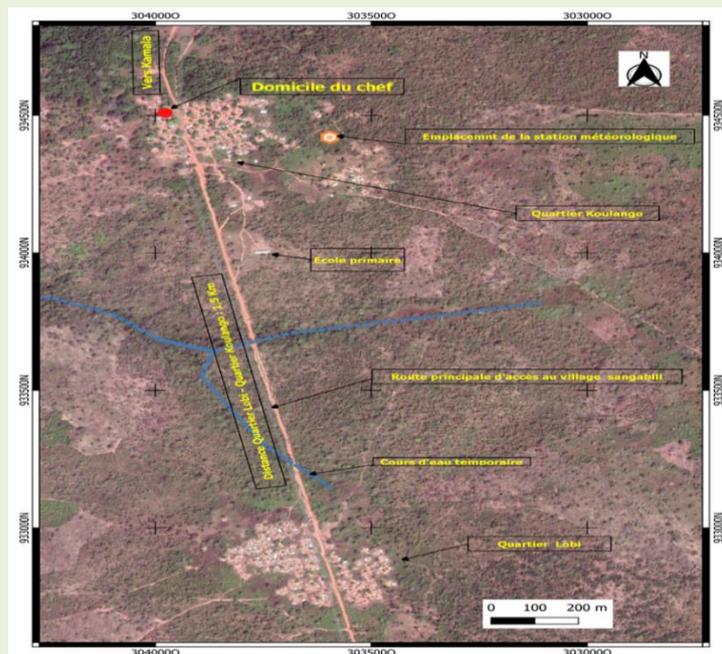
Dans la mise en œuvre du projet VFDM à Badara, le PNE-BF a associé la préfecture de Bama, la commune de Bama ainsi que le CODESUR. Ainsi, le Comité de Gestion Communautaire des Inondations et des Sécheresses mis en place travaillera en parfaite synergie avec les autorités départementales et communales ainsi que les membres du CODESUR. En outre, pour la mise en œuvre du plan d'action, le comité travaillera également avec tous les services décentralisés qui ont été associés à l'initiative depuis le début du projet VFDM à Badara.

Le village a connu sa pire inondation en 1968. Globalement, le village est assez exposé aux risques naturels (5,55/10) avec une exposition aux inondations de 3,91/10 et une exposition à la sécheresse de 7,00/10 (VFDM, 2021). Il découle de cette évaluation qu'il reste modérément vulnérable avec un indice de 4,8/10 marqué par la migration, l'habitat informel et le chômage. Sa capacité à faire face aux inondations et à la sécheresse est moyennement faible avec un indice de 3,6 caractérisé par des ressources limitées, notamment les commerces/entreprises et les infrastructures situées dans le parcours. En outre, il convient de noter qu'il n'existe pas de système d'alarme en cas d'inondations ni de système de détection, de surveillance et de prévention des risques naturels. Le système qui sera donc mis en place dans la zone est le premier du genre. Enfin, il est important de noter que le village de Badara se trouve dans une zone non inondable mais subit les conséquences des inondations dues au débordement d'un affluent de la Volta, notamment le Kou.

Sangabili Côte d'Ivoire

Le village de Sangabili est situé au Nord-Est dans la portion nationale du bassin de la Volta en Côte d'Ivoire précisément dans la région du Gontougo, dans le Département de Bondoukou et fait partir de la Sous-Préfecture de Tagadi. Il est à 40 Km de la ville de Bondoukou et à 42 Km du fleuve la Volta. Il présente un accès difficile. Sangabili a un relief plat. Les sols sont ferrallitiques, alluviaux et hydromorphes localement favorables à la diversification des cultures. Mais on note une dégradation progressive de ces sols avec le développement du phénomène de l'orpaillage en amont de Sangabili précisément dans le village de Kordio. La végétation de la zone de Sangabili est essentiellement constituée de savanes arborées et arbustives avec des forêts en galerie qui suivent les cours d'eau. L'exploitation forestière y est fortement pratiquée. Ce village est couvert par une zone climatique à quatre saisons, caractérisée par une longue saison des pluies (mai-juillet) et une longue saison sèche (novembre-février). L'harmattan est très rude pendant les mois de décembre et janvier. Le réseau hydrographique est constitué de quelques cours d'eau qui s'assèchent pendant la saison sèche.

La commune de Sangabili compte 1.047 habitants dont 535 hommes et 512 femmes. On y trouve deux groupes ethniques, les Koulongo et les Lobis, il y a aussi des Peuls en minorité. Les deux principales ethnies forment deux quartiers distincts dans le village. Ce village dispose de trois pompes hydrauliques à moteur humain dont seulement deux fonctionnent. Il dispose également d'une petite école primaire avec trois salles de classe. Les principales activités économiques sont l'agriculture et l'élevage, elles occupent plus de 90% de la population active. Le commerce et la production de charbon de bois sont également pratiqués dans le village. Le village n'a pas de centre de santé et a du mal à accéder au réseau mobile.



Source : Carte mise au point par la communauté de Sangabili, 2022 LA CIBES

Le village de Sangabili est enclavé, la communauté subit chaque année les risques climatiques, cependant elle a peu conscience des conséquences et démontre un faible niveau de connaissance dans la gestion des inondations et sécheresses. Il y a également un manque de formations, de préparation et de réponses aux aléas climatiques. En dehors des agents de Eaux et Forêt qui les accompagne dans la gestion des catastrophes lié aux feux de brousse aucun autre dispositif institutionnel et fonctionnel ne les aides dans la gestion des risques liés aux changements climatiques. Le village de Sangabili est exposé aux risques climatiques tels que les inondations, les sécheresses et les températures extrêmes. Les températures extrêmes et les sécheresses sont observées chaque année tandis que les inondations ont une période de retour de deux ans. La dernière inondation à Sangabili date de 2020.

Kunkua – Ghana

Kunkua est situé dans le district de Bongo. Le district de Bongo est l'un des 13 districts de la région de l'Upper East. Le district de Bongo a des frontières communes avec le Burkina Faso au nord, Kassena-Nankana Est à l'ouest, Bolgatanga Municipal au sud-ouest et le district de Nabdram au sud-est. Le district se trouve dans la zone indemne de l'Oncho-cerciasis.

La température mensuelle moyenne est d'environ 21°C. Des températures très élevées allant jusqu'à 40°C se manifestent juste avant le début de l'unique saison des pluies en juin et des températures basses d'environ 12°C peuvent être enregistrées en décembre lorsque les vents secs du Sahara assèchent la végétation. Pendant la saison sèche, les conditions idéales sont remplies pour les feux de brousse, qui sont devenus un phénomène annuel dans la région. Le district compte en moyenne 70 jours de pluie par an, avec des précipitations allant de 600 à 1.400 mm. Les pluies tombent abondamment pendant de courtes périodes, inondant les champs et érodant les sols dans les rivières. Cependant, les champs s'assèchent peu après la saison des pluies.

Le district de Bongo est essentiellement rural et se caractérise par des ménages de grande taille, une forte densité de population et des taux de fécondité élevés, comme dans d'autres parties de la région.



Source : Carte mise au point par la communauté de Kunkua, 2021 ORGIIS

L'économie locale se compose de trois grands secteurs : l'agriculture, les services et l'industrie. L'agriculture est le secteur le plus dominant, employant 72,2% de la population dans la culture vivrière, l'élevage et la pêche. La source de revenus de nombreux ménages est la vente de produits alimentaires, de petits ruminants et de volailles. Le secteur industriel emploie 15,5% de la population du district âgée de 15 ans et plus, tandis que le secteur des services en emploie 12,3%.

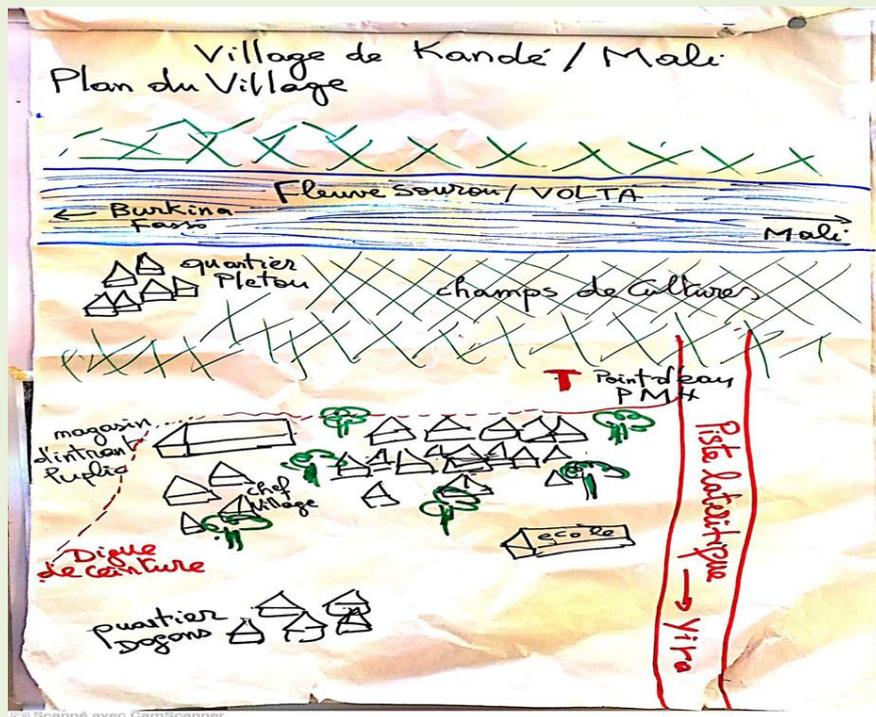
Alors que quelques femmes vendent des aliments, la majorité d'entre elles travaillent dans la transformation du beurre de karité, l'extraction de l'huile d'arachide, la transformation du Dawadawa, la fabrication du malt, le brassage du pito ainsi que la production artisanale. D'autre part, les hommes sont généralement engagés dans la vente de bétail, de petits ruminants et de volaille.

Le district compte une circonscription, sept conseils de zone et 51 comités locaux. Afin de promouvoir et de garantir l'exécution efficace de ses fonctions, conformément à sa mission, l'Assemblée est dirigée par le chef exécutif du district, nommé par le président et approuvé par une majorité des deux tiers des membres de l'Assemblée présents et votants.

Kandé – Mali

Le village de Kandé compte environ 1.600 habitants, composé essentiellement de Dafing, Dogon, Samogo, Peulh, Pana, Mossis, Bozo, Tamasheq. Ces populations vivent de l'agriculture, l'élevage, l'exploitation du bois, la pêche et le petit commerce. Les Dogons, les panas, les Samogo et les Dafing sont des agriculteurs en majorité, les bozos vivent de la pêche le long du Sourou tandis que les peulhs et les tamasheqs pratiquent l'élevage extensif. Les précipitations annuelles moyennes sont de 500 mm/an. La végétation est constituée de savane arborée et de forêt galerie le long du bras du fleuve.

L'agriculture est l'activité dominante du village. Les cultures pratiquées portent sur le mil (culture dominante), le sorgho, le maïs, le riz, le fonio, l'arachide, le niébé le wandzou, le sésame et le dah. L'association des cultures y est pratiquée à la base (mil, niébé, dah, etc.), l'élevage est constitué essentiellement de bovins ; ovins, caprins, arins, équins, et les volailles. Les bovins sont confiés aux peulhs, qui dès les premières pluies partent avec les animaux à l'extérieur des zones de cultures (dans le Samori). Le commerce est dominé par les produits locaux d'origine animale et agricole (bruts ou transformés), les produits manufacturés, les produits de cueillette, les produits forestiers, les produits de pêche et les produits artisanaux. Le village de Kandé dispose d'une école du 1^{er} cycle de 3 classes. Il existe également un bâtiment destiné à un centre d'apprentissage agricole.



Source : Carte mise au point par la communauté de Kandé, 2022 DEMESSO/DELTA SURVIE

Kandé a six quartiers qui forment un bloc sur une élévation et deux quartiers en retrait dans les plaines inondables. Deux des quartiers du bloc sont aussi exposés car l'eau des crues les touche de plein fouet. Malgré les digues de ceinture, les habitations, les greniers de vivres et des intrants subissent l'effet des inondations ; les deux quartiers en retrait eux, utilisent des digues de grandes hauteurs jusqu'à 1.80 m environ car proche du lit. La piste, la pompe à motricité humaine et le magasin public du village ont été gravement touchés par les inondations. Les populations sont affectées par les pertes de production agricole, pastorale et piscicole (les pêcheurs vont aux endroits où l'eau est plus profonde et calme). Elles sont aussi affectées par les maladies comme le vomissement, les diarrhées, le paludisme et aussi l'apparition de boutons sur les lèvres à cause de la consommation de l'eau du fleuve.

Daoudé – Togo

Le canton de Daoudé est situé dans la préfecture d'Assoli, Commune d'Assoli 1 à 24 km de Bafilo, chef-lieu de la préfecture. La préfecture d'Assoli se trouve au sud de la Région de Kara. Elle est limitée au nord par la préfecture de la Kozah, au sud par la préfecture de Tchaoudjo (Région Centrale), à l'ouest par la préfecture de Bassar, et à l'est par la République du Bénin. Il est constitué d'une plaine, de montagnes et de plateaux. La Préfecture d'Assoli couvre une superficie de 900,40 km² soit 7,83% de la superficie régionale.

La préfecture d'Assoli est soumise à un climat tropical de type soudano-guinéen caractérisé par l'alternance d'une saison sèche et d'une saison pluvieuse. Le climat de la préfecture d'Assoli est directement influencé par la circulation atmosphérique qui prévaut en Afrique occidentale, une circulation caractérisée par l'alternance de deux masses d'air de direction et de caractères opposés :

- l'alizé du nord-est ou l'harmattan, qui est dominant dans la préfecture de novembre à février avec une vitesse maximale moyenne de 4,5 m/s en janvier.
- l'alizé du sud-ouest ou la mousson, qui est dominant d'avril à août ; sa vitesse moyenne maximale est de 4 m/s au cours de d'avril, mai et juin.

Selon le dernier recensement en date de 2010, la population du canton est estimée à 5.892 habitants (RGPH4, 2010). Les principales ethnies qu'on y retrouve sont les Kabyè, la Lamba, les Nawda, les Peuls, les Kotokoli.

Comme pour la majorité de la population togolaise, la population de Daoudé est essentiellement agricole. Environ 80% de la population pratiquent l'agriculture (production de manioc, et de tomate). La communauté pratique d'autres activités génératrices de revenus, telles que la production de gari, la vente de bois de chauffe et du charbon de bois.

Dans le canton de Daoudé, plusieurs services ont la charge de la gestion des inondations et de la sécheresse et tout autre risque. Les principaux services sont : l'Agence Nationale de la Protection Civile (ANPC), la Croix Rouge, la Mairie. Ces services travaillent en coordination. Ainsi quand il y'a risque dans la communauté, les point focaux (CDQ et notables du village) passent l'alerte au chef du village qui a son tour contacte le Maire. Un numéro vert a été mis en place par l'ANPC pour la gestion des urgences et risques. Ainsi lorsque l'alerte est déclenchée, les dispositions sont prises pour accompagner la population.

1.4. Impacts des inondations et de la sécheresse dans le Bassin de la Volta

La cartographie communautaire de la vulnérabilité, de l'exposition aux aléas naturels et des capacités réelles mise en œuvre en 2020 dans le cadre du VFDM, dont nous avons parlé au par. 1.2., a enregistré, entre autres, les impacts de ces aléas, au niveau local signalés par les communautés. Comme il a été dit, cet exercice a concerné 60 sites pilotes du bassin de la Volta (15 au Burkina Faso et au Ghana ; 8 au Bénin et en Côte d'Ivoire ; 7 au Mali et au Togo).

Impacts des inondations et de la sécheresse enregistrés dans le Bassin de la Volta

Les impacts des inondations et des sécheresses ont été traités globalement car, il se peut que ces effets soient « cumulatifs » des conséquences de ces deux aléas (dans les sites frappés par les deux aléas) et, surtout, plusieurs fois, ils ont été indiqués conjointement. Il est tout à fait évident que certains de ces effets (par exemple la désertification qui est dénoncée dans 7 sites) peuvent être rapportés à l'un seulement de ces deux aléas (VFDM, 2021).

Au-delà de la désertification, ci-dessous, les impacts signalés le plus fréquemment, en précisant le nombre des 60 sites par rapport auxquels ils ont été mentionnés.

Impacts économiques au sens strict

- Perte de production agricole : 51
- Perte de revenus, droits sur les ressources et accès à celles-ci : 29
- Perte de bétail : 28
- Diminution des opportunités de travail : 17
- Commerce réalisé par les femmes et maraichage : 7
- Perte du patrimoine forestier : pâturage du bétail : 7
- Influence sur le patrimoine/autres sites archéologiques, culturels ou historiques importants : 3

Impacts sociaux/socio-environnementaux/socio-politiques

- Disponibilité réduite d'aliments et d'une nourriture adéquate : 26
- Disponibilité réduite d'eau potable : 17
- Effets sur la santé : 16
- Pollution de l'eau : 14
- Diminution de la qualité de l'habitat : 13
- Perte de vies humaines, décès d'un membre de la famille : 13
- Tensions sociales, conflits graves au sein de la communauté : 12
- Réduction de la qualité de vie, du niveau de vie, de la richesse : 11

Impacts sur les structures/infrastructures

- Endommagement/perte de logements : 29
- Endommagement/perte de routes : 28
- Endommagement/perte d'infrastructures : 15
- Endommagement sur l'alimentation en eau potable : 14
- Endommagement/perte d'équipements : 11
- Endommagement/perte de propriétés/diminution de la valeur : 10
- Endommagement/perte d'écoles : 10
- Perturbation du quotidien, du mode de vie (changement d'habitudes) : 8
- Accroissement du stress, de l'anxiété : 6
- Problèmes de sécurité personnelle actuelle, exposition aux risques, criminalité : 6
- Désertification sociale (abandon de la population ; migration de masse) : 6
- Changement d'attitude envers la communauté locale, d'entente avec le voisinage : réflexe de solidarité : 5
- Crises institutionnelles/politiques : 3
- Intégrité culturelle (maintien de la culture locale, de la tradition, des rites) : 3
- Opportunités de loisirs modifiées : 3

On peut constater globalement :

- (a) Que dans 13 des 60 sites du bassin de la Volta l'effet le plus grave (la perte de vies humaines) est signalé ;
- (b) Que les impacts enregistrés sont très diversifiés : de l'endommagement/la destruction de structures/d'infrastructures (ces effets sont attribuables aux inondations) à des pertes dans le domaine agricole (pouvant être attribuables à la fois à des inondations ou à la sécheresse) ; de la diminution des opportunités de travail aux tensions sociales et aux crises institutionnelles (attribuables à tout aléa) ;
- (c) Que les communautés locales, bien qu'en moindre mesure, sont conscientes également d'impacts institutionnels, psychologiques et culturels ;
- (d) Que les impacts sur les communautés locales soient, en général, importants étant donné qu'on en signale, globalement, 436, soit une moyenne de plus de 7 pour chaque site (toutefois, ceci est très variable : de plus de 15 impacts par site au Mali (et 13 au Burkina Faso) à 2 impacts par site au Togo ;
- (e) Que les sujets frappés par les effets des inondations et des sécheresses sont : parfois les communautés dans leur ensemble ; parfois le secteur public ; parfois les acteurs économiques ; parfois les personnes.
- (f) Il est tout à fait évident comme tous les impacts enregistrés ont/peuvent avoir des effets plus ou moins directs/indirectes sur la participation communautaire et sur les capacités de gestion communautaire des aléas naturels.

Source : VFDM, 2021

Historique synthétique des méthodes participatives dans la coopération au développement⁸

Les approches participatives sont le produit d'interactions durables entre les chercheurs, les agents de développement, les agents gouvernementaux et les populations locales.

Les années '70

L'histoire des méthodes participatives dans la coopération au développement a commencé à la fin des années '70 avec l'introduction d'une nouvelle approche de recherche appelée évaluation rurale rapide (RRA), qui s'est immédiatement répandue auprès des décideurs des agences de développement. S'appuyant sur une collaboration étroite avec les populations locales, les RRA ont été conçues pour collecter des données directement auprès des populations locales, en se fondant sur leurs perceptions de leur environnement local et des conditions de vie dans les zones rurales. Les RRA étaient généralement menées sous forme d'ateliers de 1 à 3 jours avec des villageois sur le terrain et animées par de petites équipes de spécialistes en RRA ou de chercheurs. Les méthodes ont été spécifiquement adaptées pour répondre aux conditions locales. Ainsi, les processus de communication avec des personnes analphabètes non habituées à communiquer en termes abstraits ont été soigneusement étudiés. La visualisation, utilisant des symboles et des outils compréhensibles au niveau local, tels que la cartographie, les diagrammes et le classement, a été introduite. Une limite de la RRA, cependant, était que le rôle de la population locale se bornait à fournir des informations, tandis que le pouvoir de décision sur l'utilisation de ces informations restait entre les mains d'autres personnes.

Les années '80

Au cours des années 1980, les ONG opérant au niveau local ont utilisé la RRA pour proposer d'autres approches plus élaborées connues sous le nom d'évaluations rurales participatives (PRA). Les PRA utilisent des méthodes et des outils similaires à ceux des RRA, mais la philosophie sous-jacente et l'objectif ont changé. Alors que les RRA visent à extraire des informations, souvent en un seul événement, les PRA ont été conçus pour suivre davantage les préoccupations et les intérêts des personnes ; Les ateliers étaient généralement animés par une équipe de personnes formées et pouvaient durer plusieurs jours (3 à 6). L'un des principes les plus importants des PRA était le partage des résultats de l'analyse, des décisions et des efforts de planification entre les membres de la communauté par une présentation ouverte et publique lors des réunions. Les PRA ont fortement appuyé et facilité l'introduction de méthodes de gestion de l'interaction du développement plus sensibles à la demande et d'une réflexion axée sur les processus, ce qui a porté vers des applications séquentielles d'événements PRA et à un suivi assisté. Ainsi, les capacités des populations rurales à analyser leur situation, leur potentiel et leurs problèmes afin de décider activement des changements, ont été renforcées. Les animateurs des PRA acceptaient de plus en plus le rôle d'« apprentis ».

Les années '90

Ces changements vers l'apprentissage mutuel interactif se sont ensuite reflétés dans la nouvelle terminologie de l'apprentissage et de l'action participatifs (AAP) au début des années 1990. Depuis le début des années 1990, des concepts étendus de processus participatifs et d'interaction ont été développés, résumés sous le nom de développement participatif et intégré (DPI). Afin de surmonter l'application occasionnelle des méthodes, le DPI tend à inclure les ateliers et leurs résultats dans un cadre plus large et à long terme d'activités institutionnalisées. Le DPI comporte un soutien de facilitation aux habitants (tels que les villages, les communautés, les groupes d'intérêt, les associations, etc.) en fonction de la demande et les aide à faire représenter leurs intérêts. Un exemple est la réalisation de l'intégration de la planification et de l'action au niveau local dans les approches de planification locales et régionales. Cela conduit à un processus de développement plus durable et mieux coordonné. En plus de cette intégration verticale, le DPI tend également à améliorer l'intégration horizontale – la collaboration de différentes agences, organisations sectorielles et différents groupes de parties prenantes au sein d'une région.

Sources: APFM document "Community-Based Flood Management"

⁸ Ce texte est entièrement tiré du document APFM « Community-Based Flood Management ».

Principes généraux pour le renforcement de la participation des communautés⁹

La participation communautaire doit correspondre aux besoins de la communauté en termes de :

- Facteurs humains/communautaires ;
- Vulnérabilité et réduction des risques (et renforcement de la résilience) ;
- Durabilité des activités pour les événements peu fréquents et récurrents ;
- Établissement de partenariats public-privé, impliquant des ONG, des acteurs privés et d'autres acteurs concernés.

La participation communautaire conserve son efficacité et son efficience en :

- Incluant les acteurs sociétaux et leurs actions ;
- Créant une synergie entre les ressources financières et humaines limitées ;
- Fournissant la meilleure combinaison d'expérience communautaire et de connaissances technologiques ;
- Établissant un lien entre les besoins individuels et la préparation du gouvernement.

La participation communautaire favorise le développement du capital social par le biais de :

- L'accès équitable – un engagement à garantir l'égalité des chances pour tous les membres de la communauté de participer aux décisions ;
- L'inclusion – un engagement à développer des stratégies de participation pour tous les membres de la communauté, en particulier ceux qui, habituellement, ne participent pas ;
- La réactivité – un engagement à écouter et à agir en fonction des opinions, des préoccupations et des expériences des membres de la communauté ;
- L'intégrité – un engagement envers des pratiques de participation ouvertes, transparentes et responsables qui renforcent la confiance dans la communauté.

La participation de la communauté garantit la praticabilité de la mise en œuvre par les moyens suivants :

- La gestion des risques à chaque étape (prévention et préparation ; réponse ; recouvrement) ;
- Renforcer les capacités et la coordination par le dialogue en créant, en outre, des opportunités de formation et d'exercices aussi réalistes que possible.

Sources: APFM document "Community-Based Flood Management"

Participation effective et caractéristiques des communautés

Une participation effective des communautés est, bien entendu, influencée par les caractéristiques sociales, économiques et culturelles (souvent, comme déjà mentionné, très diversifiées) de leurs membres. La pauvreté, l'éducation, l'accès aux services sociaux, le profil des moyens de subsistance, les croyances culturelles, le statut des groupes sociaux les plus faibles et les droits des minorités et des groupes ethniques sont quelques-uns parmi les facteurs socioéconomiques influents dans la participation communautaire.

Ces facteurs définissent également la vulnérabilité et les capacités d'adaptation de la communauté, couplant des aspects négatifs (contraintes liées à l'exposition et au stress des personnes et à la faiblesse de leurs conditions socio-économiques) et les aspects positifs, tels que les points forts liés à leur capacité d'adaptation (Quinti, 2015). Ces facteurs à long terme affectent la capacité (ou l'incapacité) des communautés ou des sociétés à absorber les pertes après les catastrophes et à se rétablir à la suite des dommages qui en résultent. La vulnérabilité d'une communauté est caractérisée par deux forces en interaction : la force externe, qui est l'exposition

⁹ Ce texte est entièrement tiré du document APFM « Community-Based Flood Management ».

au choc, au stress et au risque ; et la force interne, qui est l'absence de défense (un manque de moyens pour faire face ou être résilient¹⁰).

Il en suit que ces facteurs doivent être pris en compte pour le succès de la participation communautaire. Cela devrait permettre de mettre en valeur les acteurs qui pourraient mieux contribuer (augmentant ainsi la résilience de la communauté autant que possible, avec des efforts mineurs), sans oublier de renforcer les capacités des parties prenantes moins visibles/actives (personnes âgées, handicapées, personnes isolées, minorités, etc.), afin de pouvoir les impliquer également dans les activités communautaires. De plus, il faut considérer que le manque de cohésion/le niveau élevé de conflit ont des effets négatifs. Ce n'est pas une simple coïncidence si les résultats positifs des activités communautaires sont observés principalement dans les sociétés pacifiques/cohésives.

Une discussion analytique à ce sujet est contenue dans le document de l'APFM « Gestion à base communautaire des inondations » (APFM, 2017). Nous ne nous intéresserons ici qu'aux aspects les plus saillants.

- a) Le **pluralisme ethnique** est un phénomène courant et peut être prise en compte lors de l'organisation et de l'empowerment des communautés pour permettre aux groupes ethniques d'apporter leurs propres contributions et signaler leurs revendications en matière de gestion des aléas naturels. Les perceptions du risque et de la participation communautaire ont une dimension culturelle et diffèrent donc largement d'une communauté à l'autre. Il existe une relation stricte entre l'homogénéité ethnique et le capital social, principalement en termes de confiance et de participation. Des considérations similaires sont valables dans les sociétés caractérisées par des groupes religieux minoritaires. Les tensions sociales peuvent provenir de différences de croyances religieuses et de l'hétérogénéité ethnique, conduisant à des conflits et à une instabilité politique. Dans ce contexte, la participation des communautés peut être entravée.
- b) Il existe une forte corrélation entre la **pauvreté**, la répartition inégale des ressources et la participation communautaire. Les personnes vivant dans l'extrême pauvreté (Quaranta and Quinti, 2004) sont moins susceptibles de participer réellement, ce qui rend plus difficile l'organisation d'activités communautaires (les personnes extrêmement pauvres, en plus du manque de ressources, se caractérisent par un manque d'identité et, conjointement, ces deux facteurs impliquent un manque dans l'intention et la capacité

¹⁰ Un facteur important dans les communautés résilientes est la solidité des réseaux et du capital social. Le capital social fait référence à la qualité des relations entre les membres d'une communauté. Les avantages du capital social deviennent évidents lorsque les communautés doivent faire face à l'adversité, aux conflits ou au changement. Les communautés avec des niveaux élevés de capital social seront mieux à même de gérer les difficultés que les communautés avec de faibles niveaux de capital social. Cela est probablement dû au fait que ces communautés ont des niveaux plus élevés de confiance, de coopération et de tolérance. Il n'existe pas de manière unique de développer la résilience et le capital social. Chaque communauté doit examiner ses problèmes, ses exigences et sa capacité particuliers et déterminer la meilleure approche. Le capital social peut être construit à travers une variété de groupes dans la communauté, y compris les familles, les écoles et autres établissements d'enseignement, les clubs et les entreprises. Les communautés doivent également tenir compte de l'impact que les politiques gouvernementales peuvent avoir sur leur communauté et les programmes doivent être sensibles aux besoins et aux capacités de la communauté ou du groupe qu'ils prévoient de soutenir (Cfr. Drug Info, 2007. Building resilience and social capital in rural and remote communities. Facts and resources about alcohol and drugs. www.druginfo.adf.org.au/fact-sheets/building-resilience-and-social-capital-in-rural-and-remote-communities-webfact-sheet).

d'agir). Mais ceci n'est généralement pas vrai pour ceux qui ne sont pas dans la pauvreté extrême. Le renforcement des capacités des personnes en situation de pauvreté est essentiel pour surmonter certains des obstacles à la participation. De plus, la pauvreté doit être considérée non seulement comme un état de choses, mais également comme un processus dynamique. Dans une collectivité territoriale, on peut rencontrer des personnes qui ne sont pas pauvres mais qui subissent un processus d'appauvrissement (ou processus d'exclusion sociale) lié au chômage, au manque d'accès aux services sociaux, au manque de sécurité, à des formes de désordre institutionnel, à des formes de discrimination, etc. D'autre part, on peut rencontrer des personnes qui, grâce à leur intention et capacité d'agir (c'est-à-dire l'orientation des individus et des organisations vers l'action), lesquelles se manifestent dans des intentionnalités, des projets, des modes de vie ou des formes de mobilisation sociale (Quaranta and d'Andrea, 1996) et grâce à des actions d'empowerment (par l'accès au microcrédit, le renforcement des capacités, etc.), sortent progressivement d'un état de pauvreté.

- c) Le **manque de compétences**, de ressources, d'alphabetisation, de connaissances, de niveaux d'autonomisation et d'exclusion sociale font partie des inégalités sous-jacentes qui peuvent constituer un obstacle à la participation à la prise de décision pour les personnes vivant dans la pauvreté. Cela peut entraîner un déséquilibre dans les structures et les processus participatifs.
- d) La **disparité de genre** dans le pouvoir décisionnel au sein des foyers a un impact négatif sur la participation des femmes (les aspects sociaux, économiques et culturels au sein d'une société limitent souvent leur participation à la prise de décision, même au sein de leur foyer). Par contre, les femmes sont souvent plus sensibles aux questions civiques et sociétales et peuvent avoir une plus grande volonté de participation communautaire, également liée à leur plus grande prise de conscience des aspects sociétaux, microéconomiques et environnementaux de la vie quotidienne qui les affectent, elles et leurs familles. De plus, elles peuvent jouir de réseaux sociaux solides au sein de la communauté. Il est également nécessaire de se rappeler que les questions de genre diffèrent largement selon les différents contextes géographiques. De plus, il ne faut pas oublier que les questions de genre peuvent également inclure les questions LGBTQ (lesbiennes, gays, bisexuelles, transgenres et en questionnement). Cela se reflète particulièrement dans le contexte social où les LGBTQ ont tendance à avoir une possibilité mineure de manifester leur opinion et à être représentés dans la société.
- e) Les **anciens** peuvent détenir un pouvoir décisionnel véritable au sein d'une communauté et un rôle clé dans la restauration/maintien du réseau social (HelpAge, 2005). Les anciens peuvent donc jouer un rôle positif dans la participation active des acteurs sociaux. Par conséquent, le gaspillage de leur potentiel en tant que ressources humaines et détenteurs de connaissances doit non seulement être évité mais, au contraire, ce potentiel doit être renforcé. Le statut des anciens diffère largement selon les différents contextes géographiques.

- f) Les **migrants** et les **réfugiés** sont souvent des personnes qui, d'une part, n'ont pas accès à la terre, au logement et aux services vitaux et souffrent également de la pression des moyens de subsistance car ils sont confrontés à l'insécurité quotidienne du travail et de l'argent. Plus particulièrement, ils peuvent souffrir de processus d'exclusion sociale, aggravés par une faible connaissance du territoire où, désormais, ils habitent. Il convient de souligner qu'un pourcentage important de migrants et de réfugiés sont soit qualifiés soit hautement qualifiés (Marta, 2009).
- g) Les personnes qui souffrent de désavantages en raison de leur **handicap**, d'une faiblesse liée à leur **état de santé** (par exemple, infectées par le virus de l'HIV) ont tendance à avoir une possibilité mineure d'intervenir et d'être représentés dans la société. En traitant de la participation communautaire, une attention particulière devrait leur être accordée pour éviter leur exclusion (ILO, 2003).

En considérant les facteurs socioéconomiques analysés antérieurement, la capacité des personnes à participer varie grandement au sein des communautés. Certains groupes, en raison de problèmes de pauvreté, d'ethnicité, de religion, de sexe, d'âge ou de handicap, ne sont pas représentés pour leurs besoins spécifiques et sont exclus de la prise de décision. Néanmoins, leur participation reste cruciale pour s'assurer que la planification et les activités soient suffisamment adaptées aux besoins des groupes vulnérables, pour bénéficier de leurs connaissances et de leur expérience et plus généralement pour renforcer leur intégration au sein de la communauté.

2.2. La participation communautaire – Quelques spécificités en relation à la gestion des inondations et de la sécheresse

La participation des communautés se fonde, en premier lieu, sur les principes généraux exposés au par. 2.1. Cela dit, cette participation doit être conçue non seulement dans chaque contexte (territorial) lequel a, bien entendu, ses spécificités, mais également en considérant la portée des activités à mener.

Dans notre cas spécifique, il s'agit de la gestion des inondations et de la sécheresse, pour laquelle au moins les quatre aspects suivants doivent être pris en considération.

Participation communautaire et perception des inondations et de la sécheresse

Un **premier** aspect qui se pose concerne la **“perception”** et la **nature des inondations et de la sécheresse** de la part des communautés.

La sécheresse est un événement climatique extrême et récurrent qui affecte les moyens de subsistance de millions de personnes dans le monde et elle est considérée comme la catastrophe naturelle la plus grave en termes économiques, sociaux et environnementaux (Miniki, 2009). La sécheresse est l'aléa naturel qui affecte le nombre maximum de personnes dans le monde, causant des effets dévastateurs. L'assèchement des ressources en eau, les mauvaises récoltes,

l'augmentation des prix des denrées alimentaires, la mauvaise santé, les pertes et la mortalité de la production animale et la baisse des prix du bétail sont les effets les plus immédiats de la sécheresse perçus par les agriculteurs. Les effets de la sécheresse affaiblissent les revenus des ménages agricoles, entraînent une mauvaise nutrition et diminuent la capacité d'absorption des risques, augmentant ainsi la vulnérabilité de la communauté (Udmale et al., 2014).

Dans une étude sur la perception de la sécheresse par les agriculteurs, la sécheresse est définie comme une catastrophe naturelle. La majorité des agriculteurs ont indiqué que les mauvaises récoltes, l'assèchement des ressources en eau, la perte de bétail, la famine, la mauvaise santé des humains et des animaux, l'augmentation des prix des denrées alimentaires et la baisse des prix du bétail comme les principaux effets de la sécheresse. En outre, plus de 85% des agriculteurs ont indiqué les effets de la sécheresse sur la sécurité alimentaire des ménages, le choix des préférences alimentaires, la malnutrition, la santé humaine et animale, la perte de bétail, le chômage et la réduction des revenus des ménages comme modérés ou importants (Menghistu et al., 2018).

Les inondations sont également généralement perçues comme des événements naturels destructeurs (perte de vies et de biens, perte de moyens de subsistance, diminution du pouvoir d'achat et de production, entrave à la croissance et au développement économiques, migration massive, effets psychosociaux, etc.). Néanmoins, il convient de souligner que les inondations peuvent apporter des avantages aux communautés vivant dans une plaine inondable. Ces avantages comprennent la recharge des eaux souterraines, la fertilité du sol, la création d'un terrain fertile pour les poissons et l'élimination des contaminants et des polluants. En particulier, les inondations d'eau douce jouent un rôle important dans le rajeunissement des écosystèmes dans les bassins fluviaux et sont un facteur-clé dans le maintien de la biodiversité des plaines inondables, l'augmentation de la biomasse et l'amélioration de la pêche et de l'agriculture¹¹.

Les inondations influencent le mode de vie des communautés. Dans de nombreuses zones sujettes aux inondations à travers le monde, les gens ont adopté un mode de vie consistant à « vivre avec les inondations ». Les communautés confrontées à des inondations régulières sont plus sensibles aux inondations que celles des zones à moindre fréquence.

La perception qu'ont les individus du potentiel d'inondations et de sécheresses futures est influencée par leur expérience antérieure de ces aléas. En particulier, les aînés ont la plus longue mémoire historique et peuvent se souvenir, mieux que les autres membres de la communauté (notamment les immigrés récents ou les jeunes), des caractéristiques des inondations ou des sécheresses qui ont frappé le territoire ou qu'ils ont vécues dans le passé. Ils ont une perception et une conscience plus élevées que ceux qui n'ont pas une telle expérience (WMO, 2017). Alors que la compréhension collective des risques est souvent insuffisante dans les communautés où les aléas naturels sévères sont comparativement moins fréquents, des niveaux de sensibilisation et de compréhension beaucoup plus élevés sont évidents là où ces événements sont plus fréquents. Acquérir de l'expérience est un long processus qui implique également une adaptation culturelle. Il facilite une participation effective à la gestion de ces aléas.

¹¹ Dans le passé, les communautés ont prospéré à la suite d'inondations périodiques le long du Tigre et de l'Euphrate, du Nil, de l'Indus, du Gange et du fleuve Jaune, entre autres. Voir WMO (2006).

Participation communautaire et différents types d'inondations et des sécheresses

Une **deuxième** question à prendre en considération concerne **l'hétérogénéité à la fois des inondations que des sécheresses**.

Il existe différents types d'inondations (par exemple, les inondations fluviales, les crues éclair, les coulées de boue¹² et les glissements de terrain, les inondations côtières/tsunamis, les inondations urbaines). La description de ces différents types d'inondations dépasse le cadre de ce document. Néanmoins, il faut considérer que leurs impacts sur les communautés peuvent différer. Par exemple, les conséquences des crues soudaines peuvent être plus graves par rapport à celles des crues fluviales en raison de la vitesse et de la force élevée de l'eau et de la puissance érosive avec lesquelles les inondations se produisent, de la charge élevée de sédiments et de débris et du peu de temps généralement disponible pour l'évacuation. La sensibilisation et la préparation (et donc la participation) au niveau de la communauté et des ménages sont particulièrement essentielles dans le cas des crues soudaines (WMO, 2012b). D'autre part, en raison de la forte densité de population, de la grande hétérogénéité des groupes sociaux et de la nature dynamique de la population dans les zones urbaines, dans le cas des inondations urbaines, la mobilisation de la participation communautaire nécessite des efforts supplémentaires pour assurer une véritable représentation et participation des communautés touchées (WMO, 2012).

Des différences existent également entre plusieurs types de sécheresses et, comme dans le cas des inondations, aborder cette question dépasse le cadre de ce document. Soulignons simplement que la sécheresse météorologique est définie sur la base du nombre de jours avec des précipitations inférieures à un certain seuil spécifié, tandis que la sécheresse agricole se concentre sur les pénuries de précipitations, les différences entre l'évapotranspiration réelle et potentielle, les déficits en eau du sol, la réduction des niveaux des eaux souterraines ou des réservoirs, et ainsi de suite; et la sécheresse hydrologique est associée aux effets des périodes de précipitations insuffisantes sur l'approvisionnement en eau de surface ou souterraine (c'est-à-dire le débit des cours d'eau, les niveaux des réservoirs et des lacs, les eaux souterraines). Tous ces types de sécheresses peuvent provoquer une sécheresse socio-économique, qui se produit lorsque la demande d'un bien économique, tel que l'eau, le fourrage, les céréales alimentaires, le poisson et l'énergie hydroélectrique, dépasse l'offre en raison d'un déficit d'approvisionnement en eau lié aux conditions météorologiques (Wilhite and Glantz, 1985).

Un effet-limite des sécheresses est la désertification, laquelle, toutefois, peut dépendre également d'autres facteurs qui évoluent dans le temps et varient d'un endroit à l'autre. Ceux-ci incluent, au-delà des sécheresses, la pression de la taille de la population ; des facteurs politiques (tels que les conflits politiques, ethniques, religieux) et socioéconomiques (tels que l'abandon / la fermeture d'activités minières ou la désindustrialisation) ; les modes et pratiques non durables

¹² Écoulement de boue et de débris qui se produit après des pluies intenses ou la fonte des neiges, des éruptions volcaniques, des tremblements de terre et de graves incendies de forêt. En règle générale, un écoulement peut commencer après une forte pluie et s'accélérer au fur et à mesure qu'il progresse. Au fur et à mesure que le glissement s'accélère, la boue liquide ramasse tout sur son passage, y compris les rochers, les maisons, les arbres et les voitures. Le flux augmente, accumulant plus de débris avant d'atteindre une plaine et causant de grands dommages à la vie et aux biens.

d'utilisation des terres ; ainsi que d'autres processus liés au changement climatique (au-delà des sécheresses ; par exemple, de fréquentes inondations côtières). Au-delà de la dégradation de l'environnement, la désertification peut donc être considéré comme un phénomène social qui consiste dans l'abandon d'un territoire de la part des communautés qui l'habitaient tantôt (ou de la part d'une partie importante de la population) à la suite, à la fois d'évènements climatiques que d'évènements sociaux, économiques et politiques (Quinti, 2014). La désertification (sociale) affecte profondément les possibilités d'une gestion communautaire effective des sécheresses.

La compréhension de ces facteurs (ceux liés à la sécheresse et ceux liés aux inondations) est donc essentielle pour organiser la participation communautaire aux activités de gestion de la sécheresse et des inondations.

Intensité et variété des impacts des inondations et de la sécheresse et participation communautaire

Un **troisième** aspect à traiter pour encadrer les spécificités de la participation communautaire à la gestion des inondations et de la sécheresse concerne **les impacts de ces deux familles d'aléas**. Une inondation, ainsi qu'une sécheresse, peuvent entraîner la perte de biens valant des millions de dollars et constituer une menace importante pour la vie et la sécurité humaines. Les inondations et la sécheresse ont un impact sur les entreprises, les personnes, le secteur public et, en ce qui est des inondations, les infrastructures également (telles que les routes et les ponts). Ces aléas provoquent également une grave détérioration de l'environnement et de l'écosystème environnants. De tels impacts ont une grande influence sur le bien-être social et économique des personnes. Les conséquences de ces aléas naturels peuvent aggraver ultérieurement la ségrégation sociale et les vulnérabilités des individus ou des groupes et influencent grandement la volonté et la capacité des communautés à participer à la vie sociale (y compris à la gestion des inondations et de la sécheresse).

Les quatre éléments suivants permettent de clarifier le contexte dans lequel ces aléas naturels peuvent avoir un impact (voir §1.4.) :

- (i) *structure sociale* (ethnie, classe, religion, langue, groupes majoritaires et minoritaires) ;
- (ii) *arrangements culturels* (structure familiale et culturelle, hiérarchie, comportement commun, croyances et pratiques culturelles) ;
- (iii) *bien-être socio-économique* (sources de subsistance, saisonnières et non, emploi et main-d'œuvre, qualité des équipements de service public et du logement, productivité agricole, pertinence des groupes faibles) ;
- (iv) *caractéristiques spatiales* (localisation des terrains agricoles, localisation des logements, équipements de service public, terres agricoles) (Abarquez and Murshed, 2004).

Facteurs sociaux, économiques et culturels – inondations et sécheresse

Un **quatrième** aspect à traiter est **l'incidence spécifique sur la participation communautaire** par rapport à la gestion des inondations et de la sécheresse de quelques-uns (notamment) parmi les **facteurs sociaux, économiques et culturels** considérés à la fin du par. 2.1. (Pauvreté ; zones

marginales ; genre ; anciens ; migrants et réfugiés ; personnes handicapées et autres groupes défavorisés ; et savoir autochtone).

- i. **L'éradication/atténuation de l'extrême pauvreté dans le cadre des stratégies de gestion des inondations et de la sécheresse** est nécessaire pour une participation effective des communautés/des personnes aux activités de gestion des risques. En général (Burton, Soussan and Hammill, 2003), les couches les plus pauvres de la société sont plus vulnérables en raison de leurs faibles capacités d'adaptation et parce qu'elles vivent plus près des zones vulnérables (par exemple, sur les coteaux et près des berges des rivières). Les plus pauvres accordent généralement moins d'attention aux risques d'inondation (WMO, 2017), car ils préfèrent ne pas investir dans des mesures de résilience dans une maison dont ils ne sont pas propriétaires, surtout lorsqu'ils sont menacés d'expulsion. Les propriétaires ont tendance à accorder plus d'attention aux risques d'inondation, mais pas lorsqu'ils ne vivent pas dans la maison/la propriété à risque et qu'ils ne sont pas directement exposés aux inondations. Dans ce cas, les locataires de la maison à risque sont particulièrement vulnérables et doivent être préparés à une situation d'urgence.
- ii. Les **zones marginales**, telles que les établissements informels et les lieux reculés, sont souvent peuplées de groupes économiquement défavorisés et de groupes sociaux vulnérables (minorités, groupes ethniques, etc.). Ces groupes peuvent être particulièrement **vulnérables aux inondations et à la sécheresse** en raison de facteurs tels que : la localisation spatiale (par exemple, auprès des berges), le sous-développement des infrastructures et des équipements de base, la dégradation de l'environnement, le manque de connaissances sur les aléas et/ou les attitudes fatalistes concernant ces aléas. Le développement dans les zones marginales se produit principalement de manière non organisée et dispersée, ce qui perturbe la participation communautaire et les réseaux sociaux.
- iii. Les zones marginales (d'autant plus si elles sont touchées par des aléas tels que la sécheresse ou les inondations) sont parfois aussi confrontées au problème de **l'émigration des populations**, ce qui compromet le développement des activités communautaires. De telles conditions peuvent perturber l'organisation communautaire et le développement de mesures de préparation/d'atténuation au niveau local (WMO, 2011).
- iv. D'une part, les **femmes** sont plus touchées par **les inondations et la sécheresse** (ainsi que par d'autres aléas naturels) et souffrent de processus d'exclusion ; d'autre part, elles sont plus sensibles et plus susceptibles de participer. Les femmes sont également plus sensibles aux risques naturels et humains en raison de leur plus grande capacité à comprendre les impacts sociaux et économiques et de leur plus grande conscience des aspects sociétaux, microéconomiques et environnementaux de la vie quotidienne qui les concernent, elles et leurs familles. Les femmes ont des compétences qui peuvent faire d'elles des « clés de la prévention des risques ». Dans de nombreuses sociétés, elles gèrent et utilisent quotidiennement les ressources naturelles et peuvent compter sur leur survie en cas d'urgence, comme la conservation des aliments. De plus, elles sont souvent d'importants « communicants des risques » car elles ont un rôle central dans la famille (garde des enfants,

des personnes âgées, etc.). Leurs réseaux sociaux (voir §2.1.) leur fournissent des informations sur les personnes de la communauté qui sont dans le besoin ou qui peuvent aider en cas d'urgence. Les femmes sont également plus susceptibles que les hommes de prêter attention aux alertes et sont plus soucieuses de la sécurité. Elles ont des compétences et une expérience informelle (ICIMOD, 2007) en matière de soins de santé physique et mentale et souvent une spécialisation professionnelle formelle/informelle qui est importante pour la préparation aux catastrophes, la réponse et le rétablissement (soins de santé, enseignement, conseils, etc.) à la suite de désastres. Les femmes sont souvent plus résilientes que les hommes, ce qui peut avoir un impact positif sur la participation des femmes aux activités de gestion des inondations et de la sécheresse. Enfin, de nombreuses organisations dirigées par des femmes à travers le monde montrent le potentiel des femmes dans la préparation, la réponse et le rétablissement à la suite des désastres (World Bank, 2015).

- v. Le **statut des anciens dans la gestion des catastrophes** est ambigu. D'une part, les anciens sont plus touchés par une catastrophe naturelle. A la suite d'une catastrophe, beaucoup perdent leur maison (HelpAge, 2005) parce qu'ils n'ont pas la documentation appropriée concernant leurs droits de propriété (soit elle a été perdue lors de la catastrophe, soit elle n'était pas nécessaire lorsque leurs familles se sont installées). Cela a un impact négatif sur la participation des anciens aux activités de gestion des catastrophes. De plus, les anciens sont souvent parmi les personnes les moins scolarisées et pourraient représenter un « fardeau » dans toute activité liée à la gestion des catastrophes. D'autre part, les anciens détiennent souvent la meilleure « mémoire historique » au sein d'une communauté, qui peut également inclure des connaissances sur les aléas passés, leurs conséquences et leur gestion. Ainsi, leurs connaissances peuvent être plus que précieuses et devraient être transmises aux membres plus jeunes de la communauté.
- vi. Les **catastrophes naturelles** peuvent isoler davantage les personnes qui souffrent de **désavantages** en raison de leur **handicap** ou de leur faiblesse liée à leur **état de santé** dans les communautés traditionnelles. Ces personnes sont également susceptibles d'être les moins en mesure de contribuer aux activités de gestion et de développement des risques d'inondation et de sécheresse et d'en bénéficier, alors qu'elles ont besoin d'un soutien spécifique et sont confrontées à des défis supplémentaires pendant les périodes d'urgence liées à leurs handicaps ou à leur environnement de vie (Handicap International, 2005).
- vii. Le **savoir autochtone** est l'ensemble des stratégies traditionnelles d'adaptation pratiquées qui ont aidé de nombreuses communautés à survivre aux **calamités naturelles** pendant des siècles. Les personnes vivant dans des zones sujettes à la sécheresse et aux inondations utilisent les connaissances indigènes pour faire face aux catastrophes depuis des centaines d'années. Il existe de nombreux exemples de communautés qui ont adapté leur mode de vie pour faire face à la sécheresse et aux inondations tout en en tirant, aussi, des avantages économiques et sociaux (dans le cas de ces dernières). Les communautés autochtones vivant dans des zones sujettes aux inondations et à la sécheresse utilisent largement leurs connaissances traditionnelles pour prévoir les catastrophes naturelles. L'augmentation de ces dernières et des communautés qui en sont touchées, malgré la mise en œuvre de

pratiques de gestion des risques, indique clairement un écart entre la pratique et les politiques mises en œuvre. En utilisant les informations du domaine des connaissances autochtones et des capacités d'adaptation locales, ce fossé peut être comblé, offrant non seulement une meilleure gestion des inondations et de la sécheresse (réduisant, entre autres, les coûts), mais aussi une participation renforcée des communautés.

Inondations et connaissances autochtones

Au Togo, la communauté de Daoudé se rapporte aux cris ou au comportement de certains animaux pour anticiper les inondations et les sécheresses. Par exemple, un cri particulier de la tourterelle annonce la saison sèche, ou la migration de l'aigrette garzette, annonce la saison des pluies. En revanche, le coassement du crapaud, ainsi que l'apparition de certaines plantes, comme le Tchantchamassi et le Kodonozou (dans la langue locale), annoncent une abondance de pluie (voir plus de détails plus loin dans le Chapitre 4, §4.1.).

Au Bénin, dans la communauté de Tabota, une enquête a été menée au niveau local sur les connaissances indigènes concernant la fréquence des inondations et des sécheresses. Parmi les signes d'occurrence de la sécheresse, les suivants ont été enregistrés : le feuillage précoce de *Cassia siamea* ; la présence de brouillard de mai à juillet ; l'apparition abondante de criquets et de chenilles en mai et juin (voir plus de détails plus loin au Chapitre 4, §4.1.).

Au Nigeria, le mouvement du Sabutu ou lagbaja (une variété de crabe) est considéré comme un signal d'inondations imminentes. Lorsque les crabes migrent des eaux saumâtres vers la mer, c'est le signe d'une « inondation de pluie » (crue chaude) et, lorsque les crabes se déplacent de la mer vers les criques, cela est pris comme le signe d'une crue « froide » (inondation océanique) (Oluseyi et al., 2011). De même, en Inde, le comportement inhabituel des animaux, tels que les oiseaux et les poules grimant vers des endroits plus élevés, les fourmis, les grenouilles et les serpents sortant de leurs habitations naturelles et les oiseaux rampant d'une manière inhabituelle, est utilisé comme signe d'inondations imminentes ou d'autres calamités naturelles (WMO, 2004).

D'autres mécanismes d'adaptation indigènes incluent l'utilisation de radeaux. En effet, il est assez courant que les gens utilisent des radeaux faits de troncs de bananiers pour se déplacer, y compris sur des routes inondées et pour la culture flottante de légumes/produits agricoles à croissance rapide, l'ensemble du cycle de plantation et de culture étant lié à la montée et à la chute de rivières.

Avantages et désavantages de la participation communautaire

Le processus participatif a été reconnu comme un élément essentiel de la gestion communautaire des risques, qui permet d'instaurer une culture de la sécurité et d'assurer un développement durable. Il répond aux besoins locaux spécifiques des communautés vulnérables en réalisant le plein potentiel des ressources et des capacités locales. Il vise à obtenir l'engagement actif des habitants à tous les stades des activités de gestion des risques d'inondation (comme nous le verrons mieux au Chapitre 4). Les points suivants (voir encadré) essaient de résumer les principaux avantages potentiels qui peuvent résulter de la participation communautaire à la gestion des risques d'inondation (mais ils peuvent également s'appliquer à la gestion des risques de sécheresse). Nous pouvons distinguer deux catégories de bénéfices : la première est plus liée aux individus impliqués dans le processus et la seconde est plus corrélée au bénéfice pour le processus ou le résultat général. Au-delà de multiples avantages, la participation communautaire peut comporter également des coûts sociaux, tel que ceux qui sont mentionnés dans l'encadré suivant (Evers, 2012).

Participation communautaire : avantages et risques

Avantages pour les particuliers

- Prise de décision plus transparente et plus fondée.
- Meilleur contrôle des décisions et de leur mise en œuvre et possibilité de contrôler l'information et la gestion de la part des experts ; et de renforcer la capacité à élaborer les informations et à fournir des avis bien fondés.
- Réduction du monopole des médias en matière de persuasion et d'influence.
- Autonomisation du public – les participants peuvent apprendre à exprimer leurs intérêts, ce qui leur permet de gagner en influence.
- Les participants peuvent améliorer leur capacité à faire face aux inondations et à la sécheresse grâce à un processus d'apprentissage.

Avantages relatifs au processus

- Extension de la marge d'action des parties prenantes (et des citoyens) grâce aux processus d'apprentissage, à la réflexion et à la considération en perspective des problèmes dans un contexte plus large.
- Apprentissage et expérience sociale – si la participation débouche sur un dialogue constructif avec toutes les parties concernées, alors le public, les administrations publiques et les experts peuvent apprendre de la conscience de chacun des risques d'inondation et de sécheresse.
- Mise au point d'un point de vue partagé comme base pour des perspectives à long terme.
- Moins de litiges, de malentendus, de retards et une mise en œuvre et un suivi plus efficace, pouvant finalement conduire aux solutions les plus rentables.
- Sensibiliser le public aux questions environnementales, ainsi qu'à la situation environnementale locale.
- Utilisation de différents types de connaissances (régionales, locales, historiques, sociales), d'expériences et de projets des différentes parties prenantes, ce qui permet d'améliorer la qualité des plans, des mesures et des projets.
- La légitimation des décisions, l'acceptation, l'engagement et le soutien du public à l'égard des processus décisionnels.
- Prise en charge par les citoyens de la responsabilité non seulement des décisions mais aussi de la mise en œuvre et de la réalisation des mesures (l'engagement non rémunéré peut également revêtir un aspect financier).

Risques et inconvénients potentiels de la participation communautaire

- Coûts potentiels.
- Perte de temps (retards dans les décisions « justifiées » par la nécessité de consulter les acteurs sociaux concernés).
- Risque de perdre le contrôle du processus de la part des autorités concernées.
- Domination de la communauté de la part de certaines personnes ou institutions.
- Identification de solutions/résultats inapplicables.
- Exclusivité des processus (exclusion de parties prenantes importantes).
- Conflits potentiels qui pourraient conduire à des « impasses ».

2.3. Organiser la participation communautaire

Qu'est-ce un Comité de gestion communautaire des inondations et/ou de la sécheresse

Les institutions communautaires, tels que les Comités, sont les principaux acteurs pour mener à bien les activités communautaires de gestion de la sécheresse et des inondations. La structure et la couverture territoriale de ces institutions varient d'une communauté à l'autre. Généralement, ils sont composés de plusieurs personnes avec une répartition des rôles et des responsabilités (le

président, le secrétaire et le trésorier font partie des types courants d'agents dans un comité communautaire de gestion des risques de sécheresse et/ou d'inondation). Selon les besoins et les capacités de la communauté, ils coordonnent la participation des membres de la communauté et favorisent la préparation par rapport aux inondations et aux sécheresses. Ils conçoivent et mettent également en œuvre des réponses aux inondations et aux sécheresses, la gestion des fonds fiduciaires communautaires (y compris le stockage commun d'outils et de fournitures d'intervention d'urgence) et des programmes de résilience communautaire plus vastes ou des initiatives de développement communautaire (WMO, 2005).

Les comités communautaires de gestion des risques de sécheresse et/ou d'inondation contribuent à accroître l'efficacité des systèmes communautaires d'alerte précoce en cas de sécheresse, p. ex., Systèmes d'alerte précoce en cas de sécheresse ou Drought Early Warning Systems DEWS (Wilhite and Svoboda, 2000), d'inondation, p.ex. Systèmes d'alerte précoce en cas d'inondation ou Flood Early Warning System FEWS (ICIMOD, 2014) ou en relation à ces deux aléas conjointement. Il s'agit d'un système intégré d'outils et de plans pour détecter et répondre aux urgences, lesquels sont mis au point et gérés par les communautés. Les objectifs des systèmes d'alerte précoce communautaires sont de gérer les risques, en facilitant des alertes précoces. Dans le cas des inondations, il est important d'adopter une approche de bassin qui implique d'alerter les communautés en aval et de renforcer la coopération entre les communautés en amont et en aval dans le partage des informations sur les inondations.

Les FEWS et les DEWS communautaires sont mis en œuvre dans les communautés à risque pour renforcer la capacité des populations locales à résister aux effets néfastes des inondations ou de la sécheresse.

Les fonctions des Comités de gestion communautaire des inondations et/ou de la sécheresse

Les comités remplissent diverses fonctions telles que :

- ✓ identification des risques pour les communautés ;
- ✓ évaluation des besoins et des capacités de la communauté ;
- ✓ fourniture d'équipements et de fournitures pour les situations d'urgence ;
- ✓ sensibilisation ;
- ✓ diffusion de l'information et renforcement des capacités ;
- ✓ mise en réseau, suivi et reporting ;
- ✓ mise en place du renforcement institutionnel et des liens entre les différents acteurs impliqués ;
- ✓ planification et interface avec les institutions gouvernementales pour la gestion des risques (préparation, prévention également pour tenter d'en modérer l'intensité et les effets négatifs ; secours, etc.) ;
- ✓ mener des exercices de simulation pour faciliter une évacuation efficace (inondations) ;
- ✓ établissement de liens avec d'autres communautés et partenaires de développement externes (y compris le secteur privé) ;
- ✓ suivi, évaluation et tenue de la documentation ;

- ✓ gestion des informations pour références futures ;
- ✓ mobilisation des ressources.

Dans de nombreux comités, des groupes de travail sont formés pour faciliter la réalisation d'activités communautaires spécifiques.

Composition des Comités

Les comités éventuellement formés devraient inclure des dirigeants locaux, des femmes, des représentants de groupes ethniques, des représentants de leaders locaux, des responsables de l'agriculture/de la santé, des enseignants, des jeunes et des représentants d'ONG locales et d'organisations communautaires. Ils doivent inclure toutes les parties prenantes de manière représentative. Ils peuvent bénéficier, à titre consultatif, de la présence de représentants au niveau local des ministères concernés, du gouvernement local, des personnes âgées, etc., qui peuvent fournir des conseils et faciliter les liens avec les sources techniques et de financement selon les besoins.

Il est donc approprié de passer en revue quelles sont les « institutions » (en réalité, des « organisations ») qui peuvent exister (selon les contextes spécifiques) au niveau communautaire.

3. APPROCHE « MULTI-STAKEHOLDER » (multipartenaire) DANS LA GESTION DES INONDATIONS ET DE LA SÉCHERESSE

En fonction de ce qui a été dit dans le chapitre précédent (notamment en ce qui concerne la création et la composition des Comités – voir §2.3.), il convient de passer en revue les “institutions” (en fait, les “organisations”) qui peuvent exister (selon le contexte spécifique) au niveau communautaire.

Les institutions locales et la participation communautaires

Les institutions communautaires (ou, avec une conception plus élargie, les « détenteurs d’enjeux », en anglais « stakeholders ») visent à faciliter le dialogue et les négociations entre les différents acteurs (WMO, 2006). Ils agissent en tant qu’intermédiaires entre les communautés et les autorités locales, régionales et nationales, et entre les communautés et les agences de développement externes et les entités « opérationnelles » (telles que les ONG nationales ou internationales). En adoptant une conception plus élargie, tous ces acteurs représentent les réels et potentiels « détenteurs d’enjeux » ou « parties prenantes », en anglais « stakeholders ».

Voici dans l’encadré qui suit, des exemples importants d’institutions qui peuvent exister au sein d’une communauté (Haider, 2009).

Exemples d’institutions au sein d’une communauté

Association : un groupe de personnes, souvent issues de groupes familiaux différents, qui travaillent ensemble dans un but commun et ont leur visibilité principalement à travers leur engagement dans un secteur spécifique (comme les associations d’agriculteurs, de jeunes, de veuves et de parents d’élèves). Les associations facilitent l’entraide, la solidarité et la coopération à l’intérieur de la communauté. Ils ont généralement des structures, des rôles et des règles clairement définis par rapport auxquels les membres du groupe opèrent. Des associations sont parfois établies pour exploiter et/ou entretenir une installation/structure construite avec des fonds publics et/ou privés, avec des ressources mobilisées auprès des membres de l’association.

Coopérative : une association autonome et volontaire de personnes qui travaillent ensemble pour des avantages économiques, sociaux ou culturels mutuels par le biais d’une entreprise détenue en commun et contrôlée démocratiquement.

Organisation citoyenne : type d’organisation dont le but officiel est d’améliorer les quartiers /les hameaux à travers le travail bénévole de ses membres (comme les comités communautaires de gestion des risques mentionnés ci-dessus). Parmi les organisations civiques, les groupes d’intérêts comprennent des membres de la communauté qui se réunissent pour atteindre un objectif commun.

ONG : organisations locales ou faisant référence à leurs partenaires communautaires.

Organisations communautaires (OC) : organisations qui devraient idéalement être représentatives de la communauté (basées sur l’adhésion) mais qui ont par conséquent tendance à varier considérablement en termes de dimension et de secteur d’intervention. Les OC peuvent se concentrer sur un secteur spécifique ou sur plusieurs secteurs. Elles peuvent également inclure le bras local d’une ou plusieurs ONG. Parmi les OC, les comités villageois de développement (ou comités de développement de district dans les zones urbaines) sont des organisations de gouvernance collective du développement d’un village (ou d’un district). Des entités susmentionnées (des comités) peuvent également être considérées comme des OC.

Chef de village : un chef formel, traditionnel ou informel au niveau local. Les dirigeants formels comprennent le chef communal et l’administration du gouvernement local. Les chefs traditionnels sont généralement des personnes vénérées pour leurs attributs religieux ou spirituels. Les leaders informels exercent une influence en raison de leur richesse, de leurs

compétences particulières ou de leur charisme. Les chefs formels et traditionnels jouent un rôle clé dans les activités politiques, sociales et religieuses locales.

Institutions de microfinance (IMF) : groupements communautaires d'intérêt commun spécialisés dans l'épargne et le crédit.

Comité de Gestion des Catastrophes : traite des aléas au niveau local au niveau du village, y compris les systèmes d'alerte précoce des inondations et de la sécheresse¹³.

Autres organisations : organismes d'apprentissage professionnel ; groupes de personnes âgées ; collègues communautaires ; groupes de jeunes tels que les scouts ; groupes religieux ; etc.

Les « institutions » locales, citées dans l'encadré, dans une perspective de gestion communautaire des inondations et de la sécheresse sont censées dialoguer avec les autorités publiques (dans notre cas au niveau local) et, notamment, avec les Services techniques (par exemple, météorologie, énergie, protection civile, environnement, hydrologie, agriculture, santé, etc.). La gestion communautaire correspond donc à une approche « multi-stakeholders », qui peut se traduire en français, tout en n'étant pas une traduction exacte, en « multipartenaires » ou « multi-parties ».

Dans les bassins fluviaux, il existe souvent, également, des organismes de gestion dénommés « Organisation de gestion de Bassin Fluvial » (OBF). Ces organismes peuvent avoir une grande importance. Ils visent à assurer la coordination entre les différentes institutions gouvernementales aux différents niveaux (du local au national). Ils offrent une interface entre les différentes parties prenantes pour partager les bénéfices et les préoccupations liés au bassin ; assurent une participation accrue des parties prenantes à la planification, à la mise en œuvre et à l'évaluation des activités ; et facilitent le partage des informations et des connaissances et le renforcement des capacités des principales parties prenantes, sans chevauchement des structures de gouvernance administrative et communautaire (WMO, 2006).

Les Organisations de gestion des Bassins Fluviaux (OBF)

Il existe plusieurs types d'OBF : commissions de bassin, directions de bassin, associations ou conseils de bassin et corporations. Au sein des cours d'eau transfrontaliers, des OBF sont parfois créés pour promouvoir la coopération et résoudre les conflits potentiels. Bon nombre d'entre eux ont été créés à l'origine pour traiter de questions techniques précises, mais, une fois que les avantages de la coopération sont devenus évidents pour les parties prenantes, leurs mandats ont été souvent amplifiés. Les OBF peuvent également être inter-États, comme l'Autorité du Bassin de la Volta.

Les institutions au niveau local, bien sûr, influencent la participation des personnes. D'un point de vue quantitatif¹⁴, autant de personnes (en termes absolus et en pourcentage) sont impliquées dans ces institutions, plus la participation est grande, plus il sera facile d'impliquer les personnes (ou de renforcer leur implication) dans la gestion des sécheresses/inondations aux différentes

¹³ A cet égard, nous pouvons signaler la présence d'un Comité de Gestion des Catastrophes (ou équivalent) dans 22 des 60 sites du Bassin de la Volta où a été déroulée la cartographie communautaire de la vulnérabilité, de l'exposition aux aléas naturels et des capacités réelles mise en œuvre en 2020 dans le cadre du VFDM dont nous avons parlé au §1.2. (6 au Togo ; 5 au Burkina Faso, au Ghana et au Mali ; 1 en Côte d'Ivoire).

¹⁴ A cet égard, nous pouvons signaler la présence de groupes tels que les ONG, les groupes religieux, les associations de femmes, les coopératives ou associations d'agriculteurs ou d'éleveurs, etc. dans 41 des 60 sites du Bassin de la Volta où a été déroulée la cartographie communautaire de la vulnérabilité, de l'exposition aux aléas naturels et des capacités réelles mise en œuvre en 2020 dans le cadre du VFDM dont nous avons parlé au §1.2. (dans 12 sur 15 au Ghana; dans 9 sur 15 au Burkina Faso; dans 7 sur 8 au Bénin; dans 6 sur 7 au Togo ; dans 5 sur 7 au Mali ; dans 2 sur 8 en Côte d'Ivoire).

Une analyse ponctuelle de ce qui peut se passer au niveau de chacune des trois phases dans la gestion à base communautaire des inondations et de la sécheresse sera effectuée dans le Chapitre 4, en se fondant, autant que possible, sur l'expérience spécifique dans le bassin de la Volta.

Approche multipartenaire : quelques caractéristiques générales

Etant donné que ce Manuel concerne la gestion communautaire des inondations et des sécheresses, nous avons jusqu'à présent traité de l'approche multipartenaire au niveau local. Il convient de noter qu'une telle approche est appropriée (ou plutôt nécessaire) même à des niveaux plus élevés (régional, national, international, et même au niveau du bassin fluvial), comme le montre la figure ci-dessous.



Source : APFM, *Aspects sociaux et implication des parties prenantes dans la gestion intégrée des inondations. Gestion communautaire des inondations en Thaïlande, OMM 2017.*

Traduction du panneau ci-dessus

ORGANISATION METEOROLOGIQUE MONDIALE
Services météorologiques et hydrogéologiques nationaux
Institutions de recherche académique
ONGI/ONG/ Entreprises privées
Organisations et communautés à base communautaire

Autres agences clés :
Irrigation et ressources en eau ; Agricole ; Energie ;
Protection civile ; Gestion des Catastrophes ;
Réglementation environnementale ; Service d'eau
et d'assainissement ; Autorités de drainage ;
Services d'urgence ; Industries stratégiques ;
Autorités du bassin

A tous niveaux, une approche multipartenaire peut :

- faciliter la participation de toutes les parties prenantes au dialogue/au processus décisionnel, en donnant à tous ces acteurs, y compris le public, toutes les possibilités de partager leurs points de vue et d'influencer l'aboutissement ;
- permettre la décentralisation de la prise de décision à travers de mécanismes appropriés ;
- concevoir un mélange optimal d'approches ascendantes et descendantes et susciter l'engagement des parties prenantes ;
- mettre en place des mécanismes efficaces de résolution des conflits et créer un consensus et un soutien public sur les options de gestion des inondations (et de la sécheresse) ;
- assurer la mise en œuvre des plans de gestion des inondations du bassin avec le soutien total du public ;
- assurer la durabilité des plans et des décisions associées ;
- renforcer la résilience des communautés exposées aux inondations et à la sécheresse.

4. ACTIVITÉS COMMUNAUTAIRES DE GESTION DES INONDATIONS ET DE LA SÉCHERESSE

Les activités communautaires de gestion des inondations et de la sécheresse peuvent être divisées selon les trois phases du cycle de gestion des risques qui ont été codifiées, au fil du temps, sur la base des expériences faites à travers le monde et de la réflexion sur ces expériences (APFM, 2017).

Les trois phases, dans notre cas, sont :

- préparation aux inondations et à la sécheresse (qui inclut également les activités fonctionnelles à la prévention) ;
- réponses aux inondations et à la sécheresse ;
- récupération/recouvrement post-inondations et post-sécheresse.

Dans ce Chapitre les trois phases sont illustrées sur la base des expériences déjà acquises par APFM (2017) et des résultats du travail de terrain effectué au cours de ce projet dans 6 sites du Bassin du Volta (voir Chapitres 1 et 2), en soulignant, entre autres, le rôle – actuel et potentiel – des comités communautaires de gestion des risques de sécheresse et/ou d'inondation déjà mentionnés. Compte tenu du type d'expériences faites dans le projet VFDM, les « Voix du terrain » évoquées dans cette partie sont plus déséquilibrées du côté de la « préparation » et de la « réponse », par rapport au côté de la « récupération » post-catastrophe.

4.1. Préparation aux inondations et à la sécheresse

La préparation aux inondations et à la sécheresse au niveau de la communauté et des ménages est essentielle (APFM, 2017). Dans le cas des crues soudaines, en particulier, ces événements sont extrêmement rapides et intenses et nécessitent une réponse communautaire efficace dans un délai très court.

À ce propos, la constitution des comités communautaires de gestion des risques est une activité fondamentale et préliminaire. Cette activité doit prévoir des étapes bien données pour formaliser l'existence et assurer le correcte fonctionnement des comités. Un exemple des activités de constitution d'un comité est celui expérimenté à Badara (Burkina Faso) dans le cadre du VFDM.

Voix du terrain #1

Mise en place du Comités de gestion communautaire des inondations et des sécheresses (CGCIS) à Badara (Burkina Faso)

« La mise en place du comité de gestion communautaire des inondations et de la sécheresse est au niveau des sites, une action très importante dans le sens de l'appropriation et de la pérennisation des acquis du projet.

Cette mise en place pourrait se décliner en deux grandes phases :

Phase 1 : Diagnostic rapide de la gestion de la problématique de la gestion communautaire des inondations et de la sécheresse à Badara.

Cette phase se scinde en deux étapes à savoir l'état des lieux de la gestion des inondations et sécheresses à Badara et Proposition d'une feuille de route pour la mise en place du CGCIS.

1. État des lieux de la gestion des inondations et sécheresse à Badara

L'état des lieux qui sera participatif, permettra d'identifier tous les acteurs aussi bien institutionnels, communautaires que des personnes ressources à même d'influencer de façon significative le processus de gestion concertée des inondations et de la sécheresse au niveau de la zone d'emprise du site de Badara. Cette identification portera non seulement sur les biens matériels et les zones à risques d'inondations et de sécheresses mais également sur les dispositifs institutionnels et communautaires existants pour la gestion des catastrophes hydrométéorologiques. L'état des lieux se fera à travers la collecte, l'analyse et le traitement des données complémentaires à celles de l'étude de cartographies déjà réalisée en 2020 dans le cadre du programme VFDM et sera basé sur des outils à éditer et à administrer aux différents acteurs et qui aboutiront à un document de synthèse avec des préconisations d'actions pour la mise en œuvre des actions de GCIS surtout de l'alerte précoce (SAP) au niveau de Badara avec la question du genre en filigrane.

2. Proposition et validation d'une feuille de route pour la mise en place du CGCIS

Une feuille de route de mise en place du comité sera élaborée par le partenaire local et validée par les acteurs locaux. Cette feuille de route sera mise à la disposition du partenaire d'exécution qui veillera à faciliter sa mise en œuvre pour l'opérationnalisation du comité de gestion. Cette feuille de route déclinera les étapes et actions à entreprendre pour la mise en place du comité de gestion communautaire des inondations et des sécheresses.

Phase 2 : Mise en place du comité de GCIS

1. Elaboration des documents statutaires

Le fonctionnement du comité de GCIS sera régi par des documents statutaires qui fixeront les règles et les modalités juridiques. Les documents à élaborer se baseront sur le cadre juridique qui régit le dispositif déconcentré de gestion des catastrophes au Burkina Faso. Ils seront élaborés en prenant en compte la question d'arrimage au dispositif existant et la mairie de Badara est garant communal. Il consistera dans cette étape en un processus participatif de rédaction du projet d'arrêté ou de décision de création et le règlement intérieur du comité. Pour ce faire, une commission de rédaction sera chargée de rédiger les projets d'acte de création et de règlement intérieur. Ces textes constitutifs seront examinés et validés par l'ensemble des acteurs en assemblées générales en prélude à l'assemblée générale constitutive.

2. Organisation des assemblées locales des acteurs

Les acteurs impliqués dans la gestion des inondations et des sécheresses sont divers et il faudra les identifier, les mobiliser et les impliquer dans le comité de gestion au niveau de la communauté. Aussi, est-il important de tenir des assemblées locales regroupant les différents groupes socioéconomiques,

professionnels et confessionnels pour partager davantage les informations et connaissances sur la problématique de la gestion communautaire des inondations et de la sécheresse en vue d'orienter le choix des membres du comité sous l'égide de la Mairie de Bama. Ces acteurs seront impliqués à travers des représentants (délégués) qui seront identifiés par les groupes d'acteurs eux-mêmes et mandatés pour participer à l'assemblée générale constitutive.

3. Organisation de l'assemblée Générale constitutive du Comités de gestion communautaire des inondations et des sécheresses

L'assemblée générale constitutive constitue le cadre de mise en place officielle du comité de gestion communautaire des inondations et des sécheresses à travers l'installation de ses membres qui seront invités à l'assemblée générale du CGCIS. L'invitation à participer à l'assemblée générale contient des indications pour l'établissement d'une liste nominative des représentants des groupes et confessions représentatifs de l'AG constitutive, avec leur adresse complète. Cette liste constituée qui sera transmise à l'avance à la mairie et au partenaire local, servira de base pour la convocation des membres de l'assemblée générale. L'assemblée générale examine et adopte les textes constitutifs du CGCIS et met en place les autres organes tel que le bureau exécutif du Comité de gestion communautaire des inondations et de la sécheresse au niveau local. Avec l'appui du partenaire local et de la mairie de Badara, le bureau élu, sera chargé du montage, du dépôt et du suivi du dossier de création du CGCIS auprès de l'autorité administrative compétente. »

Source : VFDM, Projet Pilote. Gestion communautaire des inondations et des sécheresses, Site : Badara, Commune de Bama, Province du Houet, Méthodologie de mise œuvre, novembre 2021.

La préparation, comme d'ailleurs les phases suivantes, nécessite des interventions à la fois « opérationnelles » (organisation, mobilisation des ressources, règles, etc.) et « cognitives » (collecte d'informations et cartographie, sensibilisation, formation, communication, etc.)¹⁵.

La phase de préparation, en particulier, comprend une série d'activités de prévention – où les comités communautaires de gestion peuvent jouer un rôle essentiel – visant à :

- ✓ analyser la situation actuelle des vulnérabilités et des risques existants ;
- ✓ diffuser une prise de conscience partagée de ces risques ;
- ✓ préparer un plan de gestion opérationnelle de ces risques ;
- ✓ déployer les structures et capacités pour faire face à ces risques.

Analyser la situation des vulnérabilités et des risques

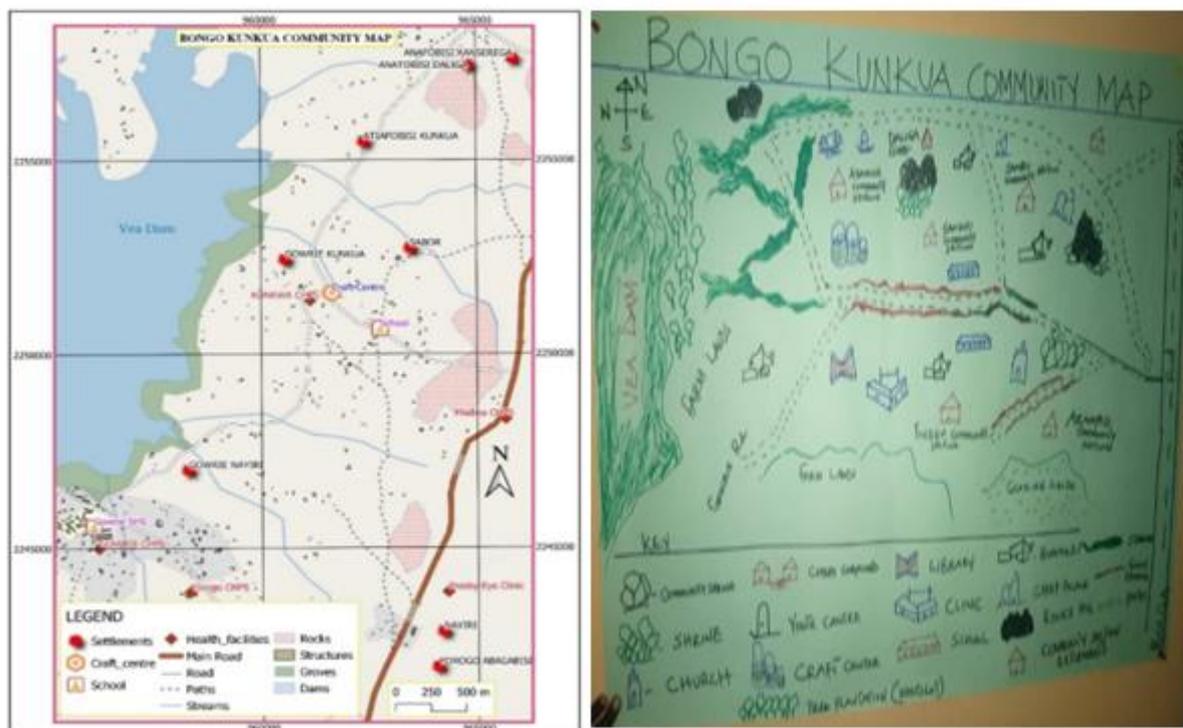
La première activité de préparation de base consiste à analyser au niveau communautaire la situation actuelle des vulnérabilités et des risques qui existent du côté des inondations et de la sécheresse dans des lieux spécifiques. Cette analyse représente le fondement d'une prise de conscience commune des risques (voir point suivant) et de tout renforcement ultérieur des capacités et intervention préventive, de sauvetage ou de réhabilitation.

Au cœur de chaque analyse de risque se déroule une cartographie des vulnérabilités, et (si possible) des solutions. Comme il est montré dans l'expérience de Kunkua (Ghana), portant sur les crues, cette cartographie peut comprendre les places à risque, les infrastructures et les services les plus importants à protéger, les logements des personnes les plus vulnérables.

¹⁵ Sur la distinction entre les aspects « opérationnels » et « cognitifs » de l'expérience humaine, voir Quaranta, 1986.

Voix du terrain #2 Cartographie participative à Kunkua (Ghana)

« Les acteurs communautaires ont été guidés pour dessiner et inclure les caractéristiques clés de la communauté sur la carte. Cela inclut également les zones inondables de la communauté, ainsi que les maisons où vivent des personnes vulnérables (personnes qui, en cas de catastrophe, doivent être secourues – handicapées, personnes âgées, etc.). Une carte numérisée est accompagnée de la carte esquissée par la communauté. »



Source : ORGIIS, Enquête de terrain, 2021, Kunkua

Ce type de cartographie, évidemment, est d'autant plus utile dans la mesure où elle est « co-produite » par tous les acteurs de la communauté : à ce propos, il est essentiel de valoriser les connaissances populaires ou autochtones, c'est-à-dire les informations que les habitants détiennent, pour des raisons biographiques et d'expérience (par exemple, les personnes âgées), pour leur rôle dans la communauté (par exemple les chefs de village), ou pour des raisons professionnelles (par exemple, les pompiers ou les garde forestières) et d'expertise (par exemple, les agronomes, les ingénieurs, les hydrologues, etc.).

Normalement, en discutant avec les habitants d'une localité, des formes ou techniques traditionnelles de prévision des risques d'inondation et de sécheresse peuvent être identifiées, qui sont basées sur l'observation de la nature. Par exemple, au cours de l'activité de terrain du projet au Mali et au Togo, les comportements ou les cris de certains animaux, ou bien l'apparition ou la croissance de certaines plantes ont été mentionnés par les membres des communautés locales à cet égard.

Voix du terrain #3

Techniques locales de prévision des sécheresses et des inondations à Daoudé (Togo)

« La mise en œuvre des activités sur le terrain a également l'occasion d'échanger avec les communautés, notamment les anciens. Ces anciens ont partagé avec nous les techniques locales de prévention sécheresses et des inondations.

Ainsi, la communauté de Daoudé se base sur les cris de certains animaux pour déterminer les inondations et les sécheresses. Par exemple le cri de la tourterelle annonce la saison sèche, de même que l'éclat du soleil (jaune intense), ou encore le pique-bœuf qui par leur période de déplacement annonce la saison des pluies. Par contre, le type de coassement du crapaud et l'apparition de certaines plantes dont Tchantchamassi et Kodonozou (en langue locale) sont annonciatrices d'une abondance de pluies.

Pendant, ces prévisions deviendraient difficiles de nos jours du fait de la disparition de certaines espèces. »

Indicateurs	Images	Message
Animaux		
Pic bœuf		Par leur période de déplacement annonce la saison des pluies
Tourterelle		Par le type de roucoulement annonce une saison sèche
Soleil		Par son éclat particulier d'une couleur jaunâtre forte annonce une saison sèche
Oiseau Moutoudou (langue locale)	Non disponible	Par un comportement précis annonce une abondance de pluie
Oiseau Fadou (langue locale)	Non disponible	Par des cris particuliers annonce une abondance de pluie
Crapaud		Par le type de coassement annonce une abondance de pluie
Plantes		
Plante Tchantchamassi (langue locale)	Non disponible	Par son apparition annonce une abondance de pluie
Plante Kodonozou (langue locale)	Non disponible	Par son apparition annonce une abondance de pluie

Source : fiche de l'équipe JVE, s.d.

Voix du terrain #4

Prévision naturelle des risques d'inondation : quelques exemples de Kandé (Mali)

« Les habitants de Kandé prévoient des inondations à vue d'œil par des signes suivants :

- Germination d'une plante aquatique (*KOKOUN* en Dafin) ;
- Herbes des plaines du fleuve prennent de la hauteur ;
- Ecoulement de l'eau est visible par des dépôts de tige ou d'herbe sur l'eau prend de la vitesse ; par exemple, une pirogue installée ou stationnée au bord du fleuve, flotte dans l'eau après un temps très court (moins d'un jour) ;
- L'attitude des poissons qui coupent une espèce d'herbe bien connue au bord du fleuve montre que l'eau va faire des dégâts ;
- La montée en hauteur du *kokoun* (une espèce d'herbe) montre aussi que l'eau va faire des dégâts.

Même si la pluviométrie est faible, si ces signes sont visibles, cela montre qu'il aura une inondation, donc ces signes nous alertent. »

Source : DEMESSO/DELTA SURVIE, Note "Activités de lutte contre les inondations et les sécheresses dans le Sourou – Kandé, s.d.

La connaissance historique locale peut aussi fournir des informations fondamentales sur des aspects tels que, par exemple, les types de dégâts que les catastrophes produisent sur les habitations, les infrastructures, les champs, les pépinières (voir ci-dessous un exemple du Mali).

Voix du terrain #5

Les dégâts des inondations – exemples au Sourou-Kandé (Mali)

Selon les témoignages des communautés au Sourou-Kandé, les types de dégâts des inondations sont principalement les suivants :

- Les dégâts des cassures de la digue atteignent d'abord les pépinières du maraichage, les champs de maïs, sorgho, sésame, mil, arachides ;
- Les habitations (murs de clôture, les maisons, les greniers) ;
- L'inondation a tué plusieurs espèces (au moins six espèces d'arbres) ;
- L'inondation a fait germer des espèces d'herbes mais tue avant et après plusieurs autres espèces ;
- Les campements des pêcheurs sont dans l'eau pendant toute la durée de l'inondation.

Source : DEMESSO/DELTA SURVIE note sur "Prévisions naturelles des risques d'inondations", 2022

Ce travail d'analyse préliminaire peut être aussi intégré par l'identification des mesures endogènes de prévention/adaptation aux inondations et des mesures endogènes de prévention/adaptation aux sécheresses.

Ci-dessous sont reportés des résultats à cet égard d'une enquête pour l'élaboration du Plan de gestion communautaire des inondations et des sécheresses à Tabota (Bénin). Dans le cadre de cette activité les signes de survenance des inondations et des sécheresses qui sont codifiés par l'expérience traditionnelle ont été détectés. En même temps, les mesures endogènes, plus ou moins efficaces, traditionnellement utilisées pour faire face aux inondations et pour s'adapter aux sécheresses, ont été identifiés.

Voix du terrain #6

Connaissances et mesures endogènes à propos des inondations et des sécheresses à Tabota (Bénin)

Dans le cadre de l'élaboration du Plan de gestion Communautaire des inondations et des sécheresses à Tabota (Bénin), une enquête a été réalisée au niveau local sur les connaissances endogènes de survenance des inondations et des sécheresses. Cette activité a été réalisée au mois de décembre 2021.

Une fiche de collecte a été élaborée et 27 personnes ont été enquêtées, dont 6 femmes. Les résultats obtenus sont illustrés dans le tableau ci-dessous.

Signes de survenance des inondations	Signes de survenance des sécheresses	Mesures endogènes d'adaptation identifiées pour les inondations	Mesures endogènes d'adaptation aux sécheresses
<ul style="list-style-type: none"> • Forte fréquence d'un vent qui souffle du Nord vers le Sud • Migration des Canards sauvages • Longue durée de la chaleur qui s'étend de février à mai • Longue durée de l'harmattan (novembre à février) • Le feuillage tardif du cassia siamea • Abondance des poissons (le nom n'est pas encore identifié) dans les retenues d'eaux 	<ul style="list-style-type: none"> • Départs précoces des pluies • Tarissement précoce des retenues d'eaux • Le feuillage précoce du cassia siamea • Présence du brouillard de mai à juillet • Apparition abondante des criquets et de chenilles au cours du mois de Mai et Juin 	<ul style="list-style-type: none"> • Culture des produits agricoles à cycle court (fonio, petit mil, petit haricot, (de 70jours) • Prédominance de la culture des produits agricoles résistants à l'humidité (Riz, Igname, pomme de terre Taro, etc.) • Éviter de faire des champs sur les courants d'eau • Précipiter la semence 	<ul style="list-style-type: none"> • Culture des produits agricoles résistants à la chaleur (mil, vandzou, sorgho, mais.) • Faire des cultures à cycle long (mil, vandzou, sorgho, mais de 3 mois, etc.) • Faire des sacrifices pour attirer la pluie • Faire des cultures à cycle courts dans les basfonds • Suspension des certaines cérémonies moins importantes (les initiations ou funéraires) pour économiser les denrées

Source : Alpha-Oméga, Synthèse des activités décembre 2021-janvier 2022 (Site de Tabota, Bénin)

Tous ces types d'informations sont précieuses pour mieux connaître le contexte local et les approches des communautés face aux risques, et donc pour élaborer des mesures adéquates et adaptées.

Diffuser une prise de conscience partagée

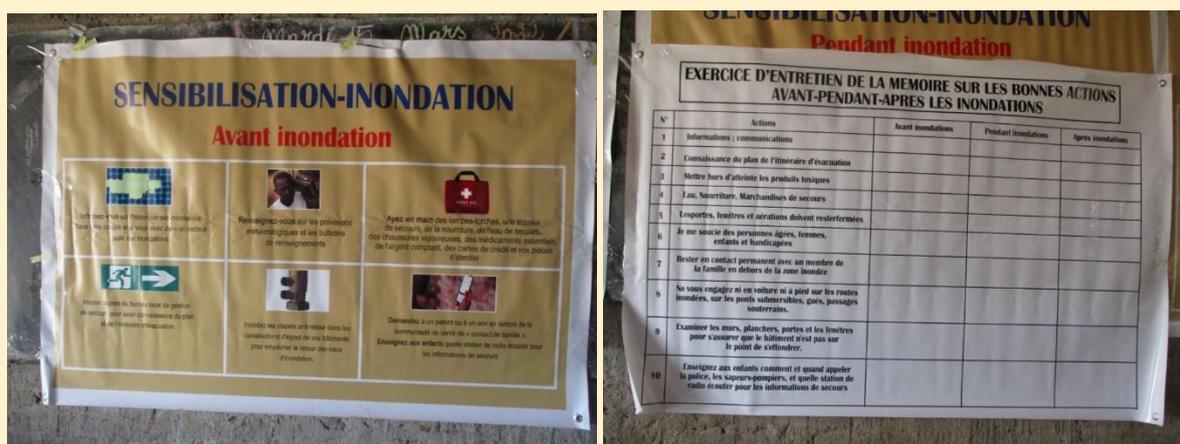
Promouvoir et soutenir la sensibilisation des communautés aux inondations et aux sécheresses est un aspect essentiel de l'activité d'organisations telles que les comités communautaires de gestion de ces risques. À cette fin, sur la base des activités d'analyse des risques effectuées, il est important d'organiser des réunions de sensibilisation dans les communautés locales.

Sur la base de l'activité du terrain par les partenaires du projet VFDM, on peut identifier les principaux contenus de ces réunions, qui peuvent être, entre autres :

- ✓ les phases temporelles de gestions des risques d'inondation et de sécheresse (avant, pendant, après – ce qui correspond aux trois phases considérées dans ce Paragraphe) et leurs caractéristiques principales ;
- ✓ les risques existants pour les personnes (surtout celles vulnérables), les infrastructures, les logements, les récoltes, etc. ;
- ✓ l'organisation des ressources humaines et matérielles ;
- ✓ la responsabilisation du personnel (rôle des différents acteurs locaux) ;
- ✓ les activités à mener au niveau communautaire au cours des trois phases citées ;
- ✓ les comportements à suivre et les sanctions éventuelles ;
- ✓ les instruments à utiliser ;
- ✓ les modalités de surveillance et suivi ;
- ✓ les modalités de communication et contact avec des acteurs au dehors de la localité (autorités, organisations de secours, parents, etc.) ;
- ✓ les besoins en formation ;
- ✓ la priorisation des activités ;
- ✓ le planning de la gestion des risques.

Une attention particulière est à attribuer aux méthodes et outils d'apprentissage et de participation active à l'élaboration des contenus de la part des participants, par exemple à partir de l'usage de tableaux pour la mémorisation. Ci-dessous quelques exemples de l'activité de sensibilisation menée en Côte d'Ivoire, dans le cadre du projet VFDM.

Matériaux de sensibilisation sur les inondations et les sécheresses à Sangabili (Côte d'Ivoire)



Source : ONG LACIBES

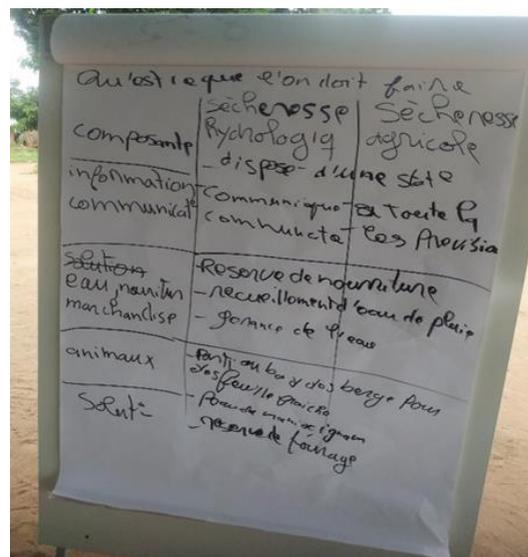
En ce qui concerne préparation/prévention par rapport aux inondations, voici, par exemple (en se référant à l'encadré ci-dessus), les indications suggérées au cours des activités déroulées en Côte d'Ivoire par le Project VFDM :

- ✓ informez-vous sur l’historique des inondations dans votre localité et si vous vivez dans un secteur sujet aux inondations ;
- ✓ renseignez-vous sur les prévisions météorologiques et les bulletins de renseignements ;
- ✓ ayez en main des lampes-torches, une trousse de secours, de la nourriture, de l’eau de secours, des chaussures vigoureuses, des médicaments essentiels, de l’argent comptant, des cartes de crédit et vos pièces d’identité ;
- ✓ insister auprès du bureau local de gestion de secours pour avoir connaissance du plan et de l’itinéraire d’évacuation ;
- ✓ installez les clapets anti-retours dans les canalisations d’égout de vos bâtiments pour empêcher le retour des eaux d’inondation ;
- ✓ demandez à un parent ou à un ami en dehors de la communauté de servir de « contact de famille » ;
- ✓ enseignez aux enfants quelle station de radio écouter pour les informations de secours.

Voix du terrain #7

Activité de sensibilisation et formation sur la gestion des risques de sécheresses à Sangabili (Côte d’Ivoire)

“Cette activité s’est déroulée avec l’ensemble de la communauté y compris les membres du CGCIS. Elle a eu pour objectif de leur présenter plusieurs actions et techniques à entreprendre afin de mieux gérer les risques de sécheresses. Au cours de cette rencontre, plusieurs dispositions à prendre avant, pendant et après les sécheresses leur ont été indiquées. Cette activité s’est faite de manière interactive entre l’équipe projet et la communauté de Sangabili. En fonction des actions qui leur ont été indiquées, un partage d’information et d’expérience ont contribué à la réussite de ladite séance. Aussi un tableau avec différentes composantes en fonction du type de sécheresse leur a-t’il été soumis. Ce tableau a permis d’identifier de façon succincte, les actions à mener en fonction des composantes présentées. Il a donc eu pour objectif de s’assurer de leur niveau de compréhension des différentes actions à mener pour une meilleure gestion des risques de sécheresses.”



Source : ONG LACIBES, 2022

Fiche de sensibilisation – Avant les épisodes de sécheresse, Sangabili (Côte d'Ivoire)

- ✓ Interdire l'utilisation du feu chez les agriculteurs comme outil de défrichage et de conquête de terres cultivables
- ✓ Utiliser avec prudence l'eau disponible en évitant de la gaspiller
- ✓ Stocker toute l'eau que nous offre la nature
- ✓ Interdire aux chasseurs l'usage du feu pour débusquer le gibier
- ✓ Interdire l'utilisation du feu pour les activités de collecte des produits non ligneux comme le miel et le vin de palme
- ✓ Punir sévèrement les actes de négligence comme le jet de mégots de cigarettes dans ces zones
- ✓ Augmenter les cultures en prévision d'une mauvaise récolte et en prévoyant des réserves de fourrage pour les animaux
- ✓ Institutionnaliser le système de gestion des risques de sécheresse
- ✓ Améliorer la capacité technique des producteurs et d'utilisateurs d'information climatique afin d'augmenter l'utilisation des produits de surveillance et de prévision du climat dans la gestion des risques de sécheresse et dans la gestion de l'environnement
- ✓ Favoriser l'acquisition des données satellitaires pour les prévisions du climat
- ✓ Développer et archiver les banques de données nationales et régionales du climat
- ✓ Adopter un comportement éco citoyen

Source : ONG LACIBES, « Guide de sensibilisation de la communauté de Sangabili aux risques d'inondations et des sécheresses », s.d.

A la sensibilisation peuvent faire suite des activités de signalisation des lieux critiques sur le territoire, en tant que forme d'exercice et d'engagement des participants (voir aussi le paragraphe sur le suivi ci-dessous). Ce type d'activité est difficile, mais il peut aider à renforcer et à rendre efficace la participation communautaire, faisant de la prévention un facteur dans la vie quotidienne des populations.

Un aspect important est celui de la diffusion des informations et des connaissances à d'autres membres de la communauté qui n'ont pu prendre part aux séances de sensibilisation (exercice d'une fonction d' « ambassadeurs »).

Voix du terrain #8

Témoignages sur l'importance de la connaissance et de la sensibilisation (participants de Kunkua – Ghana)

« Je m'appelle Asumbela Maurice et je suis bénévole dans une communauté. Je ne savais même pas comment gérer les inondations et la sécheresse, jusqu'à ce que je découvre et comprenne comment la communauté se prépare à gérer les inondations et la sécheresse. Je suis très heureux et bien informé sur les mesures d'atténuation des inondations et de la sécheresse dans nos communautés.

J'ai également fait l'expérience, lors de la formation sur la gestion des inondations et de la sécheresse, de mesures de sécurité pour les inondations et de mesures pour influencer la sécheresse.

Je vais changer la donne en contribuant à la résolution des problèmes d'inondation et de sécheresse dans ma communauté. »

Voix du terrain #9

Activités de renforcement de capacités à Tabota (Bénin)

Sur la base d'une activité d'analyse des besoins en formation, des activités de renforcement de capacités à la fois individuelles et communautaires ont été mises en place à Tabota.

Point des besoins de formation

- Module 1 : Rôle et responsabilité des membres du CGCIS
- Module 2 : Gestion administrative et associative du comité
- Module 3 : Technique de communication et d'animation
- Module 4 : Notion de changement climatique
- Module 5 : Notion du GENRE et sa prise en compte dans la mise en œuvre des initiatives

Au cours de la session de formation de deux jours, il sera mis en place des commissions thématiques :

- ✓ Commission Communication pour un Changement de Comportement ;
- ✓ Commission Hygiène et Assainissement de Base ;
- ✓ Commission Protection de l'Environnement ;
- ✓ Commission Promotion des Activités Génératrices de Revenus ;
- ✓ SAP (Système d'Alerte Précoce).

Un plan de renforcement continu sera élaboré et les formations sur les différentes thématiques seront déroulées tout au long de la mise en œuvre des activités.

Source : Alpha-Oméga, Synthèse des activités décembre 2021-janvier 2022 (Site de Tabota, Bénin)

Dans le cadre du projet du Bassin de la Volta, la formation spécifique a concerné, entre autres, les premiers secours et a été accompagnée par la fourniture d'instruments de premiers secours. A titre d'exemple, l'expérience de Kunkua, au Ghana, est décrite dans l'encadré ci-dessous.

Voix du terrain #10

Formation aux premiers secours et disponibilité de trousse de premiers secours à Kunkua (Ghana)

« Les premiers secours ont pour but de préserver la vie, d'éviter que la situation ne s'aggrave et de favoriser le rétablissement. Cette formation a eu lieu le 16 mars 2022. Grâce à cette formation, les personnes deviennent plus prudentes et évitent de se mettre en danger et devenir par la suite une autre victime à prendre en charge par les services d'urgence. Les gens doivent évaluer la situation et s'assurer qu'il n'y a aucune menace pour eux avant d'intervenir. En outre, il faut éviter de se mettre en danger et essayer d'empêcher la situation de s'aggraver en écartant tout danger évident et en agissant aussi vite que possible pour empêcher l'état de la victime de s'aggraver. La formation aux premiers secours comporte : i) Les priorités du traitement (enquête primaire – Voies aériennes → Respiration) ; ii) Réanimation cardio-pulmonaire ; iii) Traitement des traumatismes crâniens ; iv) Brûlures et échaudures ; v) Luxations ; vi) Noyade ; vii) Collapsus pulmonaire / plaie thoracique par aspiration ; viii) Plaies et hémorragies ; ix) Accident vasculaire cérébral ; x) Comment le corps réagit à l'hypoxie ; xi) Étouffement ; xii) Choc anaphylactique ; xiii) Asthme ; xiv) Fonctions des kits de premiers secours. »



Source : ORGIIS, Notes de terrain, février, 2022

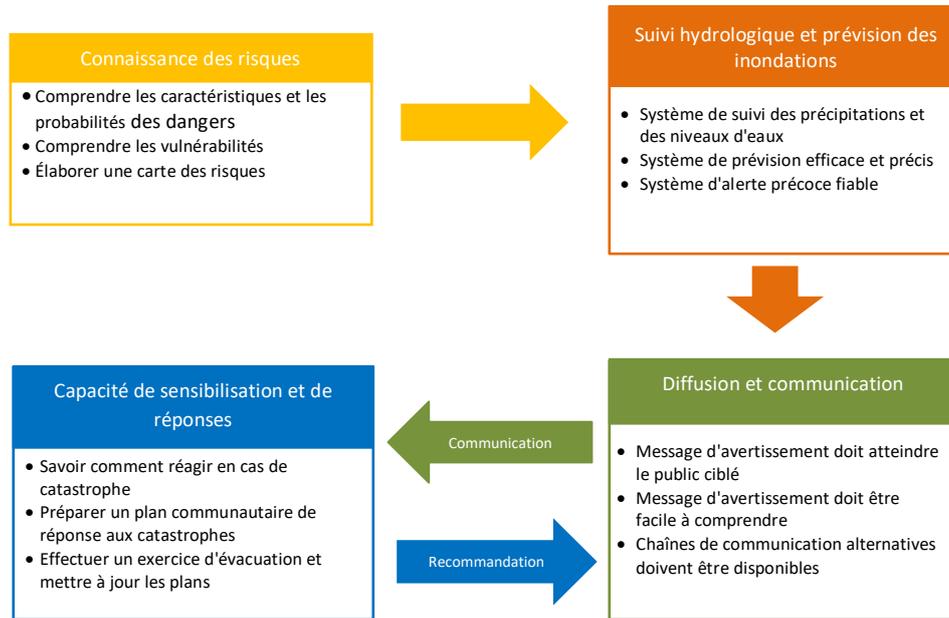
Parallèlement, il s'agit de créer des systèmes d'observation permanents, de surveillance et des systèmes d'alerte précoce (que nous avons déjà mentionnés plusieurs fois).

Système d'alerte précoce « de bout en bout »

Un Système d'alerte précoce « de bout en bout » intègre la collecte de données, la surveillance, la prévision et la diffusion de l'alerte. Il s'attaque au problème de l'alerte précoce depuis son début (suivi de la situation/collecte des données nécessaires), leur élaboration pour produire une prévision et, par conséquent, la diffusion d'une alerte aux parties prenantes concernées, ainsi que l'aide à la prise de décision. Il se compose de quatre éléments fondamentaux.

1. **Connaissance du risque** : un système d'alerte précoce n'est efficace que si la communauté locale comprend la nature du risque. Les données et les profils de catastrophes doivent être systématiquement collectés et analysés dans le cadre d'une évaluation des risques. En outre, les résidents locaux doivent être en mesure de comprendre et de convenir avec les agences responsables d'avoir accès aux informations sur les profils de risque, les vulnérabilités et les éléments à risque.
2. **Surveillance météorologique/hydrologique et prévision des aléas** : elles sont importantes pour l'analyse de la situation avant l'apparition des risques, afin d'alerter rapidement les communautés. La précision de l'évaluation de la situation des inondations pour l'alerte précoce dépend de la qualité des informations et du système de prévision. Par conséquent, il est important de disposer d'informations à jour et de bonnes capacités de prévision (ou de bons canaux de communication au niveau local pour les recevoir d'une autorité centrale) pour que les systèmes d'alerte précoce puissent fonctionner efficacement.
3. **Diffusion et communication** : toute information d'alerte précoce diffusée aux communautés à risque doit être facile à comprendre. Les détails des annonces doivent être suffisants pour que les gens sachent comment se préparer. Les canaux de communication de l'alerte précoce doivent être mis en place par les organismes compétents et doivent informer les communautés avant tout événement afin qu'elles puissent se préparer et éviter toute confusion. En outre, des canaux de communication alternatifs doivent être mis en place pour s'assurer que l'information atteindra bien les résidents locaux.
4. **Sensibilisation et capacité de réaction** : les communautés ne doivent pas seulement prêter attention aux messages d'alerte précoce mais elles doivent également savoir comment prendre les mesures appropriées pour gérer les catastrophes. L'amélioration des connaissances de la communauté par le biais d'une formation sur les systèmes d'alerte précoce améliorera la capacité à répondre efficacement aux catastrophes et de se protéger des catastrophes. Par exemple, les communautés devraient élaborer des plans d'intervention en cas de catastrophe et effectuer régulièrement des exercices de simulation pour répondre aux catastrophes.

Le système d'alerte précoce « de bout en bout » est représenté dans la figure qui suit



Source : APFM, *Aspects sociaux et implication des parties prenantes dans la gestion intégrée des inondations. Gestion communautaire des inondations en Thaïlande, WMO 2017*

La mise au point de systèmes d'alerte précoce doit suivre un principe de lien entre formation et monitoring ; ce qui a été expérimenté par le projet VFDM, entre autres, au Ghana (voir le témoignage ci-dessous).

Voix du terrain #11
Lien entre formation et monitoring à Kunkua (Ghana)

« Les activités communautaires mises en œuvre dans le village de Kunkua, dans le district de Bongo au Ghana, m'ont permis d'apprendre divers aspects de la gestion des inondations et de la sécheresse. Je suis heureux de faire maintenant partie du comité du village et de participer aux activités de développement des capacités et à la prise de décision. De plus, les données de la station météorologique locale et les alertes du projet EWS fourniront des bulletins quotidiens et hebdomadaires qui nous aideront à prendre des décisions opportunes sur la récolte et le séchage des cultures de millet. »

Mme Asakibila Erica, village de Kunkua, district de Bongo, Ghana.



En effet, des informations mises à jour avec continuité doivent être disponibles pour tous les acteurs s'occupant des risques au niveau local. Ces informations, notamment dans le cas des crues, peuvent concerner des aspects tels que le dernier niveau d'eau en un point particulier de la rivière, les égouts et fossés bouchés, les zones inaccessibles, etc.

Il existe de nombreux instruments qui peuvent être utilisés et qui ont une utilité dans le contexte d'un système d'alerte précoce. Nous pouvons citer, en premier lieu, les haut-parleurs et amplificateurs installés à Sangabili, comme rapporté dans l'encadré ci-dessous.

Voix du terrain #12

Haut-parleurs à Sangabili (Côte d'Ivoire)

« L'équipe du projet sur place à Sangabili le 16 Mars 2022, a procédé à la présentation et à la remise des équipements de système d'alerte précoce (04 haut-parleurs) à la communauté. L'importance et le rôle de ces équipements ont été expliqués à toute la communauté. Il s'agit de l'utilité de ces équipements dans la prévention des risques d'inondations et des sécheresses. Leurs rôles consistent à la diffusion de l'information climatique dans tout le village afin de prévenir et d'éviter les pertes en vie humaines, des biens et services et également de réduire les impacts matériels et économiques des risques d'inondations et de sécheresses. »



Source : VFDM, ONG La Cibes, Rapport d'activité – site pilote Sangabili (Côte d'Ivoire), Avril 2022

Les marquages de sécurité/niveaux sont un deuxième outil important pour mieux gérer la sécurité communautaire, comme il a été expérimenté en Côte d'Ivoire au cours du VFDM (voir le compte-rendu ci-dessous). Des signaux d'inondation peuvent indiquer principalement les possibilités d'inondation, les niveaux d'inondation, les chemins d'évacuation et les champs de destination.

Voix du terrain #13 Marquage de sécurité à Sangabili (Côte d'Ivoire)

« Afin de protéger au mieux la communauté de ces risques d'inondation, un marquage de sécurité a été effectué. Ce marquage de sécurité s'est fait à l'aide de la peinture de différentes couleurs (Jaune-Orange-Rouge) qui appelle à la vigilance pour une évacuation en toute sécurité. Trois marqueurs ont été installés dans la communauté de Sangabili au niveau des surfaces inondées.

Chaque marqueur dispose d'une personne désignée qui rapportera le niveau d'eau au responsable du comité de GCIS en période de crue. Des explications concernant l'interprétation de ces couleurs ont été données encore une fois à la communauté avant le début du marquage. La couleur jaune a été appliquée à 60 cm (2 pieds) du sol elle communique des informations sur la progression des inondations, à ce niveau jaune le phénomène est relativement dangereux. Ensuite la couleur orange entre 60 et 120 cm (2 à 4 pieds) le phénomène est dangereux et étendu, à ce niveau les personnes peuvent évacuer en toute sécurité vers un sol plus sûr ou vers un centre d'évacuation prédéterminé. Les secours peuvent être en mesure de récupérer les personnes en toute sécurité. Le rouge, plus de 120 cm (4 pieds), symbolise un phénomène dangereux d'intensité exceptionnelle. À ce niveau les personnes qui ont refusé d'évacuer plus tôt, durant cette étape de couleur rouge ne peuvent pas être sauvés par les secours en utilisant les camions. »



Source : VFDM, ONG La Cibes, Rapport d'activité – site pilote Sangabili (Côte d'Ivoire), mai 2022

D'autres exemples de marquage des niveaux d'inondation dans d'autres pays (Thaïlande et Laos) sont présentés dans les encadrés ci-dessous.

Marquage des niveaux d'inondation en Thaïlande et au Laos

Flood Marks

Flood marks were put on the electricity poles along Talad Kao community.



Flood Record

2014 – No flood

2013 – Worst flood in Prachinburi

- 9 October 2013: water level 11.99 m.
- 27 September 2013: water level 11.81 m.

2012 – Flooding in Kabinburi

- 23 September 2012 (highest level)

Remark: Critical level for Talad Kao is 8.50 m.

Marques d'inondation

Des marques d'inondation ont été apposées sur les poteaux électriques le long de la communauté de Talad Kao

Record d'inondation

2014 – Pas d'inondation

2013 – La pire des inondations à Prachinburi

- 9 octobre : niveau d'eau 11.99 m.
- 27 septembre : niveau d'eau 11.81 m.

2012 – Inondation à Kabinburi

- 23 septembre : plus haut niveau

Remarque : niveau critique pour Talad Mao is 8.50 m



"Flood in 2013 reached to this level of Kabinburi HydroMet Station. It was the most severe flood I have ever experienced in Kabinburi."

« Les inondations de 2013 ont atteint ce niveau de Kabinburi HydroMet. C'est l'inondation la plus grave que j'aie jamais connue à Kabinburi. »

Flood marks

Flood mark plates were given to pilot communities to mark flood level happening each year in the community.



"This flood mark plate is useful for the village to remember the historic floods occurred and also help raising awareness in the village. The community members can use color spray to mark flood level at different locations such as electric poles, houses and buildings. Before constructing new buildings, at least they should think that in the past flood reached upto this level."

Ms. Somvath Keokhamphoui, Project Officer, Asian Disaster Preparedness Center (ADPC), Vientiane Office



Marques d'inondation

Des plaques d'inondation ont été remises aux communautés pour piloter le marquer du niveau d'inondation survenant chaque année dans la communauté.

« Cette plaque d'inondation permet aux villageois de se souvenir des inondations historiques et contribue également à la sensibilisation du village. Les membres de la communauté peuvent utiliser des sprays de couleur pour marquer les niveaux d'inondation à différents endroits tels que les poteaux électriques, les maisons et les bâtiments. Avant de construire un nouveau bâtiment, ils devraient au moins penser que dans le passé, les inondations ont atteint ce niveau. »

Mme Somvath Kekhamphoui, responsable de projet, Centre asiatique de préparation aux catastrophes (ADPC), bureau de

Source : « VOICES FROM THE FIELD: Approches communautaires de la gestion des inondations »¹⁶

Des activités de construction (par exemple des digues) sont aussi à prévoir dans certains cas, comme il a été constaté au cours du projet VFDM au Mali (voir ci-dessous).

**Voix du terrain #14
Les solutions locales pour lutter contre les inondations – les petites digues**

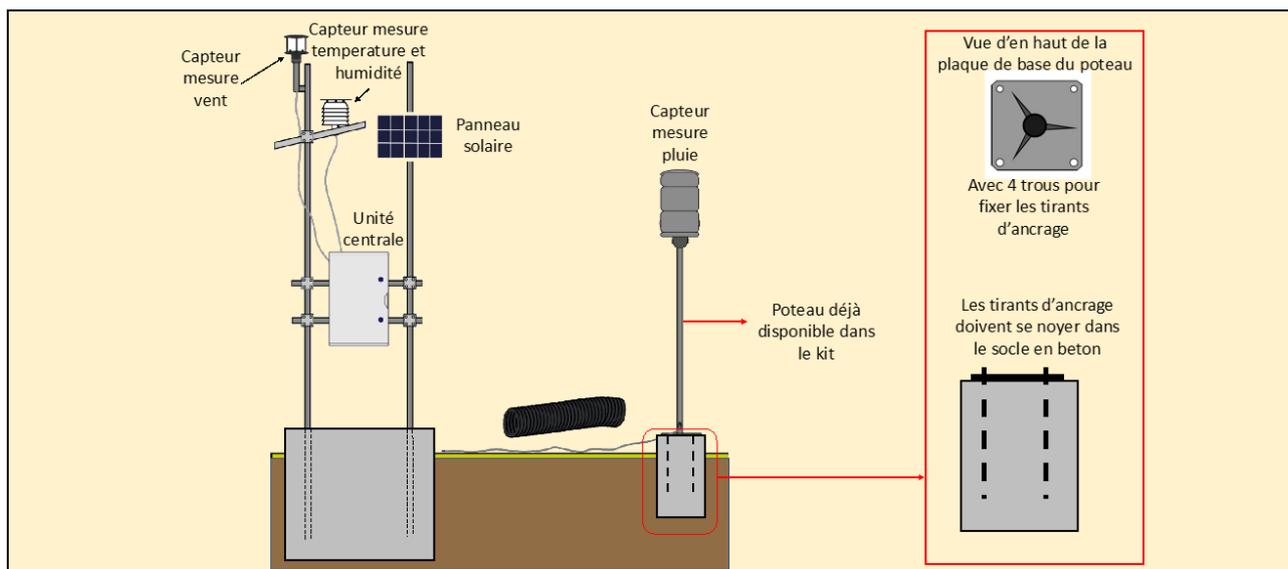
« Construction de digues à la hauteur de 1m20 au maximum et 0,60m au minimum sur une longueur de 1 à 2 kms, malgré tout, souvent les motos-pompes sont utilisées pour tirer l'eau qui s'infiltre au-dessous de la digue, cette eau est déversée dans le cours principal.

La digue est construite avec de la terre, des tiges et du bois ; souvent ce sont des sacs vides que l'on remplit avec de la terre ou du sable pour barrer, c'est la meilleure formule et c'est difficile. »

Source : DEMESSO/DELTA SURVIE, Note "Activités de lutte contre les inondations et les sècheresses dans le Sourou – Kandé, s.d.

¹⁶ The booklet Voices from the field is available at: https://www.floodmanagement.info/floodmanagement/wp-content/uploads/2020/08/Voices-from-the-Field-brochure-CBFM-project-in-Thailand-and-Lao-PDR_compressed.pdf

Enfin, des stations hydrométéorologiques locales permettant de recueillir des observations en temps réel sur les précipitations ou les niveaux d'eau peuvent être installées, comme il a été le cas dans tous les sites du Bassin de la Volta impliqués dans le VFDM. Les stations météo permettent de mesurer : i) les précipitations ; ii) la température ; iii) l'humidité ; iv) la vitesse du vent. Par le biais d'une ligne téléphonique, toutes les données enregistrées sont transmises à un centre de données distant qui les traite et les transmet aux bureaux météorologiques, qui doivent également les traiter en fonction d'éventuelles alertes à transmettre aux communautés. En outre, par le biais de bulletins périodiques et d'activités de diffusion spécifiques, les données seront (une fois que tout sera opérationnel) restituées aux communautés. In schéma des stations météorologiques installées est représenté ci-dessous.



Source : CIMA Foundation – Note « Installation des stations : Aspects opérationnels ». Avril 2022

Voix du terrain #15

Réception d'équipements météorologiques à Sangabili (Côte d'Ivoire)

« Le matin du vendredi 15 Avril 2022, l'équipe projet chargée de la mise en œuvre du projet ainsi que les différents points focaux des structures partenaires se sont rendus à la préfecture de Bondoukou pour la présentation officielle des équipements météorologiques aux autorités. Après échange, présentation des équipements, et prise de photo de famille toute la délégation s'est rendue dans le village de Sangabili. Arrivée sur le site de Sangabili les civilités se sont faites suivies de la présentation des membres de la délégation à la communauté de Sangabili et vice versa le chef du village, ses notables ainsi que le comité de GCIS se sont présentés à leur tour. Enfin, de façon symbolique les équipements météorologiques ont été remis à la communauté sur le site dédié à l'installation. »



Source : VFDM, ONG La Cibes, Rapport d'activité – site pilote Sangabili (Côte d'Ivoire), Avril 2022

Préparer un plan communautaire de gestion des inondations et des sécheresses

Une autre étape fondamentale de gestion des risques consiste à élaborer un plan de gestion de ces risques, tant pour les inondations que pour la sécheresse. Cette activité est facilitée par l'existence au sein de la communauté d'un Comité de gestion communautaire des inondations et/ou des sécheresses.

Le Plan est un outil indispensable pour analyser l'impact possible des risques identifiés et pour s'assurer que des interventions adéquates soient identifiées et mises en œuvre à l'avance. L'existence d'un tel plan, naturellement accompagné des moyens matériels et humains nécessaires, est indispensable en phase de prévention et pour assurer, par la suite, une réponse plus efficace dans la gestion des risques.

Le plan de gestion des risques peut comprendre au moins quatre composantes principales (IASC, 2007) :

- ✓ préparation ;
- ✓ analyse ;
- ✓ planification de la réponse ;
- ✓ suivi et poursuite du processus.

Sur la base des activités d'analyse et de sensibilisation déjà mentionnées, tout plan doit contenir des indications sur comment, quand et qui doit exécuter toute activité, et prévoir également une priorisation de ces activités à mener qui soit partagée par les membres de la communauté. Selon l'expérience menée au Bénin dans le cadre du projet VFDM (voir l'exemple ci-dessous), cette priorisation doit comprendre une présentation des :

- ✓ risques existantes (par ex. effets des inondations, diffusion de maladies, etc.) ;
- ✓ solutions (par ex. mobilisation de la conscience collective, lutte contre la défécation à l'air libre, etc.) ;
- ✓ activités à mener (par ex. sensibilisation, promotion de l'hygiène, etc.) ;
- ✓ sous-activités qui détaillent les activités, en identifiant de concrètes opérations.

Dans un plan de gestions des risques sont normalement à considérer aussi des aspects tels que :

- ✓ les personnes chargées des activités/sous-activités ;
- ✓ les phases de la gestion des risques ;
- ✓ les procédures à suivre selon les phases (formation ; mobilisation ; communication ; protection des personnes, des animaux, des champs et des infrastructures ; secours ; suivi ; restauration des services, support aux personnes, reconstruction, etc.) ;
- ✓ l'harmonisation de l'action de tous les acteurs, à partir de la communauté locale jusqu'au niveau national et international ;
- ✓ la mobilisation des ressources.

Il est utile de considérer aussi des expériences menées ailleurs, comme par exemple le programme de l'APFM en Thaïlande (APFM, 2017), dans le cadre duquel les suggestions suivantes ont été formulées à propos de l'élaboration d'un plan communautaire sur les risques d'inondations.

Les points principaux d'un plan communautaire sur la gestion des risques d'inondation : suggestions à partir d'un programme en Thaïlande

- Définir des objectifs.
- Évaluer le contexte de la communauté (emplacement, géographie, population, moyens de subsistance, revenus, lieux, profil de risque, calendrier saisonnier, calendrier des aléas, etc.).
- Préparer une carte communautaire (zones à risque, zones sûres et voies d'évacuation).
- Mettre en place un comité de prévention et d'atténuation des catastrophes, avec une structure, des rôles et des responsabilités – la communauté doit discuter et convenir de sa propre structure, qui dépend de ses besoins.
- Mettre en œuvre des étapes en cohérence avec les phases de la gestion des risques de catastrophe (avant, pendant et après la catastrophe) et identifier les personnes responsables de chaque phase.
- Fournir un index composé d'une structure d'alerte précoce, une liste des personnes de la communauté, en particulier groupes vulnérables (enfants en bas âge, personnes âgées, porteurs d'handicaps, malades chroniques ou femmes enceintes), qui devraient être la première priorité pour recevoir de l'aide en cas de catastrophe, une liste d'outils, d'équipements, de véhicules et de ressources pouvant être utilisés dans la gestion des catastrophes et une liste des numéros de téléphone d'urgence.

La communauté doit discuter et convenir de la manière de hiérarchiser les solutions pour réduire les risques d'inondation. Cela conduira à la création de projets communautaires en cas de catastrophe qui pourront devenir une partie intégrante de la planification du développement communautaire à l'avenir.

Source : APFM, *Aspects sociaux et implication des parties prenantes dans la gestion intégrée des inondations. Gestion communautaire des inondations en Thaïlande, WMO 2017*

Sur la même « longueur d'ondes », au cours de la mise en œuvre du VFDM, l'OMM a fourni aux partenaires responsables des projets pilote de gestion communautaire des inondations et de la sécheresse dans les six Pays du Bassin de la Volta, les indications reportées à l'Annexe D.

Un plan de ce type peut être élaboré à différents niveaux, impliquant ainsi différents acteurs selon les cas : de celui d'une seule famille à celui d'une communauté (quartier ou village), jusqu'aux niveaux d'une commune, d'un arrondissement, provincial ou régional et enfin national ou international.

Dans ce cadre, des liens sont à instaurer ou consolider entre les communautés locales, les organisations humanitaires et les agences gouvernementales responsables.

Le plan peut considérer uniquement la gestion des inondations et/ou de la sécheresse ou, puisque la gestion des risques fait partie d'un cadre plus large de durabilité environnementale et sociale, il peut adopter une vision plus large. C'est ce qui a été fait dans les projets pilotes dans les six pays du Bassin de la Volta.

La dernière étape de la préparation du Plan est la séance de validation des activités identifiées avec les différents acteurs de la communauté. A Tabota (Bénin), par exemple, un schéma simplifié a été adopté dans un premier temps, et le rapport a finalement été validé lors d'une réunion avec

les membres du Comité de gestion à base communautaire des inondations et de la sécheresse (voir photos ci-dessous¹⁷).



Unfolding of the validation session of the activities in Tabota



Creation of the community map of Tabota

Source : Alpha-Oméga, Synthèse des activités décembre 2021-janvier 2022 (Site de Tabota, Bénin)

L'activité de préparation au niveau des ménages et des communautés de village doit aussi être harmonisée avec celle menée aux niveaux supérieurs (municipalité, district, province, région, pays, etc.) (voir l'encadré ci-dessous).

Activités de préparation aux urgences liées aux inondations à différents niveaux (WMO, 2006)

1. Au niveau de l'individu, de la famille et du ménage

- Connaître les risques : noyade, maladies transmises par l'eau, électrocution, animaux venimeux.
- Préparez-vous à répondre aux besoins spécifiques de chaque membre de la famille (par exemple, installez des rampes autour de la maison pour protéger les enfants contre les chutes dans l'eau et pour soutenir les personnes âgées).
- Identifier les zones sûres et savoir comment les atteindre.
- Savoir quoi faire et qui est responsable de quoi en cas d'urgence.
- Savoir qui contacter en cas d'urgence.
- Savoir où les membres de votre famille sont le plus susceptibles de se trouver, comment les contacter et où ils doivent se rendre en cas d'urgence.
- Gardez les gilets de sauvetage, les bouées ou les pneus prêts à être utilisés.
- Gardez une trousse de premiers soins prête à l'emploi.

¹⁷ Source : Alpha-Oméga, Synthèse des activités décembre 2021-janvier 2022 (Site de Tabota, Bénin)

- Gardez de l'eau propre et de la nourriture dans un endroit sûr.
- Débranchez le gaz et l'électricité.
- Écoutez les prévisions quotidiennes des crues.
- Déplacez les objets de valeur sur un terrain plus élevé.
- Préparer l'évacuation.
- Protéger le bétail.

2. Au niveau de la communauté ou du village

- Identifier et entretenir les abris, les zones sûres et les abris temporaires.
- Affichez des panneaux sur les routes ou des itinéraires alternatifs vers des lieux sûrs.
- Informer la population de l'emplacement des zones sûres et des itinéraires les plus courts pour les atteindre.
- Préparez tous les contacts importants : lignes d'urgence du district ou de la province et lignes d'urgence nationales.
- Établir un point de contact dans le village.
- Préparer la mise en place d'équipes d'évaluation de la santé, des dommages et des besoins.
- Mettre en place des équipes de volontaires communautaires pour surveiller les inondations 24 heures sur 24.
- Améliorer ou maintenir ouverts les canaux de communication pour diffuser les alertes.
- Distribuez des informations dans toute la communauté.

3. Niveaux municipal, de district, provincial et national

- Déterminer les rôles et les responsabilités de chaque organisme pendant les phases d'intervention, de secours et de rétablissement.
- Préparer des cartes (cartes des risques d'inondation/de vulnérabilité, cartes des ressources) pour fournir des informations et des données essentielles sur la situation actuelle et planifier l'assistance dans ces domaines.
- Veiller à ce que les routes majeures soient construites à une certaine hauteur – afin de permettre l'accès à des zones sûres par les communautés touchées par les inondations et à assurer la continuité des transports essentiels aux opérations de secours.
- Identifier de nouvelles zones sûres et entretenir les abris existants, en veillant à ce qu'ils soient équipés de toilettes et autres produits de première nécessité qui répondent aux besoins de tous, y compris des plus vulnérables.
- Mettre en œuvre des activités de sensibilisation du public afin de créer une société proactive et préparée qui peut gérer efficacement les risques et leurs conséquences.
- Informer le public sur ce qu'il faut faire et ce qu'il ne faut pas faire pour éviter les activités nuisibles dans la plaine d'inondation.
- Sensibiliser le public à la gestion de l'environnement, à l'utilisation de l'eau et à l'aménagement du territoire.
- Stockez les biens de secours dans des endroits sûrs.
- Préparer des inventaires de ressources : ce qui est disponible localement et ce qui est nécessaire à l'extérieur.
- Planifier la mobilisation des ressources.
- Créez des équipes d'urgence (par exemple, des équipes médicales, de recherche et de sauvetage).
- Prévoir une assistance à l'intervention d'urgence locale.
- Organisez des exercices pour les équipes d'urgence et pour la population vivant dans les zones inondables (y compris les écoles).
- Assurez-vous que les canaux de communication avec la communauté fonctionnent bien.
- Former les différentes agences et organisations à se préparer.
- Inspecter les infrastructures d'atténuation des inondations (par exemple, les barrages, les levées et les digues).
- Diffuser des informations sur la sécurité publique par la mise en place de systèmes d'alerte précoce.
- Clarifiez la source et les actions à entreprendre immédiatement après avoir reçu des avertissements.

Source : OMM, 2006 et APFM, 2017

Exercices de simulation ou exercices pour tester le plan de GCIS élaboré pour la communauté avec la participation des acteurs

Le plan de GCIS, comme il a déjà été dit, doit être développé avec une forte implication des communautés et de tous les acteurs qui doivent ou peuvent jouer un rôle en relation avec les différentes activités planifiées. Une attention particulière doit être accordée à toutes les activités qui doivent être réalisées lorsqu'un danger se produit ou est censé se produire dans un court laps de temps.

Pour cette raison, des exercices / simulations spécifiques doivent être effectués dans chaque communauté pour vérifier si tous les acteurs (en particulier tous les membres du CGCIS) sont conscients de leurs rôles et responsabilités et sont réellement capables d'agir en conséquence en temps voulu. De cette façon, les exercices et les simulations permettent d'identifier les lacunes et les chevauchements éventuels.

A partir des résultats des exercices / simulations, il peut être approprié i) d'apporter des corrections au plan GCIS ; ii) de mener des activités spécifiques de renforcement des capacités (pour combler les lacunes en matière de capacités) et de sensibilisation (pour gérer les lacunes en matière d'information / de sensibilisation). Tout ceci afin de s'assurer, dans la mesure du possible, que chaque acteur (en particulier les membres du Comité) soit conscient et effectivement capable de remplir son rôle et d'exercer ses responsabilités en cas de catastrophe.

Phase de préparation

Résumé des points clés

Au cours de la phase de préparation les activités qui suivent apparaissent importantes

- ❖ Mise en place et fonctionnement d'un CGCIS (CGCIS, ONG, AL, ST)
- ❖ Une cartographie des risques et des moyens matériels et humains disponibles pour identifier les dangers déjà constatés dans le passé (ou potentiels), la vulnérabilité des différents lieux et les capacités, aussi endogène, pour y faire face (CGCIS, ONG, AL, ST)
- ❖ L'élaboration d'un calendrier saisonnier, comprenant les catastrophes naturelles probables, leur fréquence d'occurrence et certaines variables relatives aux activités économiques, types de culture, maladies, niveau de sécurité, etc. (CGCIS, ONG, ST)
- ❖ L'identification des personnes et des zones les plus pauvres et les plus vulnérables (CGCIS, ONG, AL)
- ❖ Une validation communautaire des données de la cartographie, à travers une consultation de groupe (CGCIS, ONG)
- ❖ Une sensibilisation partagée sur les risques et les solutions possibles (CGCIS, ONG)
- ❖ L'identification/consolidation des mesures endogènes de prévention et/ou adaptation aux inondations et des mesures endogènes de prévention et/ou d'adaptation aux sécheresses (CGCIS, ONG)
- ❖ Une discussion/brainstorming en groupes pour élaborer et adopter un plan de réponse communautaire (CGCIS, ONG, ST)
- ❖ L'adoption formelle d'un plan de gestion des risques (CGCIS, ONG, AL)
- ❖ L'élaboration et la mise en œuvre d'activités de renforcement des capacités et de formation, y compris des exercices sur le terrain (CGCIS, ONG, ST)
- ❖ Réunions de sensibilisation et distribution d'outils de sensibilisation (CGCIS, ONG)
- ❖ La mise en place et le fonctionnement de systèmes d'alerte précoce et d'outils connexes (CGCIS, ONG, ST)
- ❖ Activités ultérieures de renforcement des capacités (par exemple, liées aux SAP, à la formation aux premiers secours et, plus généralement, à la GCIS – également pour améliorer l'efficacité) (ONG, ST)
- ❖ Mise en œuvre d'exercices de simulation (CGCIS, ONG, AL, ST)
- ❖ Suivi et évaluation périodiques (ONG, ST)
- ❖ Réunions de prise de décision (CGCIS, ONG, AL, ST) également pour améliorer la collaboration/coopération, l'efficacité et la durabilité

Pour chacune des activités énumérées ci-dessus, nous avons indiqué entre parenthèses l'acronyme de l'acteur ou des acteurs auxquels elles s'adressent. Plus précisément :

CGCIS → adressé aux Comités de gestion communautaire des risques (inondation et/ou sécheresse).

ONG → adressé aux agences locales (ONG ou autres) qui aident/soutiennent la communauté.

AL → adressé aux autorités locales.

ST → adressé aux services techniques (par exemple, météorologie, énergie, protection civile, environnement, hydrologie, agriculture, santé, etc.).

4.2. Réponses aux inondations et à la sécheresse

Une capacité de réponse communautaire immédiate et efficace est essentielle pour faire face aux inondations et aux sécheresses au fur et à mesure qu'elles se produisent. Évidemment, cette réactivité dépend de comment la phase de préparation a été réalisée (et de si elle a été réalisée) et du fait qu'un comité de gestion est effectivement opérationnel.

L'efficacité de la réponse en situation d'urgence repose sur ce travail préparatoire qui doit permettre à chaque acteur (en particulier les membres du Comité) d'être conscient et effectivement capable de remplir son rôle et d'exercer ses responsabilités pour répondre à la situation d'urgence. Ce travail permet de réduire les souffrances et les pertes pendant et après un événement calamiteux, mais aussi de réduire la dépendance des communautés vis-à-vis de l'aide d'urgence.

Ceci est important car les membres des communautés sont souvent les premiers intervenants et ont la plus grande chance de sauver des vies et de fournir un soutien dans les heures et les jours qui suivent immédiatement un événement dangereux. Nul mieux que les habitants et les collectivités locales ne peut identifier leurs besoins immédiats, organiser des activités, se coordonner avec les interventions des autorités officielles et apporter un soutien et une solidarité efficaces aux victimes.

Comme il est indiqué dans le document de l'APFM sur les inondations (APFM, 2017), en général, durant cette phase de réponse, les activités qu'une communauté doit entreprendre sont surtout le suivi des événements, la mise en œuvre des plans d'urgence et la mise en place des bases des activités de rétablissement qui suivront.

Quelques indications ultérieures sont fournies ci-dessous à propos des activités pendant et/ou immédiatement après une inondation ou une sécheresse, qui ont été suggérées au cours des activités de terrain dans le cadre du projet VFDM.

La gestion des comportements des personnes

Un comité de gestion communautaire, lorsqu'un risque se matérialise, doit s'assurer que les personnes et les familles aient un comportement correct par rapport à la situation.

En ce qui concerne notamment la phase de réponse *pendant* une inondation, voici, par exemple, les indications suggérées au cours des activités déroulées en Côte d'Ivoire par le Project VFDM :

- écouter les consignes des autorités (provenant des médias, des réseaux sociaux, etc.) ;
- ne pas parcourir des infrastructures affectées (passage souterrain, etc.) ;
- fermer les portes et les fenêtres ;
- fermer le clapet principal du gaz ;
- mettre en sécurité les produits toxiques ;
- ne pas descendre des escaliers vers le sous-sol et se réfugier en hauteur ;

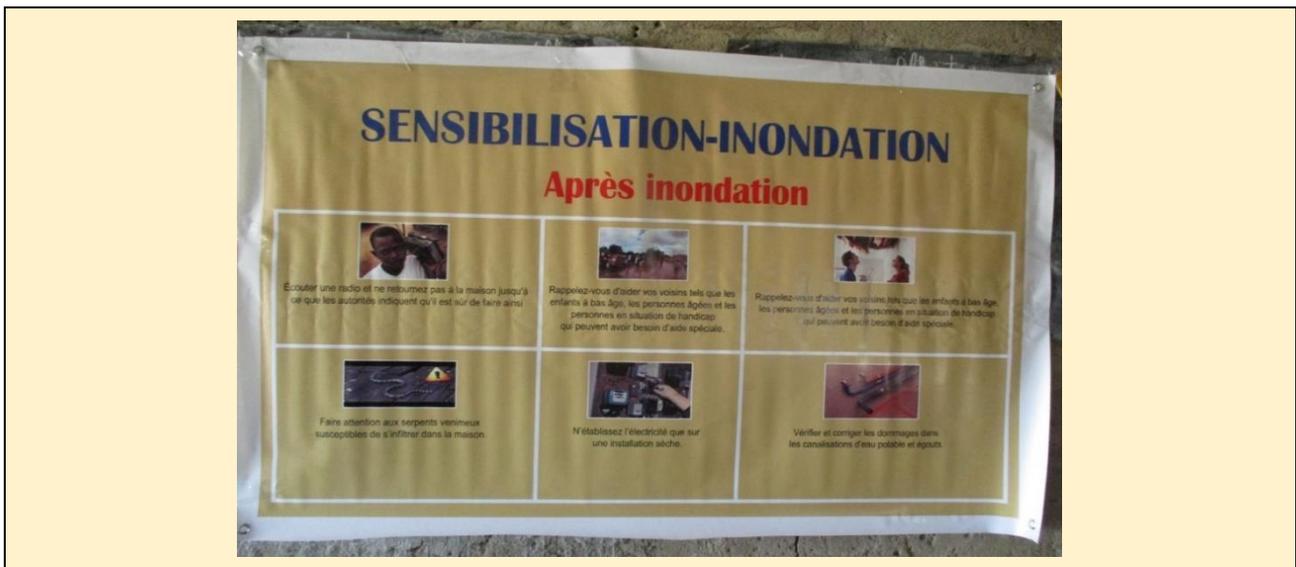
- s'occuper des personnes les plus vulnérables ;
- avoir un kit de sécurité disponible (avec radio, lampes de poche, nourriture non périssable, eau potable, médicaments, etc.).



Source : ONG LACIBES

En ce qui concerne la phase immédiatement *après* une inondation, la même source fournit des indications telles que :

- attendre l'autorisation des autorités pour rentrer dans les habitations ;
- aider les voisins plus faibles ;
- faire attention aux serpents venimeux en rentrant dans les maisons ;
- établir l'électricité sur une installation sèche ;
- vérifier et réparer les dommages dans les canalisations d'eau potable et les égouts.



Source : ONG LACIBES

Dans le cadre du programme de l'APFM en Thaïlande déjà cité antérieurement (APFM, 2017), des lignes directrices ont été mises au point sur ces aspects. Elles sont comparables à celles ci-dessus et peuvent les intégrer. A cet égard, vous pourrez vous référer au schéma qui est présenté dans le sous-paragraphe qui suit « Opérationnaliser le plan de gestion des risques » (flood safety tips).

Pendant et après les inondations : quelques recommandations d'un programme GCI en Thaïlande

Pendant les inondations

Pendant les inondations, les communautés ne doivent pas paniquer, mais se préparer à toutes les circonstances et suivre ces directives et recommandations.

- Éteignez les connexions électriques dans les maisons et coupez le gaz
- Restez dans un bâtiment renforcé sur un sol qui est au-dessus de tout niveau d'inondation antérieur
- Restez au chaud et soyez conscient des maladies transmissibles propagées par les eaux de crue
- Buvez de l'eau bouillie et mangez des aliments chauds et bien cuits
- Rassemblez les ordures et les restes de nourriture dans un sac pour éliminer les déchets lorsque le niveau de l'eau se retire, afin d'éviter la propagation de toute maladie transmissible
- Ne nagez pas dans les eaux de crue
- Méfiez-vous des insectes et des animaux venimeux tels que les mille-pattes, les serpents, les scorpions, etc.
- Ne conduisez pas de véhicules sur des routes inondées
- Surveillez de près la situation et vérifiez les informations mises à jour du gouvernement ou de TMD
- Soyez prêt pour l'évacuation et suivez les suggestions du gouvernement
- Les groupes vulnérables ont la priorité pour l'évacuation avant qu'une inondation ne se produise
- Privilégiez la sécurité personnelle aux effets personnels

Après les inondations

Après la baisse des niveaux d'eau, les communautés doivent démarrer les réparations et suivre les lignes directrices et les recommandations ci-dessous.

- Nettoyez les maisons et les routes et réparez tout ce qui a été touché par la catastrophe dans la mesure du possible
- Vérifiez les prises, les lignes électriques et les appareils pour vous assurer qu'ils sont sûrs et fonctionnent correctement
- Enterrez immédiatement les animaux morts
- Éviter de pénétrer dans les zones dangereuses
- Soyez conscient des maladies transmissibles, buvez de l'eau propre et mangez des aliments bien cuits
- Contactez les agences gouvernementales, le bureau municipal, le bureau de district, le bureau provincial, les bénévoles et les agences de prévention/atténuation des catastrophes si une assistance est nécessaire

Source : APFM, *Aspects sociaux et implication des acteurs dans la gestion intégrée des inondations. Gestion communautaire des inondations en Thaïlande, OMM 2017*

Au cours de l'expérience de terrain en Côte d'Ivoire, des indications ont été formulées pour la phase *pendant* les épisodes de sécheresse (voir ci-dessous).

Fiche de sensibilisation : Pendant les épisodes de sécheresse, Sangabili (Côte d'Ivoire)

- Cultiver les espèces qui résistent à la sécheresse
- Diversifier l'élevage avec différents animaux et avec différents cycles de reproduction et habitudes de pâturages
- Eliminer les pertes d'eau en réparant immédiatement la fuite des tuyaux et en s'assurant que tous les robinets sont bien fermés
- Développer une vision et une stratégie pour le développement des terres de ces zones vulnérables
- Faciliter les initiatives de gestion des conflits au niveau des communautés locales
- Mettre en place un fond prévisionnel d'aide aux agriculteurs
- Faciliter la mise à disposition des informations détenues par la SODEXAM à toutes les couches sociales.

Source : ONG LACIBES, « Guide de sensibilisation de la communauté de Sangabili aux risques d'inondations et des sécheresses »



Source : Les habitants du nord du Ghana luttent pour trouver de l'eau dans un contexte de sécheresse Téléchargé par: Al Jazeera English, May 6, 2021, utilisé par ORGIIS

Opérationnaliser le plan de gestion des risques

En phase de crise, il est nécessaire d'opérationnaliser le plan de gestion des risques mentionné au paragraphe précédent. Les comités de gestion communautaire sont appelés à activer les personnes de la communauté selon les tâches et les rôles qui leur sont attribués et à mobiliser les ressources mises à disposition, de manière transparente.

Partie essentielle de ce plan est une communication des événements relatifs à la crise de la part des institutions publiques (par exemple, la diffusion de mises en garde), qui doit accompagner le relais de l'alerte, les consignes de comportement, l'évolution de la situation et après l'annonce de la fin de l'alerte et des mesures de soutien aux victimes. A ce niveau, les comités de gestion peuvent collaborer à l'élaboration, diffusion et interprétation des messages utiles à la gestion des crises, par exemple en utilisant les réseaux sociaux, tels que Twitter, WhatsApp, etc., ainsi que les formes traditionnelles de transmission bouche-oreille (Mezzana and Batongue, 2020). Un

exemple de communication de crise, utilisé dans les activités du VFDM au Ghana, est reporté ci-dessous.

FLOOD SAFETY TIPS

Pay attention to announcements via the radio/television or from the authorities

Have a disaster supply bag ready

Leave for an evacuation centre when told to do so

Leave before the flood worsens & access to the outside world is cut off

Stick to the designated route as other routes may be blocked

Relocate to higher ground

Do not allow children to play in floodwaters/ drains/pits/waterways

Do not swim/walk through fast-moving floodwater more than knee-deep to reduce exposure to danger

If required to walk through floodwaters, use a stick aid to feel the ground in front

Do not touch electrical items/ cables/wires

CONSEILS DE SECURITE EN CAS D'INONDATION

Soyez attentif aux annonces faites par la radio/télévision ou par les autorités (I à gauche) ; Préparez un sac de secours en cas de catastrophe (II à gauche) ; Partez vers un centre d'évacuation lorsqu'on vous le demande (III à gauche) ; Partez avant que l'inondation ne s'aggrave et que l'accès au monde extérieur ne soit coupé (IV à gauche) ; Restez sur la route désignée, car les autres routes peuvent être bloquées (V à gauche) ; Déplacez-vous sur un terrain plus élevé (VI à gauche) ; Ne laissez pas les enfants jouer dans les eaux de crue, les drains, les fosses ou les cours d'eau (I à droite) ; Ne nagez pas et ne marchez pas dans les eaux de crue rapides jusqu'à la hauteur des genoux afin de réduire l'exposition au danger (II à droite) ; Si vous devez marcher dans les eaux de crue, utilisez un bâton pour tâter le sol devant vous (III à droite) ; Ne touchez pas les articles/câbles/fils électriques (IV à droite)

Source: penerangan.gov.my Bernama Infographics

Source : <https://www.bernama.com/ar/infographics/index.php?v=4610>, utilisé par ORGIIS

Protection des infrastructures critiques

Un genre d'action fondamentale dans la phase de réponse, surtout dans les cas des inondations, est la protection des infrastructures critiques. Cela veut dire que les comités de gestion communautaire doivent mobiliser les personnes formées et engagées sur place, et les équipements éventuellement disponibles, pour mettre en sécurité des structures comme les digues et les bassins de rétention. Le but est de faire en sorte que ces structures restent les moins endommagées possible.

Il faut faire face aussi à des dommages possibles tels que les glissements de terrain et l'érosion des berges des rivières, par exemple par la pose de sacs de sable ou la mise en place temporaire de terre, de bois ou autres barrières anti-inondation.

Comité d'intervention et d'évacuation à Kunkua (Ghana)

À cet égard, dans le cadre des activités de gestion communautaire mises en œuvre à Kunkua, un comité d'intervention et d'évacuation a été créé, mettant en œuvre ces fonctions :

- Cultiver des espèces résistantes à la sécheresse
- Visiter d'abord les personnes vulnérables ou affectées et les déplacer vers des lieux sûrs.
- Les aider à déplacer leurs biens et leur bétail de leurs maisons.
- S'assurer que toutes les personnes sont en sécurité et se coordonner avec le comité de premiers secours pour traiter les accidents et sauver des vies.
- S'assurer que le centre d'évacuation dispose de toutes les installations nécessaires aux personnes, par exemple, l'électricité, la nourriture, l'eau, les toilettes, etc.

Source : ORGIIS, Notes de terrain, février 2022

Sécurité alimentaire – protection et soins de santé

La distribution de l'aide aux victimes de catastrophes est une question sensible. Pendant la phase d'urgence, il faudra également assurer l'approvisionnement en nourriture. Si vous disposez d'un centre d'évacuation, celui-ci devra, dans la mesure du possible, avoir été équipé en denrées alimentaires, au moins pour les premiers besoins (sachant, par ailleurs, que les aléas tels que la sécheresse et les inondations impliquent souvent la destruction ou la dégradation d'importantes quantités de produits agricoles et de bétail et, donc, de nourriture).

Il en va de même pour les activités de protection et de soins de santé pour lesquelles, au-delà des autorités sanitaires compétentes (voir « Secours et assistance d'urgence » ci-dessous), les membres du Comité devront jouer un rôle également grâce au renforcement des capacités en matière de premiers secours et à la boîte à outils correspondante dont ils ont bénéficié pendant la phase de préparation.

À cet égard, la responsabilité et l'autorité des organisations (telles que les comités de gestion) et des membres des communautés locales, formés lors de la phase de préparation, doivent être établies et communiquées à l'avance.

Cuisine communautaire en cas d'inondation (Thaïlande)

Mme Nungrutai Singken est une femme au foyer qui travaille régulièrement dans l'agriculture. Pendant l'inondation de 2013, elle a observé les bénévoles de la communauté et les fonctionnaires du TAO qui aidaient les personnes bloquées par l'inondation et les aidaient à entrer et sortir de la communauté en bateau. Elle a reconnu leur bon travail et a préparé des repas pour les volontaires qui travaillaient jour et nuit. Pendant le projet de GCI, elle a accepté de devenir membre du comité de GCI et a assumé de manière proactive la responsabilité de fournir de la nourriture à ceux qui intervenaient lors des inondations. Elle affirme que d'autres femmes souhaitent également apporter leur contribution de la même manière. Le rôle et les responsabilités des femmes de la communauté sont importants dans les situations d'inondation ; elles fournissent une assistance en matière de santé et d'hygiène, de sécurité alimentaire et d'eau potable, entre autres.

Source : « VOICES FROM THE FIELD: Approches communautaires de la gestion des inondations »¹⁹

¹⁹ La brochure "Voices from the field" est disponible sur : https://www.floodmanagement.info/floodmanagement/wp-content/uploads/2020/08/Voices-from-the-Field-brochure-CBFM-project-in-Thailand-and-Lao-PDR_compressed.pdf

Dans ce cadre, des priorités et de procédures doivent être établies pour soutenir de catégories de population particulièrement vulnérables, telles que les enfants, les personnes âgées, les femmes enceintes et les handicapés.



Source : « VOICES FROM THE FIELD: Approches communautaires de la gestion des inondations »²⁰

Suivi

À partir du déclenchement d'une crise (que ce soit une inondation ou une sécheresse) et pendant tout sa durée, un suivi continu – assuré normalement par l'organisme central ou décentralisé qui est responsable des prévisions et des alertes – est requis aussi au niveau de la communauté locale.

Des opérations indispensables au cours d'une crise nécessitent d'un tel système de suivi, qui doit être assuré sur place par une organisation communautaire, comme, par exemple, un comité de gestion des crises.

Il s'agit d'opérations telles que les alertes, l'évacuation des personnes vulnérables, la mise en place des équipes de secours, la communication sur la situation et sur les dispositions à prendre, etc.

Dans cette phase, le plan, une fois opérationnalisé, doit également être évalué pour voir ce qui fonctionne et ce qui ne fonctionne pas. Cette activité est donc essentielle pour le développement d'interventions futures.

Estimation rapide des dommages

Dans les cas le plus graves, et qui demandent une intervention massive des autorités, il est essentiel que les comités de gestion communautaires disposent du personnel local formé pour évaluer rapidement les dommages et conséquemment les besoins urgents.

Ces besoins peuvent concerner des aspects comme l'assistance médicale, la surveillance épidémiologique, la fourniture d'abris et de vêtements, l'approvisionnement d'eau potable et de nourriture, la gestion des ordures, le support psychologique et spirituel.

²⁰ Ibidem.

Pour faciliter cette estimation et ces requêtes, des formulaires doivent être produits par (ou mis à la disposition des) responsables locales chargés de ce volet.

Un exemple d'estimation de dommages (surtout au niveau de l'agriculture, de l'élevage, du commerce et des infrastructures) est fourni ci-dessous, concernant l'expérience du projet VFDM au Mali.

Voix du terrain #16

Estimation des dommages des inondations à Kandé – Mali

« (...) En cas d'inondation le mil, sésame, l'arachide, pomme de terre, le haricot ne donnent plus, les paysans souffrent, les animaux ont du mal à trouver les lieux pour brouter, les maisons en banco s'écroulent, finalement les animaux restent sans trouver de nourriture. Les bergers n'arrivent pas à conduire les troupeaux au bon endroit, le lieu d'habitation des animaux cause de sérieux problème parce que le lieu est rempli d'eau, les animaux peuvent avoir des maladies dans cette eau non traitée. Les maisons tombent puisqu'elles ne résistent plus à la pression de la pluie, la population n'arrive plus à se déplacer faute de route, et tout le monde marche à pied.

Chaque année les maisons s'écroulent, les hangars sont emportés par des vents violents, les arbres tombent, les branches d'arbres sont emportées souvent sur les habitations.

Exemple 1

En 2020, avec l'inondation les gens ont perdu tout leur sémis pour la semence d'oignon qui était stocké dans la maison. Plus de 100 personnes ont perdu leur pépinière de maraîchage. Chacun pouvait récolter au moins 50 sacs d'oignon de 50kg à la récolte en raison de 20000F CFA, d'une valeur totale de 1000.000F CFA de perte par cultivateur. Malheureusement, dans cette inondation les paysans ont perdu tout leur sémis d'oignon. Cette perte de sémis dont la production par récolte est estimée à 1000000F par agriculteur leur n'a pas été remboursé.

Exemple 2

Toujours en 2020, la route Kandé – Pissa, deux villages, était occupée par l'eau suite à l'inondation. La distance entre les deux villages fait 62 km. Les camions n'arrivaient plus à acheminer les marchandises à Kandé suite à la dégradation de la piste reliant les villages. Les mouvements sont limités, les gens accédaient difficilement l'autre village. Pendant ce temps d'inondation, les marchandises étaient bloquées à Pissa, seuls les motos tricyclistes arrivaient difficilement à amener les marchandises. Cette situation d'inondation a totalement bouleversé l'économie locale et anéanti le développement local. »

Source : Note sur « Inondation et secheresse dans les villages du Sourou / Volta : Cas du village de Kandé au Mali », mai 2022

Secours et assistance d'urgence

Au cours de toute sorte de catastrophe, des ressources humaines et matérielles doivent être disponibles et mobilisées pour faire face aux secours et à l'assistance d'urgence, y compris celle en provenance de niveaux plus élevées, notamment le niveau national ou éventuellement international.

Du personnel doit être formé au sein de la communauté sous la responsabilité des comités de gestion communautaires des risques, et comprendre un groupe de personnes ayant des connaissances techniques locales, des compétences linguistiques, des notions de base dans le domaine de l'assistance médicale.

Ce groupe doit évidemment disposer d'équipements de secours et d'autres moyens d'intervention. Le support de ce personnel local aux intervenants qui viennent du dehors est aussi un facteur de facilitation, par exemple en fournissant informations, main d'œuvre, nourriture, etc.

A ce propos, il s'agit d'établir, depuis la phase de planification, et de mobiliser dans la phase critique de réponse, un réseau solide entre les communautés locales, les organisations humanitaires et les agences gouvernementales responsables, pour assurer une aide de secours rapide, coordonnée et efficace.

4.3. Récupération post-inondations et post-sécheresse

Dans la troisième phase, celle de la récupération après une catastrophe, le rôle de la communauté locale est essentiel, en tant que pont entre la population et les agences nationales et internationales qui s'occupent des secours et de la reconstruction (APFM, 2017). La récupération après une inondation ou une sécheresse signifie le retour à un état préexistant dans la communauté où la vie fonctionne normalement.

La bonne exécution des deux phases précédentes peut assurer la réussite de cette troisième phase : au moment de la post-crise savoir comment agir permettra de faciliter et d'accélérer le retour à la normalité et d'indemniser de quelque façon les communautés touchées.

La phase de récupération, dans le cas particulier des inondations, implique trois types d'activités, où les comités communautaires de gestion peuvent jouer un rôle important :

- ✓ restauration – rétablir les services essentiels (électricité, communication et transport) perturbés par l'inondation ;
- ✓ réhabilitation – rétablir une « normalité » de conditions des personnes, par exemple, les soins pour la réadaptation physique et psychologique des personnes ou des communautés touchées ;
- ✓ reconstruction – La réparation et la construction d'un bien, par exemple le remplacement des bâtiments et des infrastructures qui ont été détruits.

Les deux premiers types d'activités peuvent être considérés comme des formes de « relèvement précoce », qui doivent être gérés de manière à garantir l'appropriation de la part de la communauté et la durabilité.

Cela englobe la restauration des services de base, des systèmes de subsistance, logement de transition, gouvernance, sécurité et état de droit, environnement et autres dimensions, y compris la réintégration éventuelle des populations déplacées.

L'activité de reconstruction comporte l'implication de la collectivité locale, pour un meilleur processus de reconstruction, sinon la communauté pourrait souffrir de dommages récurrents d'une plus grande ampleur. A ce niveau le principe du « build back better », donc de reconstruire en mieux par rapport à auparavant la catastrophe est fondamentale. Le concept a été introduit pour la première fois lors de la réponse à la catastrophe du tsunami dans l'océan Indien en 2004. L'amélioration de la conception des structures, de l'aménagement du territoire, de la relance sociale et économique, et la consultation communautaire sont les principaux axes de ce principe, tandis que l'appropriation des activités de relèvement de la part des communautés est l'un de ses éléments fondamentaux (Mannakkara and Wilkinson, 2014).

Dans cette phase de reconstruction, les comités de gestion communautaires des risques peuvent, selon le cas, jouer un rôle de :

- collecte et de gestion de l'information sur les besoins et les interventions nécessaires ;



est nécessaire d'insérer des changements et / ou, vice versa, de mettre en œuvre d'autres activités de sensibilisation et de renforcement des capacités.

Enfin, les leçons apprises et les expériences au niveau de la communauté après des événements d'inondation ou de sécheresse devraient être partagées entre les membres du Comité, les différents acteurs et l'ensemble de la communauté. Mieux que toute autre chose, des leçons apprises bien formalisées et communiquées contribuent à la sensibilisation.

4. CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

L'objectif général de la participation communautaire dans la gestion de la sécheresse et des inondations est d'impliquer tous les acteurs concernés par la manifestation de ces aléas et par les conséquences (souvent néfastes) qui en découlent. Une approche « multipartenaires » / « multi-parties » (multistakeholders en anglais) permet, en effet, beaucoup plus de sauver des vies et de réduire les dommages/dégâts matériels en bénéficiant du fait que, autant que possible, tous sont activement concernés, les efforts de chacune et de chacun sont réunis, les conflits potentiels sont apaisés. Les quelques exemples reportés dans ce document, tirés de l'expérience concrète de quelques communautés du Bassin de la Volta (et d'autres régions du monde) montrent qu'une telle approche est possible. Une gestion « multipartenaires » contribue à diminuer la vulnérabilité des communautés concernées et à augmenter leur résilience et, dans ce contexte, leur capacité à réduire les impacts négatifs des inondations et de la sécheresse.

Au vu de tout ce qui précède, la gestion des inondations et des sècheresses n'est pas l'affaire d'une personne ou d'une famille mais plutôt une gestion concertée de tout le village ou même de tout l'hinterland. Cette gestion doit se faire de concert avec les autorités villageoises, communales et même régionales (services techniques concernés et administration) vu (très souvent) l'étendue du territoire et des risques encourus si tout le monde ne prend pas part aux décisions et au respect strict des conduites à tenir et consignes.

La participation de la communauté est donc un processus complexe et sa mise en œuvre ne peut guère être parfaite, surtout au départ. Ce n'est que progressivement qu'une approche « multipartenaire » peut s'affirmer. Grâce au dialogue entre les parties, aux activités de sensibilisation, au renforcement des capacités des différents acteurs et, également, à la définition de « règles du jeu » partagées, telles que peuvent être celles qui sont formalisées dans un Statut ou un Règlement d'un Comité de gestion communautaire des inondations et/ou de la sécheresse au niveau local (ou de toute autre institution locale équivalente) et/ou à travers la « co-conception » d'un Plan de gestion communautaire des inondations et/ou de la sécheresse, avec la détermination des rôles et des responsabilités de chacune et de chacun. La continuité des activités et les efforts de tous les acteurs permettent alors d'augmenter la résilience des communautés en les rendant plus résistantes aux aléas et en mettant, autant que possible sous contrôle leurs facteurs de vulnérabilité.

Le développement et la mise en œuvre d'activités de gestion communautaires des inondations et de la sécheresse comporte aborder les questions suivantes.

- L'approche communautaire est fondamentale et essentielle à chaque étape cycle de gestion des risques (voir Chapitre 3), c'est-à-dire la prévention/préparation, la réponse et la récupération. Cette approche cherche à maximiser les avantages par l'intégration avec des activités de développement connexes dans le territoire dans son ensemble.
- Les facteurs socio-économiques, tels que la pauvreté, le profil des moyens de subsistance, les croyances culturelles, le statut des groupes sociaux les plus faibles et les droits des minorités et des groupes ethniques, influencent la volonté et la capacité d'une communauté à participer.

- L'efficacité et l'efficience de la gestion communautaire sont liées au niveau et à la qualité de la cohésion sociale.
- Les mesures possibles à mettre en œuvre doivent être conçues (parmi d'autres facteurs, voir ci-dessus) en fonction des besoins de la communauté.
- Les caractéristiques spécifiques de l'approche de gestion communautaire à élaborer dépendent, bien entendu, du contexte local et, notamment (voir ci-dessus) des facteurs socio-économiques, de la cohésion sociale et des besoins de la communauté.
- Quelques éléments sont, toutefois, fondamentaux :
 - la mise en place d'un comité (ou institution équivalente) pour la gestion des inondations et/ou de la sécheresse ou la mise en valeur, à cet égard, d'une institution déjà existante ;
 - l'accès aux informations sur la réduction des risques de catastrophes ;
 - l'accès aux ressources gérées par la communauté ;
 - une compréhension et évaluation intégrées des aléas et des risques qui en découlent ;
 - l'existence (ou la préparation) d'un Plan de gestion communautaire des inondations et/ou de la sécheresse ;
 - la mise en œuvre des mesures établies dans ce Plan, lesquelles devraient, en tous cas, inclure la mise en place/l'existence de systèmes d'alerte précoce au niveau communautaire ;
 - la disponibilité de ressources financières et humaines suffisantes pour la mise en œuvre des mesures établies dans le Plan (en sens plus général des mesures de réduction des risques de catastrophes).

En quelques mots, les approches stratégiques de l'organisation de la participation communautaire intègrent six perspectives :

- la maximisation des ressources par l'utilisation intégrée des connaissances locales ;
- un processus participatif efficace avec une compréhension claire du rôle attendu de chaque partie prenante et de son degré d'implication ;
- la motivation des acteurs grâce à une vision partagée ;
- le développement du sentiment d'appartenance ;
- les incitations socio-économiques ;
- l'institutionnalisation des approches communautaires pour relier la communauté horizontalement aux autres communautés et verticalement aux mécanismes de financement gouvernementaux et privés²¹.

Enfin, la gestion communautaire et « multipartenaires » des inondations et de la sécheresse (comme de tout autre aléa) devrait augmenter la capacité de le mettre, autant que possible « sous contrôle » et ceci de la manière la plus efficace possible²².

²¹ « Gestion à base communautaire des inondations », <https://www.floodmanagement.info/community-based-flood-management/>

²² A cet égard, une approche fondée sur la connexion entre « dangers », « régimes sociaux » et « risques » est proposée dans le document de l'APFM « Perception du risque et évaluation d'impact social dans la gestion intégrée des crues » (https://www.floodmanagement.info/publications/tools/Tool_25_Perception_du_risque_et_evaluation_d_impact_social_dans_la_gestion_integree_des_crues.pdf). Les dangers sont définis comme des événements ou processus qui, potentiellement, sont hors du contrôle des individus, des communautés, des groupes sociaux. Les régimes sociaux sont l'ensemble des normes, des

La liste des questions ci-dessus ne peut guère être considérée exhaustive. Mais surtout, la gestion communautaire des aléas naturels et des risques sociaux (dans ce document appliqué notamment aux inondations et à la sécheresse) est une approche dynamique à propos de laquelle, chaque jour, on apprend quelque chose de nouveau comme le témoignent les pages ci-dessus qui reportent, entre autres, des résultats et des acquis d'expériences de gestion communautaire qui ont lieu en 2021 et qui sont toujours en cours (au moment de la rédaction de ce texte). Ce document est donc appelé à évoluer au cours des prochaines années.

Pour terminer, comme il a été suggéré par l'un des partenaires du VFDM travaillant en continuité dans la gestion communautaire des inondations et de la sécheresse, on peut rappeler que les populations ont toujours géré les inondations et les sécheresses « à leur manière » : Ce qu'un tel document peut leur apporter est un supplément et un cadrage des efforts afin qu'ils ne travaillent plus en rang dispersé, mais réunissent ensemble leurs efforts, de la façon la plus efficace possible, afin de réduire de façon significative les risques et dommages.

institutions, des politiques et autres structures réglementaires qui, dans leur ensemble, encadrent et soutiennent les acteurs sociaux dans leur fonction de « gestionnaires des dangers ». Grâce à ces régimes sociaux aussi, un danger se transforme en risque ; on peut donc dire que le risque est un aléa socialement géré, voire contrôlé, par sa connaissance et sa compréhension. Cette connaissance peut permettre de l'anticiper, de l'identifier et d'activer des mesures pour l'atténuer (ce texte cite Quaranta and d'Andrea, 1996).

- Abarquez, I. and Murshed, Z. (2004). Community-based Disaster Risk Management. Field Practitioners' Handbook. Asian Disaster Preparedness Center (ADPC), Bangkok. Available at: www.adpc.net/igo/category/ID428/doc/2014-xCSf7I-ADPC-12handbk.pdf
- APFM (2006). *Social Aspects and Stakeholders Involvement in Integrated Flood Management*, APFM Technical Document No. 4, Flood Management Policy Series, Associated Programme on Flood Management, World Meteorological Organization, Geneva.
- APFM (2008). *Organizing Community Participation. A Tool for Integrated Flood Management*. APFM Technical Document No. 9, Flood Management Tools Series. Available at: https://www.floodmanagement.info/publications/tools/Tool_04_Organizing_Community_Participation_for_FM.pdf
- APFM (2017). *Community-Based Flood Management*. Integrated Flood Management Tools Series No.4 version 2.0. Available at: https://www.floodmanagement.info/publications/tools/APFM_Tool_4_e.pdf
- Burton, I., Soussan, J., & Hammill, A. (2003). Livelihoods and climate change: Combining disaster risk reduction, natural resource management and climate change adaptation in a new approach to the reduction of vulnerability and poverty. Available at: <https://www.iisd.org/publications/livelihoods-and-climate-change-combining-disaster-risk-reduction-natural-resource>
- Colleta, N.J. and Cullen, M.L. (2000). *The Nexus between Violent Conflict, Social Capital and Social Cohesion: Case Studies from Cambodia and Rwanda*. Social Capital Initiative Working Paper Series. World Bank, Washington, USA. Available at: <https://citeseerx.ist.psu.edu/viewdoc/download?doi=10.1.1.505.8140&rep=rep1&type=pdf>
- Evers, M. (2012). *Participation in Flood Risk Management. An Introduction and Recommendations for Implementation*. Centrum för klimat och säkerhet, Karlstads Universitet. Available at: www.diva-portal.org/smash/get/diva2:442763/FULLTEXT01.pdf
- Handicap International (2005). How to Include Disability Issues in Disaster Management, following Floods 2004 in Bangladesh. Available at: <https://resourcecentre.savethechildren.net/document/how-include-disability-issues-disaster-management-following-floods-2004-bangladesh/>
- HelpAge (2005). *The impact of the Indian Ocean tsunami on older people. Issues and recommendations*. Available at: www.helpage.org/silo/files/the-impact-of-the-indian-ocean-tsunami-on-older-people-issues-and-recommendations.pdf
- Haider, H. (2009). Community-based Approaches to Peacebuilding in Conflict-affected and Fragile Contexts. Governance and Social Development Resource Centre, Birmingham. Available at: www.gsdrc.org/docs/open/EIRS8.pdf
- IASC (2007). *Inter-Agency Contingency Planning Guidelines For Humanitarian Assistance*. Available at: www.who.int/hac/network/interagency/ia_guidelines_dec2007.pdf
- ICIMOD (2007). *Gender Matters: Lessons for Disaster Risk Reduction in South Asia. Kathmandu, Nepal*. Available at: www.preventionweb.net/files/2406_GenderandDisasters.pdf
- ICIMOD (2014). *Community-based flood risk management*. HICAP (Himalayan Climate Change Adaptation Programme). Available at: <https://www.preventionweb.net/publication/community-based-flood-risk-management>
- ILO (2003). *Concepts and Strategies for Combating Social Exclusion – An overview*. Available at: www.ilo.org/public/english/protection/socsec/step/download/96p1.pdf
- Mannakkara, S., & Wilkinson, S. (2014). *Re-conceptualising “Building Back Better” to improve post-disaster recovery*. International Journal of Managing Projects in Business
- Marta, F.L. (2009). *Migrations et retour: ressources pour le développement*. Guidelines. Available at: www.cerfe.org/public/LinesDirectrice_MigRess.pdf

- Menghistu, H.T., Mersha, T.T., & Abraha, A.Z. (2018). *Farmers' perception of drought and its socioeconomic impact: the case of Tigray and Afar regions of Ethiopia*. Journal of Applied Animal Research, 46(1), 1023-1031.
- Mezzana, D. and Batongue L.R. (2020). *Communication et information en GRC*. In World Bank/GFDRR-ACP/EU, Atelier régional de renforcement des capacités sur la gestion et la réduction des risques de catastrophe (DRM Communication and Information, World Bank/GFDRR-ACP/EU, Regional Capacity Building Workshop on Disaster Risk Management and Reduction), Libreville, 3-6 Mars.
- Mniki, S. (2009). Socio-economic impact of drought induced disasters on farm owners of Nkonkobe Local Municipality (Doctoral dissertation, University of the Free State).
- Oluseyi, F., Fabiyi, G., Akinbola, J., Oloukoj, F., Thonteh, G., Enaruvbe, E., & Adagbasa, B.O. (2011). Integrative Approach of Indigenous Knowledge and Scientific Methods for Flood Risk Analyses, Responses and Adaptation in Rural Coastal Communities in Nigeria. Final project report for 2011 START grants for Global Change Research in Africa.
- Putnam, R.D. (1995). *Bowling alone: America's declining social capital*. Journal of Democracy, 6: 65-78. Available at: www.saddleback.edu/faculty/agordon/documents/Bowling_Alone.pdf
- Quaranta, G. (1986). L'era dello sviluppo. Franco Angeli, Milano.
- Quaranta, G. & d'Andrea, L. (1996). Civil society and risk. Contribution for a general theory. Paper presented at the CERFE/SSSU/Amsterdam School of Social Research Workshop, Amsterdam.
- Quaranta, G. and Quinti, G. (with Cacace M. and Marta F.L.) (2004). Povertà ed esclusione sociale. CERFE, Rome. Available at: www.cerfe.org/public/RESP.pdf
- Quinti, G. (2014). Vulnerabilidad social, centralidad del factor humano e informacion ciudadana: para mejorar el manejo de los riesgos - Segundo Taller Nacional PRONACOSE, Ciudad de México.
- Quinti, G. (2015). *Hacia un enfoque integrado para el análisis y la medición de la vulnerabilidad ante las sequías y ante las inundaciones. Taller de reflexión sobre avances y perspectiva en torno a la implementación del PRONACOSE y del PRONACCH*. Comisión Nacional del Agua (CONAGUA), Organización Meteorológica Mundial. Available at: <https://docs.google.com/presentation/d/0B0jyZ1YlylcsRVJhcEtEb1p1NIU/edit?resourcekey=0-RCi7sGciJLjmRQkDmRNhIA#slide=id.p1>
- Udmale P., Ichikawa Y., Manandhar S., Ishidaira H. & Kiem A.S. (2014). *Farmers' perception of drought impacts, local adaptation and administrative mitigation measures in Maharashtra state, India*. Int J Disaster Risk Reduct. 10:250–269. doi: 10.1016/j.ijdrr.2014.09.011.
- VFDM (2021). *Field study on the multidimensional factors of vulnerability and risks in the areas of the Volta River basin exposed to various hydro-meteorological hazards (Flood and Drought)*. Synthesis report. Available at: https://www.floodmanagement.info/floodmanagement/wp-content/uploads/2021/07/syntheseFinal_Local-mapping-study-60-sites.pdf
- Wilhite, D.A., & Glantz, M.H. (1985). *Understanding the Drought Phenomenon: The Role of Definitions*. Water International 10(3):111–120 (see also: <https://drought.unl.edu/Education/DroughtIn-depth/TypesofDrought.aspx>)
- Wilhite, D.A., & Svoboda, M.D. (2000). Drought early warning systems in the context of drought preparedness and mitigation. Early warning systems for drought preparedness and drought management, 1-21. Available at: https://www.unisdr.org/files/1882_VL102149.pdf
- WMO (2004). *Synthesis of Manuals on Community Flood Management in Bangladesh, India, and Nepal*. Pilot projects. Associated Programme on Flood Management (APFM), Geneva. Available at: www.floodmanagement.info/projects/pilot/asia/Pilot_Community_flood_management_synthesis.pdf
- WMO (2005). *Manual on Community Approach to Flood Management in India*. Associated Programme on Flood Management (APFM), Geneva. Available at: https://library.wmo.int/index.php?lvl=notice_display&id=7286#.Yz7sGnZByUk

- WMO (2006). *Social Aspects and Stakeholder Involvement in Integrated Flood Management*. Flood Management Policy Series. Associated Programme on Flood Management (APFM), Geneva. Available at: www.floodmanagement.info/publication/rapid-guidance/flood-management-policy-series-legal-and-institutional-aspects-of-integrated-flood-management-2
- WMO (2011). *Manual on Flood Forecasting and Warning*. Geneva. Available at: www.wmo.int/pages/prog/hwrrp/publications/flood_forecasting_warning/WMO%201072_en.pdf
- WMO (2012). *Urban Flood Management in a Changing Climate*. Integrated Flood Management Tool Series. Associated Programme on Flood Management (APFM), Geneva. Available at: www.floodmanagement.info/?portfolio=urban-flood-management-in-a-changing-climate
- WMO (2012b). *Management of Flash Floods*. Integrated Flood Management Tool Series. Associated Programme on Flood Management (APFM), Geneva. Available at: www.floodmanagement.info/publications/tools/APFM_Tool_16.pdf
- WMO (2017). *Crisis-Mapping and Crowdsourcing in Flood Management*. Flood Management Tool Series, Technical Document No. 26. Associated Programme on Flood Management (APFM), Genève. Available at: https://www.floodmanagement.info/publications/tools/APFM_Tool_26_e.pdf
- World Bank (2015). *Community-led Partnerships for Resilience*. Global Facility for Disaster Reduction and Recovery (GFDRR). Available at: <https://www.gfdrr.org/en/publication/community-led-partnership-resilience>



ANNEXES

Annexe A – Principales étapes à suivre pour la gestion communautaire des inondations

Les trois phases du cycle de gestion des risques

INONDATIONS

1. Préparation

A. Gestion

Mettre en place des comités communautaires de gestion des risques d'inondation (et autres aléas)

B Analyse

Analyser la situation des risques, répertorier les vulnérabilités et les opportunités

C Prise de conscience

Sensibiliser et impliquer la population à la définition des vulnérabilités et des opportunités

D Planification

Élaborer un plan de gestion comprenant :
Préparation ;
Analyse ;
Planification de la réponse ;
Suivi du processus

E Structure/Capacité

Mettre en place des structures et des capacités adéquates pour faire face aux risques possibles et prévisibles

2. Réponses

A Comportements

Le Comité doit s'assurer que les personnes aient un comportement correct par rapport à la situation

B Opérationnalisation

Opérationnaliser le plan de gestion attribuant rôles et responsabilités et en mobilisant les ressources

C Protection

Mobiliser les ressources humaines et matérielles pour protéger les infrastructures critiques

D Évacuation

Faciliter l'évacuation de la population par les itinéraires et les procédures identifiés dans le plan de gestion

E Mettre à l'abri

Déplacer la population vers les abris indiqués dans le plan et porter assistance aux victimes

F Suivi

Effectuer un suivi de la crise pendant toute sa durée

G Évaluation

Évaluer les dégâts/dommages afin de solliciter une intervention appropriée des autorités

H Réseau

Mobiliser le réseau de soutien, prévu par le plan, pour assurer une aide de secours rapide et coordonnée

3. Récupération

A Restauration

Rétablir les services essentiels perturbés par l'inondation

B Réhabilitation

Rétablir une « normalité » de conditions physique et psychologique des personnes touchées

C Reconstruction

Réparation et reconstruction des biens et des infrastructures endommagés ou détruits

D Amélioration

Organiser des réunions pour partager les expériences et améliorer le plan pour une meilleure gestion à l'avenir

Annexe B – Principales étapes à suivre pour la gestion communautaire de la sécheresse

1. Préparation

A Gestion

Mettre en place des comités communautaires de gestion des risques de sécheresse (et autres aléas)

B Analyse

Analyser la situation des risques, répertorier les vulnérabilités et les opportunités

C Prise de conscience

Sensibiliser et impliquer la population à la définition des vulnérabilités et des opportunités

D Planification

Élaborer un plan de gestion comprenant :
Préparation ;
Analyse ;
Planification des réponses ;
Suivi du processus

E Structure/Capacité

Mettre en place des structures et des capacités adéquates pour faire face aux risques liés à la sécheresse

F Prévention

Prendre des mesures de prévention de la sécheresse (différenciation des cultures ; stockage de l'eau, etc.)

2. Réponses

A Comportements

S'assurer que les personnes aient un comportement correct par rapport à la situation

B Opérationnalisation

Opérationnaliser le plan de gestion attribuant rôles et responsabilités et en mobilisant les ressources

C Protection

Mobiliser les ressources humaines et matérielles pour protéger les infrastructures critiques

D Suivi

Suivre la crise pendant toute sa durée

E Évaluation

Évaluer les dégâts/dommages afin de solliciter une intervention appropriée des autorités

F Réseau

Mobiliser le réseau de soutien, prévu dans le plan, pour garantir l'assistance nécessaire (fonds, ressources)

3. Récupération

A Restauration

Rétablir les services essentiels perturbés par la sécheresse

B Réhabilitation

Rétablir une «normalité» de conditions physique et psychologique des personnes touchées

C Reconstruction

Réparation et reconstruction des biens et des infrastructures endommagés ou détruits

D Amélioration

Organiser des réunions pour partager les expériences et améliorer le plan pour une meilleure gestion à l'avenir

Les trois phases du cycle de gestion des risques

SECHERESSE

Annexe C – Outil d'analyse des risques, des vulnérabilités et des capacités

ÉTUDE SUR LES FACTEURS MULTIDIMENSIONNELS DE
VULNERABILITE ET DE RISQUE DANS LES ZONES DU
BASSIN DE LA VOLTA FORTEMENT EXPOSE ES A
DIFFERENTS ALEAS HYDROMETEOROLOGIQUES
(INONDATIONS ET SECHERESSE)

L'outil ci-dessous et les lignes directrices connexes pour la consultation des communautés ont été préparés par le CERFE en consultation conjointe entre l'OMM et la Fondation de recherche CIMA. Il sera partagé avec l'équipe de gestion de projet, les partenaires nationaux et les chercheurs locaux et sera également testé dans 5 communautés pilotes au Burkina Faso et au Ghana. Ensuite, les versions finales seront rédigées

Questionnaire pour les groupes de discussions et les interviews individuelles avec les informateurs-clé

Le questionnaire qui suit devra être rempli, selon la disponibilité des informations et la qualité des informations à partir :

- De réponses à des interviews à des informateurs clé (IC) ;
- De réponses ressortissant d'un groupe de discussion (GD) ;
- De données documentaires fiables éventuellement disponibles et d'un relevé direct (RD)

Nous allons spécifier ci-après, pour chaque question ou chaque group de questions quelle est la source que nous considérons la plus probable (IC, GD ou RD). Cette indication devra être librement appliquée dans chaque site.

CODE :

--	--	--	--	--	--

Pays : _____
Répartition administrative I niveau : _____
Répartition administrative II niveau : _____
Répartition administrative III niveau : _____
Village ou Quartier : _____
(si quartier urbain) Ville : _____
Coordonnée GPS : Latitude _____ Longitude _____
ANIMATEUR DU GROUPE DE DISCUSSION (GD) : _____

DATE DU GD : / / / / / / / /

DUREE : _____

PARTICIPANTS AU GROUPE DE DISCUSSION (GD)

Profession ou activité (sur la base de laquelle ils ont été inclus dans le groupe de discussion) en spécifiant le genre

<i>Profession ou activité</i>	<i>Genre</i>

INFORMATEURS-CLE (IC)

Profession ou activité (sur la base de laquelle ils ont été interviewés) en spécifiant le genre

<i>Profession ou activité</i>	<i>Genre</i>

A. CARACTERISTIQUES DE LA POPULATION ET DU TERRITOIRE (RD)

1. Nombre de familles/ménages	N.	6. Population (60 ans et plus) (N. ou %)	
2. Population totale	N.	7. Nombre (ou %) de jeunes (10-18 ans)	
3. Nombre (ou %) Hommes		7.1. Statut occupationnel des jeunes (%)	
4. Nombre (ou %) Femmes		Etudiants	Travailleurs Sans emploi
5. Nombre (ou %) Enfant (0-9 ans)			

(Seulement sites ruraux)

8. Distance par rapport au chef-lieu de I niveau (RD)	Km :		
9. Distance par rapport à la ville la plus proche (RD)	Km :	Nom de la ville :	
10. La route qui y mène est bitumée (RD)	Oui	Non	Partiellement
11. Etat actuel de la route (RD)	Bon	Passable	Mauvais
12. La route est toujours ouvrable (IC) ?	Oui	Oui, sauf évènement exceptionnel	Seulement une partie de l'année (préciser le nombre de mois) _____
13. Moyenne précipitations annuelles (en millimètres) (RD ou IC)			

B. ALEAS / CHANGEMENTS CLIMATIQUES (GD)

Selon vous, quels sont les principaux dangers/effets du changement climatique qui affectent ce site (votre communauté) et/ou observés au cours des 10 à 30 dernières années ? (ouvert – des exemples peuvent être fournis: par exemple pandémie, tremblements de terre, incendies de forêt, glissements de terrain, sécheresse, inondation, vagues de chaleur, tempêtes/vents forts, ravageurs des cultures, pollution véhiculaire / industrielle, maladie du bétail, problème d'irrigation)?

--

	Absent	Evènement extra- ordinaire	Moyennem. fréquents (1-2 cas la dernière année)	Très fré- quents (+ de cas)	Nombre de cas au cours des 5 dernières années
14. Sécheresses	○	•	••	•••	XXXXX
14.1. (si la réponse est différente d'absent) Décrivez-vous SVP l'impacts/effets des sécheresses dans le site au cours des 5 dernières années (voir liste de référence en annexe)					
15. Incendies de forêt dans le site	○	•	••	•••	
16. Vents violents	○	•	••	•••	
16.1. Erosion côtière	○	•	••	•••	XXXXX
17. Inondations	○	•	••	•••	
17.1. (si la réponse est différent d'absent) Décrivez-vous SVP l'impacts /effets des inondations dans le site au cours des 5 dernières années (voir liste de référence en annexe et faire référence également aux principales menaces pour les écosystèmes)					
17.2. Combien d'inondations la communauté a subi au cours de la dernière année ?					n.
17.3. Combien d'inondations la communauté a subi en moyenne au cours des 5 dernières années					n.
17.4. Quand a eu lieu la pire inondation (c'est à dire l'inondation la plus vaste en dimension) dont la communauté se rappelle ?					Année

(à remplir en correspondance au travail de cartographie) (RD)

O/F (*)	Structures et territoires spécifiques affectés	Dénomination dans Google My Maps	Inondation fréquente	Pire parmi les inondations
	<i>exemple</i>	<i>Ménage 1 – P11</i>	-	X
F	Hameaux (polygones)			
O	Familles nombreuses (10 membres et plus) (points)			
F	Familles avec beaucoup d'enfants (5 et plus) (points)			
F	Ménages composés de personnes âgées vivant seules (points)			
F	Champs cultivés (polygones)			
	Infrastructures			
O	1. hôpitaux (points)			
O	2. refuges (points)			
O	3. écoles (points)			
O	4. pistes rurales			
F	5. autres			

(*) O = question obligatoire ; F = question facultative

C. VULNERABILITE'

C.1. Habitat, pistes, et aspects environnementaux (GD)

	Absent	Peu répandue	Moyennem. répandue	Très répandue	% ou v.a.
18. Habitations construites dans des lieux peu appropriés, comme les berges des fleuves, les flancs de coteaux présentant des risques de glissement de terrain, etc.	○	•	••	•••	%
19. Etablissements informels (maisons sommaires, i.e. construites avec les murs ou le toit en carton, paille,	○	•	••	•••	%

	Absent	Peu répandue	Moyennem. répandue	Très répandue	% ou v.a.
plates ou autres matériaux précaires; présence de bidonvilles, etc.)					
19.1. Les maisons dans la communauté sont-elles situées dans différents groupements ?					
20. Habitations avec du bétail (vache, poulets, chèvres, etc.)	○	•	••	•••	%
21. Habitations sans latrines	○	•	••	•••	%
22. Habitations sans accès à l'eau potable (point d'eau à plus de 400 mètres de marche en milieu rural ; sans point d'eau à l'intérieur en milieu urbain)	○	•	••	•••	%
23. Utilisation des plans de construction intelligente au climat (<i>milieu urbain</i>)	○	•	••	•••	XXXXX
24. Electricité dans le site	○	•	••	•••	XXXXX
25. Drainage de la pluie dans le site	○	•	••	•••	XXXXX
26. Déforestation dans le site (nombre de stères coupés tels que bois de chauffe, charbon...)	○	•	••	•••	n.
27. Territoires sujets à situation de pollution (décharges d'ordures ménagères et/ou égouts à ciel ouvert, fleuves pollués, utilisation excessive de produits phytosanitaires, établissements industriels ou autres, sites de carbonisation)	○	•	••	•••	XXXXX
27.1. Spécifier quel type de pollution ? _____					
28. Mauvais état des routes	○	•	••	•••	XXXXX
29. Nombre de nouveaux champs créés par an à travers les permis octroyés par les forestiers _____					
30. Evolution de l'offre et la demande en eau à usages multiples dans les bassins _____					
30.1. Quels types d'écosystème peut-on trouver dans votre zone ? Exemple : forêts, savanes, forêts riveraines, prairies, forêts sacrées, zones humides, etc. _____					
30.2. Quels services / avantages tirez-vous de ces écosystèmes ? Expliquez comment, si possible. Exemple : protection contre les inondations, nourriture, eau, bois, spirituel, etc. _____					

C.2. SANTE (IC)

	Absent	Peu répandue	Moyennem. répandue	Très répandue	% ou v.a.
31. Cas des maladies sexuellement transmissibles MST et SIDA	○	•	••	•••	v.a.
32. Cas des maladies liées à l'insalubrité de l'environnement (paludisme, maladies hydriques et maladies respiratoires aiguës) et au changement climatique	○	•	••	•••	%
33. Personnes ayant des handicaps physiques et mentaux	○	•	••	•••	%
34. Cas de malnutrition des enfants	○	•	••	•••	v.a.
35. Cas de trauma psychosocial post-catastrophe	○	•	••	•••	v.a.

	Absent	Inadéquat	Partiellement adéquat	Adéquat	Distance
36. Accessibilité aux centres/postes de santé (cases santé)	○	●	●●	●●●	Km
37. Accessibilité aux pro-pharmacies, pharmacies ou dispensaires (distance)	○	●	●●	●●●	Km
38. Accessibilité aux hôpitaux (distance) dotés d'un service d'urgence	○	●	●●	●●●	Km
39. Disponibilité de médicaments de première nécessité dans les hôpitaux, les pro-pharmacies et les pharmacies (dans la localité du site)	○	●	●●	●●●	XXXXXX

C. 3. TRAVAIL ET MIGRATIONS (GD)

	Absent	Peu répandue	Moyennem. répandue	Très répandue	% ou v.a.
40. Chômage de métier	○	●	●●	●●●	%
41. Importance de la migration pour chercher un emploi (vers le reste du Pays ou à l'étranger)	○	●	●●	●●●	v.a.
42. Personnes qui travaillent dans les villes voisines	○	●	●●	●●●	%
43. Familles qui n'ont pas de la terre à cultiver ou familles cultivant sur des terres d'autrui	○	●	●●	●●●	%
44. Importance de la migration dans le village/dans le quartier	○	●	●●	●●●	%
44.1. Impact des changements climatiques sur les emplois et les activités socio-économiques					

44.2. Impact des changements climatiques sur les déplacements vers d'autres localités					

C. 4. EDUCATION (IC)

	Absent	Peu répandue	Moyennem. répandue	Très répandue	% ou v.a.
45. Personnes (+ de 14 ans) dans le site qui ne savent ni lire ni écrire	○	●	●●	●●●	%
46. Femmes (+ de 14 ans) dans le site qui ne savent ni lire ni écrire	○	●	●●	●●●	%
47. Enfants qui ne fréquentent pas l'école pour aller travailler (0-9 ans)	○	●	●●	●●●	%
	Absent	Inadéquat	Partiellement adéquat	Adéquat	Km
48. Accès de l'école primaire (distance)	○	●	●●	●●●	
49. Accès de l'école secondaire (distance)	○	●	●●	●●●	
49.1. Problèmes de fermeture des écoles en période pluvieuse					

50. Accès aux centres de formation professionnelle et aux centres d'alphabétisation (présence et distance)	○	●	●●	●●●	
51. Disponibilité d'équipements didactique et fourniture de matériel pédagogique etc.	○	●	●●	●●●	XXXXXX

C. 5. CRIMINALITE - SECURITE (GD)

	Absent	Peu répandue	Moyennem. répandue	Très répandue	
52. Délinquance de jeunes	○	●	●●	●●●	XXXXXX
53. Corruption	○	●	●●	●●●	XXXXXX
54. Crimes, vols, intimidations	○	●	●●	●●●	XXXXXX

55. Pillage	○	•	••	•••	XXXXX
-------------	---	---	----	-----	-------

55.1. Combien de postes de police sont présents ? _____

55.2. Combien d'institutions sociales (au-delà des écoles et des centres de santé) sont présentes ? _____

C.6. POPULATION (IC)

	Absent	Peu répandue	Moyennem. répandue	Très répandue	% ou v.a.
56. Familles nombreuses (10 membres et plus)	○	•	••	•••	%
57. Familles avec beaucoup d'enfants (5 ou plus)	○	•	••	•••	%
58. Veuves chef de famille	○	•	••	•••	v.a.
59. Orphelins sans assistance	○	•	••	•••	v.a.
60. Personnes âgées vivant seules	○	•	••	•••	v.a.
61. Jeunes (18-25 ans)	○	•	••	•••	v.a.

C.7. GENRE (GD)

	Absent	Peu répandue	Moyennem. répandue	Très répandue	% ou v.a.
62. Femmes du site dans l'administration publique locale à tous les niveaux et dans les Comités (% par rapport à tous les postes)	○	•	••	•••	%
63. Femmes du site dans le Comité de Gestion de Risques de Catastrophe (GRC) (s'il existe)	○	•	••	•••	%
64. Tendance à ne pas scolariser les petites filles	○	•	••	•••	XXXXX
65. Femmes chef de famille (familles monoparentales)	○	•	••	•••	%
65.1. Niveau d'accès des femmes à la terre, aux services financiers, aux semences agricoles de qualité, etc.	○	•	••	•••	%

C.8. COMMUNICATION (IC)

	Absent	Peu répandue	Moyennem. répandue	Très répandue	% ou v.a.
66. Télévision et radio dans les maisons particulières	○	•	••	•••	%
67. PC dans les maisons particulières	○	•	••	•••	%
68. Connexion Internet mobile (3G, 4G, etc.)	○	•	••	•••	%
69. Téléphones portables	○	•	••	•••	%
70. Comment les avertissements sont émis et diffusés actuellement dans la communauté (par exemple quels moyens de communication sont utilisés, tels que haut-parleur, téléphone portable, bouche à oreille)? _____					
70.1. Existence d'émissions radiophoniques sur les CC, les campagnes agricoles, les conseils poste récolte _____					

C.9. ADMINISTRATION PUBLIQUE (IC)

	Absent	Peu répandue	Moyennem. répandue	Très répandue	% ou v.a.
71. Inscription à l'état civil	○	•	••	•••	%
	Absent	Peu satisfaisant	Partiellement satisfaisant	Satisfaisant	Distance
72. Accessibilité aux bureaux administratifs locaux (distance, jours d'ouverture, etc.)	○	•	••	•••	Km

C.10. ASPECTS CULTURELS ET POLITIQUES (GD)

	Absent	Peu répandue	Moyennem. répandue	Très répandue	
73. Formes de discrimination ethnique et linguistique (dans l'éducation, l'accès à l'emploi, la rémunération, les services et la culture)	○	•	••	•••	XXXXX
74. Conflits religieux/culturels	○	•	••	•••	XXXXX
75. Conflits fonciers et/ou entre groupes "professionnels" (agriculteurs, pêcheurs, éleveurs, notamment en relation à l'exploitation des ressources naturelles, etc.)	○	•	••	•••	XXXXX
76. Conflits politiques	○	•	••	•••	XXXXX

D. PAUVRETE ET FACTEURS ECONOMIQUES (EXPOSITION) (GD)

77. Combien de personnes dépendent de l'agriculture comme source principale de revenu ou d'autoconsommation	v.a.	%
78. Dans le site, combien de familles n'ont pas un logement permanent ou vivent dans les habitations improvisées ?	v.a.	%
79. Dans le site combien de familles ne mangent pas normalement au moins deux fois par jour ?	v.a.	%
80. Dans le site combien de familles n'ont aucune forme de revenu ?	v.a.	%
81. Dans le site combien de familles n'ont aucune forme d'accès à des services financiers ?	v.a.	%
82. Valeur du bétail	Nombre d'animaux Type de bétail	

	Oui	Non	%
83. Au cours des 2 dernières années, y-a-t-il eu une diminution de la production agricole (récolte) (pour les sites ruraux) à la suite de phénomènes d'inondation ou sécheresse ?	○	○	%
84. Au cours des 2 dernières années, y-a-t-il eu une diminution du nombre d'animaux (site rural) (pour les sites ruraux) à la suite de phénomènes d'inondation ou sécheresse ?	○	○	%
85. Au cours des 2 dernières années, y-a-t-il eu une diminution du nombre d'entreprises et/ou une diminution importante de leur chiffre d'affaires à la suite de phénomènes d'inondation ou sécheresse ?	○	○	%
86. Au cours des 2 dernières années, y-a-t-il eu une diminution importante du tourisme (si pertinent par rapport au site) à la suite de phénomènes d'inondation ou sécheresse ?	○	○	%

E. CAPACITES

E.1 Société civile (RD / IC)

Il y a dans le site :	Oui	Non	(si oui) Nombre	S'occupent-ils de la prévention et de la gestion des aléas naturels ?	Avec quelle fréquence se réunissent-ils/elles ?**
87. Comité de développement villageois	○	○		Oui Non	1 2 3 4 5
88. ONGs nationales ou locales	○	○		Oui Non	1 2 3 4 5
89. ONGs internationales	○	○		Oui Non	1 2 3 4 5
90. Projets de développement	○	○		Oui Non	1 2 3 4 5
91. (s'il y a projets touchant la prévention et de la gestion des aléas naturels) Veuillez SVP spécifier les noms ou les acronymes					
Il y a dans le site :	Oui	Non	(si oui) Nombre	S'occupent-ils de la prévention et de la	Avec quelle fréquence se réunissent-ils/elles ?**

Il y a dans le site :	Oui	Non	(si oui) Nombre	S'occupent-ils de la prévention et de la gestion des aléas naturels ?		Avec quelle fréquence se réunissent-ils/elles ?**				
				Oui	Non	1	2	3	4	5
92. Groupes d'aide mutuelle et micro- crédit communautaire	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>		Oui	Non	1	2	3	4	5
93. Eglises et congrégations religieuses	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>		Oui	Non	1	2	3	4	5
94. Coopératives ou association d'agriculteurs ou d'éleveurs	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>		Oui	Non	1	2	3	4	5
95. Associations de femmes	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>		Oui	Non	1	2	3	4	5
96. Associations de protection et d'aide aux groupes vulnérables (personnes âgées, porteurs de handicap, etc.)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>		Oui	Non	1	2	3	4	5
97. Autres (spécifier)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>		Oui	Non	1	2	3	4	5

** signaler : 1 si tous les jours ; 2 si plus d'une fois par semaine ; 3 si une fois par semaine ; 4 si plus d'une fois par mois ; 5 si une fois par mois ou moins ou occasionnellement (sans une périodicité fixe)

E.2. Autres facteurs relatifs au territoire (RD / IC)

DANS LE SITE DISPONIBILITE DE :	Oui	Non	
98. Présence d'un Comité de Gestion des Risques de Cata- strophe (GRC) (Spécifier le nombre des membres)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	n.
98.1. (si OUI) Qui sont les membres de ce Comité (veuillez préciser leur profession/qualification)			
99. Présence reconnue dans le site d'un leadership traditionnelle/religieuse	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	XXXX
99.1. (si OUI) Spécifier le type de leadership			
100. Guichets bancaires ou établissements de micro- finance (RD)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	n.
101. Boutiques pour la vente au détail (RD)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	n.
102. Petites boutiques (RD)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	n.
103. Marchés (RD)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	Périodicité
104. Entreprises (de tous types, même groupes de producteurs agricoles) (IC)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	n.
104.1. (si le nombre est supérieur à 0) Veuillez SVP spécifier le chiffre d'affaire globale			
105. Hôpitaux / centres de santé (IC/RD)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	XXXXX
106. Ecoles (IC/RD)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	XXXXX
107. Systèmes de détection, de surveillance et de prévention des risques naturels tels que la sécheresse et les inondations (IC)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	XXXXX
107.1. (si oui) Veuillez SVP spécifier la qualité de fonctionnement (très bonne, bonne, moyenne, mauvaise, très mauvaise)			
108. Système d'alarme en cas de possibilité d'inondation (IC)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	XXXXX
108.1. (si oui) Veuillez SVP spécifier la qualité de fonctionnement (très bonne, bonne, moyenne, mauvaise, très mauvaise)			
109. Infrastructures dans les cours d'eau (barrages, berges, réservoirs, etc.) (RD / IC)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	n.
110. Pistes rurales (RD)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	Etat*:
111. Dalots/radiers (caniveaux) (RD)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	n.
112. Puits d'eau non équipés (RD / IC)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	n.
113. Puits d'eau avec pompe (manuelle ou à moteur) (RD / IC)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	n.
114. Groupes électrogènes (RD / IC)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	n.

DANS LE SITE DISPONIBILITE DE :	Oui	Non	
115.Secteurs prédominants d'activités de la population (spécifier) (IC)			

*l'état des pistes rurales pourra être : bon; passable; mauvais

E.3. Ressources humaines qualifiées (RD / IC)

PRESENCE DE :	Oui	No	Nombre		
116.Médecins	○	○	n.		
117.Autres agents de santé (infirmiers, pharmaciens, sage-femmes ...)	○	○	n.		
118.Agronomes	○	○	n.		
119.Ingénieurs	○	○	n.		
120.Hydrologues	○	○	n.		
121.Tradi-praticiens (médecins traditionnels)	○	○	n.		
122.Protection civile	○	○	XXXXXX		
123.Police/gendarmerie	○	○	XXXXXX		
124.Pompiers (à moins de 10 km)	○	○	XXXXXX		
125.Garde forestière (ou équivalent)	○	○	XXXXXX		
	Absent	Peu répandue	Moyennem. répandue	Très répandue	% ou v.a.
126.Personnes avec un titre d'étude supérieur ou universitaire	○	•	••	•••	v.a.
127.Présence de personnel enseignant (nombre, formation/qualification)	○	•	••	•••	N.

E.4. Autres capacités (GD)

	Absente	Non appropriée	Peu appropriée	Appropriée	
128.Sensibilisation à la vulnérabilité du site au sein de la population (ex., participation à toute initiative concernant les risques environnementaux / naturels au moins une fois au cours des 12 derniers mois)	○	•	••	•••	
	Oui		No		
129.Existence des formes de mémoire historique (documents, mémoire des personnes âgées, ou autres) des catastrophes naturelles antérieures (et leur degré d'utilisation par les agents publics et les techniciens)	○		○		
129.1. (si oui) Pouvez-vous décrire					
	Absent	Faible	Moyen	Haut	
130.Evaluer le niveau des connaissances et de la sensibilisation aux aléas de la part des citoyens	○	•	••	•••	XXXXXX

ANNEXE

Possibles effets des inondations et/ou des sécheresses

- Décès, décès d'un membre de la famille
- Disponibilité réduite d'aliments et d'une nourriture adéquate
- Disponibilité réduite d'eau potable
- Effets sur la santé
- Accroissement du stress, de l'anxiété, de l'aliénation, de l'apathie, de la dépression
- Problèmes de sécurité personnelle actuelle, exposition aux risques, criminalité
- Endommagement/perte de propriétés/diminution de la valeur
- Endommagement/perte de logements
- Endommagement/perte d'infrastructures
 - Égouts
 - Routes
 - Alimentation en eau potable
 - Réseau électrique
- Endommagement/perte de service
 - Services de santé
 - Ecoles
 - Services sociaux
- Endommagement/perte d'équipements
- Influence sur le patrimoine et autres sites archéologiques, culturels ou historiques importants
- Perte de revenus, droits sur les ressources et accès à celles-ci
- Réduction de la qualité de vie, du niveau de vie, de l'aisance
- Perte de production agricole
- Perte de bétail
- Incendies
- Diminution des opportunités de travail
- Diminution de la quantité d'eau destinée aux industries
- Endommagement / perte du patrimoine forestier
- Autres formes d'aggravation de la situation économique
- Perturbation du quotidien, du mode de vie (changement d'habitudes)
- Intégrité culturelle (maintien de la culture locale, de la tradition, des rites)
- Changement d'attitude envers la communauté locale, d'entente avec le voisinage
- Opportunités de loisirs modifiées
- Diminution de la qualité de l'habitat
- Crises institutionnelles/politiques
- Tensions sociales, conflits ou dissensions graves au sein de la communauté
- Eboulements
- Pollution de l'eau
- Désertification (au sens strict)
- Désertification sociale (abandon de la population ; migration de masse)
- Tempêtes de sable
- Vagues de chaleur

Annexe D – Modèle de plan CGCIS

Plan communautaire de gestion des inondations et de la sécheresse (CBFDM)

Partenaires du projet :



Profil de la communauté

1. Profil communautaire (socio, économique, démographique, géographique, infrastructures essentielles, ressources clés)
2. Autorités compétentes au niveau local pour la gestion des inondations et de la sécheresse et pour toute autre activité prévue dans ce Plan
3. Carte du village

Aléas, vulnérabilités, capacités et risques

Dans ce Chapitre, il faut visualiser les différentes configurations en fonction du profil de la communauté et de son exposition aux risques. L'analyse de la situation permettra de hiérarchiser les aléas et les risques et de définir les besoins en formation et en équipement.

Une analyse des aléas, des vulnérabilités, des capacités et des risques détermine :

1. Quels dangers/aléas peuvent survenir dans la communauté
2. À quelle fréquence sont-ils susceptibles de se produire (d'avoir lieu)
3. Quels dommages sont-ils susceptibles de causer
4. Comment sont-ils susceptibles d'affecter la communauté ou une partie de la communauté
5. Dans quelle mesure le territoire où vit la communauté est-il vulnérable à chaque aléa
6. Quels sont les risques et les capacités de la communauté faire face aux aléas

Mesures d'atténuation et de prévention

La prévention consiste en des actions qui réduisent les risques de catastrophes dépendant des aléas naturels ou causées par l'homme. Il est nécessaire d'énumérer et d'élaborer tous les types de mesures (comme les codes de l'habitat, les plans relatifs à l'utilisation des terres, les plans relatifs à la gestion des zones inondables, etc.) – prévues/définies et mises en œuvre par la communauté ou les autorités locales compétentes dans le cadre des mesures de prévention

Mesures de préparation

Quelles sont les mesures de préparation disponibles pour faire face aux aléas ?

Mesures de réponse

Quelles sont les mesures de réponse mises en place pour toute situation d'urgence ?

Lieux d'évacuation, voies d'accès, etc.

Responsabilités des parties prenantes

Quelles sont les responsabilités des comités communautaires (de gestion des inondations et/ou de la sécheresse), des individus de la communauté, des autorités locales, des agences de gestion des catastrophes ou des bénévoles, etc.

Procédure d'exploitation standard et liste de contrôle en cas d'urgence

Quelles sont les démarches à effectuer en cas d'urgence ?

Détails des contacts d'urgence

Contacts d'urgence du chef du comité, de l'hôpital, de l'autorité locale compétente, des responsables publics de la gestion des catastrophes, des ONG présentes, etc.

Procédure et méthodologie de suivi, d'évaluation, de mise à jour et de maintenance du CBFDM

Comment réviser/mettre à jour régulièrement le CBFDM en fonction de l'expérience, des leçons apprises, des bonnes pratiques, etc.

Annexes

Annexe E – Tableau avec liste générale des activités sur CGCIS

A. Phase de préparation		
1	Mise en place et fonctionnement d'un CGCIS	(CGCIS, ONG, AL, ST)
2	Une cartographie des risques et des moyens matériels et humains disponibles pour identifier les dangers déjà constatés dans le passé (ou potentiels), la vulnérabilité des différents lieux et les capacités, aussi endogène, pour y faire face	(CGCIS, ONG, AL, ST)
3	L'élaboration d'un calendrier saisonnier, comprenant les catastrophes naturelles probables, leur fréquence d'occurrence et certaines variables relatives aux activités économiques, types de culture, maladies, niveau de sécurité, etc.	(CGCIS, ONG, ST)
4	L'identification des personnes et des zones les plus pauvres et les plus vulnérables	(CGCIS, ONG, AL)
5	Une validation communautaire des données de la cartographie, à travers une consultation de groupe	(CGCIS, ONG)
6	Une sensibilisation partagée sur les risques et les solutions possibles	(CGCIS, ONG)
7	L'identification/consolidation des mesures endogènes de prévention et/ou adaptation aux inondations et des mesures endogènes de prévention et/ou d'adaptation aux sécheresses	(CGCIS, ONG)
8	Une discussion/brainstorming en groupes pour élaborer et adopter un plan de réponse communautaire	(CGCIS, ONG, ST)
9	L'adoption formelle d'un plan de gestion des risques	(CGCIS, ONG, AL)
10	L'élaboration et la mise en œuvre d'activités de renforcement des capacités et de formation, y compris des exercices sur le terrain	(CGCIS, ONG, ST)
11	Réunions de sensibilisation et distribution d'outils de sensibilisation	(CGCIS, ONG)
12	La mise en place et le fonctionnement de systèmes d'alerte précoce et d'outils connexes	(CGCIS, ONG, ST)
13	Activités ultérieures de renforcement des capacités (par exemple, liées aux SAP, à la formation aux premiers secours et, plus généralement, à la GCIS – également pour améliorer l'efficacité)	(ONG, ST)
14	Mise en œuvre d'exercices de simulation	(CGCIS, ONG, AL, ST)
15	Suivi et évaluation périodiques	(ONG, ST)
16	Réunions de prise de décision également pour améliorer la collaboration/coopération, l'efficacité et la durabilité	(CGCIS, ONG, AL, ST)
B. Phase de réponse		
1	L'opérationnalisation du plan de gestion des risques, en attribuant les responsabilités et en mobilisant les ressources disponibles	(CGCIS, ONG, AL, ST)
2	L'évaluation du fonctionnement du plan en cours d'œuvre	(ONG, ST)
3	La collaboration avec les autorités dans la mise en place d'une communication de crise	(CGCIS, ONG, AL, ST)
4	La coordination de la protection des infrastructures critiques	(CGCIS, AL, ST)
5	Le support et la mise en sécurité des membres de la communauté les plus vulnérables	(CGCIS)
6	La coordination et l'adaptation des opérations d'évacuation éventuelles	(CGCIS, AL, ST)
7	L'identification et la gestion des centres d'hébergement/évacuation pour les personnes affectées ; assurer la sécurité alimentaire, la protection et les soins de santé	(CGCIS, AL)
8	La mise en place d'un suivi des interventions en cours	(ONG, ST)
9	L'estimation rapide des dommages et des besoins de secours qui en dérivent	(CGCIS, ONG, AL, ST)
10	L'activation et/ou le support de systèmes de secours et d'assistance d'urgence	(ONG, AL, ST)
C. Phase de récupération		
1	Rétablissement des services essentiels	(CGCIS, AL, ST)
2	Réhabilitation des conditions de vie des habitants (par ex. en mobilisant et fournissant un support en ressources humaines)	(CGCIS, AL, ST)
3	Réparation ou la construction de logements et infrastructures	(CGCIS, AL, ST)
4	Révision du plan de GCIS	(CGCIS, ONG)
5	Apprentissage mutuel d'enseignements sur la base de l'expérience des catastrophes	(CGCIS, ONG, AL, ST)
6	Elaboration et partage de stratégies pour la conservation du sol et des infrastructures et pour l'aménagement du territoire dans son ensemble	(CGCIS, AL)
7	Récupération d'un rapport plein et satisfaisant entre les communautés locales et leur territoire	(CGCIS, AL)
8	Suivi et évaluation périodique	(ONG, ST)
9	Réunions de prise de décision aussi pour améliorer la collaboration/coopération, l'efficacité et la durabilité	(CGCIS, ONG, AL, ST)
10	Lancement d'un programme de durabilité des activités	(CGCIS, ONG, AL)